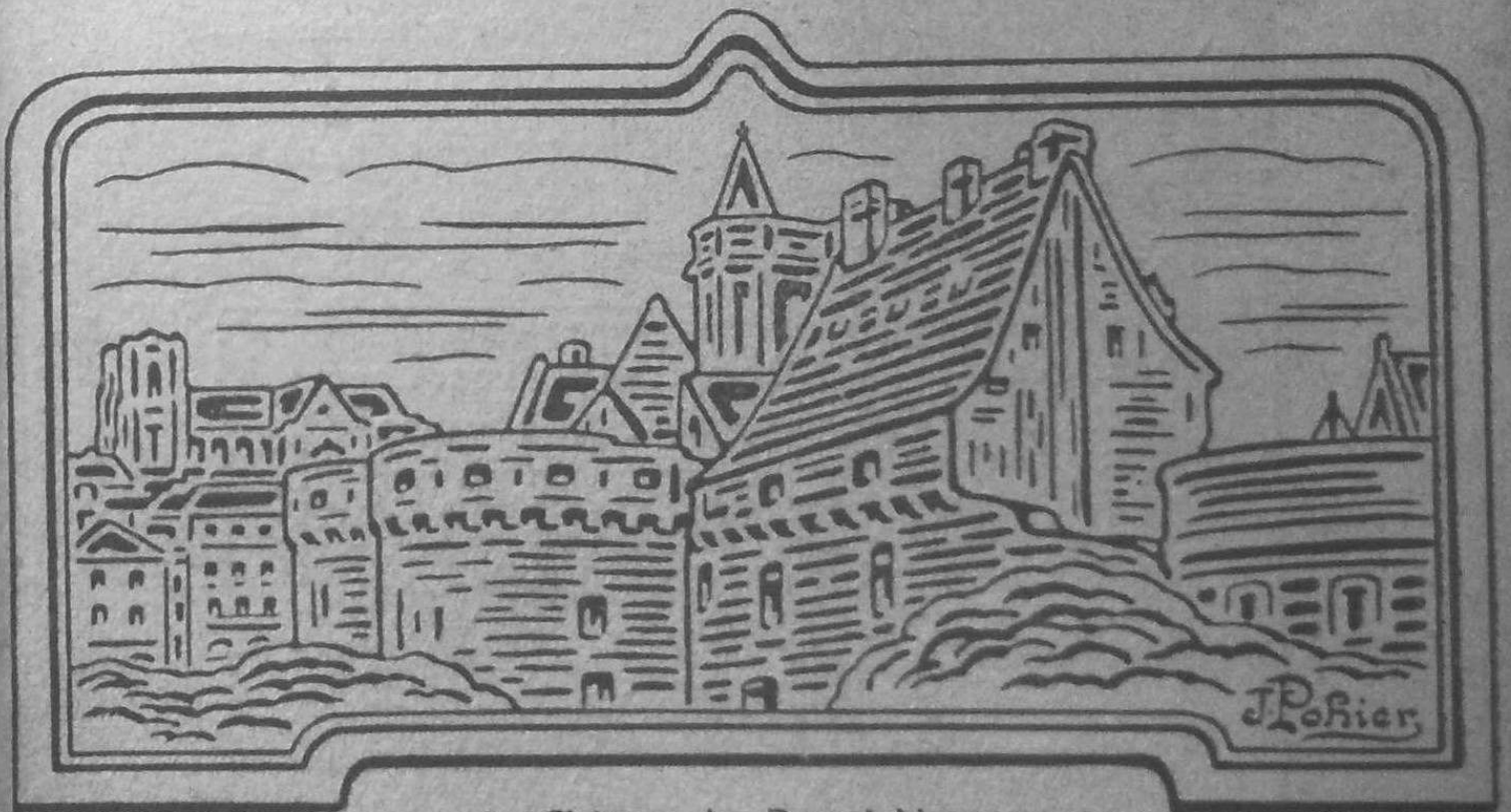


AN O ALED

Le Foyer Breton



LE NUMÉRO DE LA DANSE



Le Château des Ducs à Nantes
(Dessin de J. POHIER)

7 Fr. 50

Administration à Carhaix
- - Imprimerie à Rennes

AN OALED (Le Foyer Breton)

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon Le Berre, publiciste, Rennes. — Louis Le Bourhis, Odet-Palace, Quimper. — P. Burin, président honoraire de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean des Cognets, publiciste, Paris. — M^{me} Cotonnec, Quimperlé. — J. Choleau, industriel, Vitre. — J. Le Doaré, notaire, Plomodiern. — Régis de l'Estourbeillon, ancien député, Avessac et Paris. — Francis Even, notaire, Tréguier. — Yves-Marie Fournis, avoué, Quimperlé. — D^r Edouard Gueguen, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien Gouguenheim, négociant, Nantes. — M^{me} Théophile Guyomarc'h, négociant, Morlaix. — Eugène d'Herbaix, maire du Faouët-Lanvollon. — Jean-François Jacob, Efflam-Koet-Skau, précepteur, Locmariaker. — François Jaffrennou, négociant, Carhaix. — Pierre de Kercadio, Dinan. — Les Kernevel, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Plouzané. — André Mellac, licencié en droit, Lorient. — D^r Célestin Menguy, Carhaix. — Yann Mofpatt-Pender, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady Mond, Coat an Noz et Dinard. — M^{me} Fr. Monot, Le Relecq-Kerhuon. — J. Pochier, docteur en droit, Ancenis. — Léo Pérutz, romancier, Vienne. — D^r Charles Picquenard, Quimper. — Comtesse Geneviève de Saint-Pierre, Saint-Brieuc. — Yves Tillemon, Boulogne-sur-Seine. — Nathalie de Volz-Kerhoent, Quiberon. — Alis Mallt Williams, Saint-Dogmaël, Galles.

NOS FONDATEURS DEFUNTS † — Théophile Guyomarc'h. — François Monot. — Docteur Charles Cotonnec.

DIRECTEUR. — François Jaffrennou (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère.

Compte Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

ABONNEMENTS. — Un an : 28 francs. Six mois : 15 francs. Etranger : un an, 35 francs ou 9 shillings.

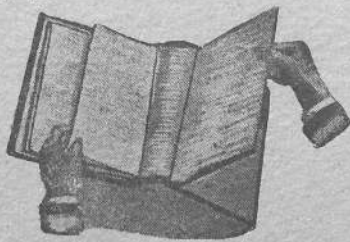
PUBLICITE. — Traitée à forfait.

Vous avez intérêt à conserver vos Revues

Reliez-les vous-même au fur et à mesure
:: :: de leur réception avec :: ::

l'ENCARTAGE de AN OALED

qui tient DEUX ANNÉES (8 numéros)



En vente à notre Administration à CARHAIX (Finistère)
Franco domicile : 7 fr. 50

10^e Année. — N^o 55

1^{er} Trimestre 1936

AN OALED

Le Foyer Breton

REVUE TRIMESTRIELLE
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME

Éditée par la Société ARMORICA

Administrateurs : MM. JAFFRENNOU ; D^r MENGUY ; Louis LE BOURHIS

SOMMAIRE

Pelec'h e ma er wirionez? gant ARVETER. — Roll an Anevaled el louzeier koz, gant Lociz ar Floc'h. — Ma Breiz, son, gant Raphaël KERISIT. — Arc'hloareg nec'het. — Mouez an ti, par Y. BESCOU. — Mélanges d'histoire : l'Armorique, par Théophile JEUSSET. — Les Danses bretonnes, méthode et graphiques, par Erwanz GALBRUN. — Comment j'ai vue Gergovie, par le D^r PICQUENARD. — Historical Links, by Augusta LAMONT. — Louis Le Guennec, par sa fille. — Le docteur Menguy, par LAGADEC. — L'Abbé Joseph Le Bayon, par TALDIR. — Bibliographie, par le DIRECTEUR. — Carnet. — Annonces.

BLOAVEZ MAD D'HON LENNERIEN HA D'O ZUD

ATTENTION !

C'est à Guéméné-sur-Scorff (Morbihan), dans le Clan des « Pourlets » où la Bretagne a gardé sa physionomie d'antan, que se tiendra le Gorsedd de 1936 (*fin juillet*).

Là naquit, dans une humble famille, le plus grand Celtesant de France, JOSEPH LOTH, de l'Institut.

Il y repose, depuis le 5 avril 1934. Pur Vénète bretonnant, époux d'une Galloise, Joseph Loth ne pouvait être mieux glorifié, en plein accord avec sa famille, que par la Confrérie des Bardes, qui a un pied de chaque côté de la Manche. A elle se joindra l'Université de Rennes et la Municipalité de M. Raude, député-maire de Guéméné, pour célébrer par un Congrès Interceltique, agrémenté de belles fêtes populaires, le professeur Loth et son œuvre immense.



Pelec'h e ma ar wirionez ? gant Bro-Saoz pe gant Itali ?

gant ARVESTER

War gement *Oaled* a zo en Europ a zo mennek eus brezel Abyssini, an holl a gomz a du pe a eneb; n'eo ket dizere d'*An Oaled* vreizad studial ivez eun tammik ar guden, hag esa gweled skler en kement a draou luit.

Eur Brezel a zo atao eun torfed eneb an Den hag eneb ar Vuhez, nemet asanti a rer koulskoude, zoken el lezen Gristen, e c'hell beza awechou, nompas brezelioù just, mez brezelioù digareet. An hini a ra brezel d'en em difenn, da skuer, n'eo ket da lakaat war an hevelep renk hag an hini a ra brezel da 'n em vrasaat. An diaezamant eo diskuill piou eo an difenner, rag an arsailler a bretant bepred gant bep sort rezoniou mad ha fall ez eo bet *red d'ezan skei*.

Evit ar pezh a sell eus ar Brezel straket etre Itali hag Abyssini, n'eo ket brao barn gant lealded.

Sethu ama eun neubent gwirioneziou koulskoude.

Goude ar Brezel Vraz, eur Gevredigez Broadou a zo bet krouet en Genev. Ar Furnez he dije dleet ober d'ar grouerien chom etre Europeaniz, da lavaret eo etre Tud Wenn, da vihana da gommans. Eur si eo bet digemer er Gevredigez Tud Velen, evel Japaniz, ha Tud Du evel Abyssiniz. Pobl an Ethiopi, dreist-holl, a zo eur bobl divezad. Gwezidi int, renet gant noblansou dis-henvel outo a wad Judeo. Gouarnamant Abyssini n'eo ket gouest da ober lezennou; n'eps eno na voterien na kannaded. Ar Sklavaj a zo chomet boazamant ar vro. Met graet ar pec'hed gant Kevredigez ar Broadou, e oa red d'ezi kondaoni Itali vit beza saillet war Abyssini, ha goulenn ma vije kastizet en eur chom heb pourvei d'ezi marc'hadourez.

Itali a respont :

— Diskleriet am eus en Genev ne oa ket dellidus Abyssini da chom e mesk ar Broadou sevennet. N'ho peus ket silaouet ma frovrennou, na laket anezi er maez. Me, Itali, am eus rekouret Bro-C'hall ha Bro-Saoz epad ar Brezel Vraz, ha na 'meus ket bet ken braz tamm hag an diou-ma. Ma c'hamaradezed ho deus rannet etrezê koloniou Alamagn, eun hanter eus ar Bed a zo d'ezo. Me am eus naon, ma fobl a gresk, n'ouzon ket pelec'h kas ma bugale niverus. Me ive am eus c'hoant da gaout koloniou. Mar 'mije koloniou, me ive a zo gouest da ober vad eno, da gas d'am heul an arôkaat hag ar sevennadurez. Abyssini a zo etre Erytre ha Somali. Ezom am eus hent dre eno da

unani ma daou zouar. Ne ran nemet heuil skuer Bro Saoz, he deus konkeret Egypt, Transvaal, Indez; Frans, he deus konkeret Algeri, Marok, Tunisi, Madagaskar.

Bro Saoz a respont :

— Ar pezh a leveret a zo gwir. Met p'hon eus ni konkeret hon c'holonioù, ne oa Kevredigez Broadou a-bed, hag ouspenn, hini 'bed eus ar broioù hon eus kemeret ne oa loden eus ar Gevredigez. E lec'h c'houi a zo saillet war eur Vro hag ho peus renet hoc'h unan beteg Genev, ha sinet ganthi eur C'hevredad a Beuc'h.

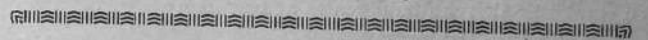
— A zo gwir, met abaoue ar sin-ze, traou nevez a zo digouezet. Abyssini na zihan ket da lakaat reuz war bevennou Somali. Ober a ra gaou ouzimp, miret a ra ouz an Italianed da gemwerza gant he sujidi. En eur dapout Abyssini, ni a reio mad an dud-ze o-hunan.

— A c'hallfe beza, eme ar Saozon, met mar tigouez d'eoc'h dond da berc'henn d'an Ethiopi, c'houi a ve mestr war Lenn Tsana, eienen an Nil, ha mar troc'hefec'h an dour ouzimp, e vije revinet hon Soudan ha Traoniennou Egypt. Linen ar C'hair d'ar C'hap a renk chom ganeomp-ni.

— Bet dijâl, eme Mussolini, me a ro gwarant d'eoc'h ne vo ket noazet ouz hoc'h interest. Na glaskan nemet ma lod, ha nan hoc'h hini. En Abyssini, a zo mengleuzioù pinvidik-mor, ha ne ma ket hon sonj miret anê evidomp-ni hon-unan. Pa vo graet al labourioù, e vo graet gant arc'hant Saoz koulz ha gant arc'hant Frans hag Itali. Lezit ahanomp da c'hoari ar barti, an holl o deus da c'hounid gant trec'h Itali.

Ar broioù braz a zo akord war ze, nemet a reont van da veza skandalizet. Dre zindan, gallout a reomp beza sur e ma dorn ouz dorn rouane ar Petrol, ar Stén, an Aour, aksionerien ar Bank a Frans ha re ar C'hanal Suez, da aoza dreg an nor ar sôs e vezo debret Abyssini dre-z-hi.

Goude-skrid. — Ar brezelioù a ro lans d'ar c'hemwerz. En Breiz-Izel, e chome bernioù boëstadou konserv Piz di-werz. En eur ober daou viz, int bet rac'het gant an Italianed da gas d'o soudarded (araok a oa prennet ar perzier).



Avis aux candidats bardes

Pour être reçu membre du Collège des Bardes, il faut faire acte de candidat, ou de candidate.

Les statuts (Reizadur) de l'Association sont à la disposition des requérants, ainsi que l'imprimé spécial pour la rédaction de la demande écrite qui est soumise à l'appréciation du Conseil de Direction (Pouellgor).

S'adresser au siège social, à Carhaix (Cornouaille). *Dernier délai d'inscription : 15 avril.*



Roll an anevaled er vedesinaërez koz

gant Loeiz AR FLOC'H (drouiz STOURMER)

Sethu ama penaoz e vije soagnet ar Re glanv gant ar Vedisined hanter-sorserien a oa gwech-all en holl Frans.

N'eo ket eston e varve al lod vrasa diwar ar sort trika-mardou.

1. — Louzou evit ar red-korf (*Diarrhée*)

Kemerit avu louarn, lakit-hen en eur sac'hig lien ha stagit en eur c'hornig eus ar siminal da sec'ha e-pad nao miz d'an nebeuta. Grit bleud eus an avu-se, ha lakit eur meutad, daou pe dri hervez nerz an aneval en eur werennad laez hag a vezo riz poaz ennan. Anavezet mad eo hirio c'hoaz al louzou-se en Goueled-Leon. Bep tro e pare tud ha loened, rak ennan ez eus eun nerz kuzet, hag an nerz-se n'he c'haver ket en avu al loened all.

2. — Louzou evit ar berr-alan (*Asthme*)

Gwechall hon tud-koz n'o devoa heug ouz netra.

Klaskit dindan ar vein en eun douar gleb, hag a-raok sav-heol, hanter-kant Laouenn-dar (Cloportes) lakit-o en eur sac'hig lien-gwerc'h, lakit ar sac'h gant e loenedigou en eul litrad gwin gwenn. Pa vezint bet 24 heur en glec'h, gwaskit mad, ha roit da eva eun hanter litrad bemdez etre feir pe beder gwech d'an den klanv.

Al louzou-se a ziskarg eston an traou lous ha gludek a zo o stanka ar skevent, ha para ra ar berr-alan pa 'n em gemerer e poent hag en amzer.

3. — Louzou evit ar blonsadurez (*Meurtrissures*)

Eun taol botez, eun taol-baz, eun taol dourn hoc'h eus bet, buan it d'ar gigerez, ha goulennit eun tamm tano eus ar felpenn pe ar jekenn-leue (Escalope) lakit an tamm kig tano-se war ar gwad blonset hag e viot pareet. Eun tamm lien a lakeot war an tamm kig evit hen derc'hel noz ha deiz.

4. — Evit lakat dent ar vugale da zond buan er-maex

Kalz bugale a zo hag o deus poan o kaout o dent dre ma'zeo kaled o garvaniou. Hon tud koz pa welent an dra-ze a

dape eur c'hillog, a drouc'he gant eur sizailh e gribell, ha gant ar gwad a zifluka, e walc'hent karvaniou o bugale gant o bizied. Lod all a gemere empenn eur c'had pe hini eur c'honif, her meske gant eun tammig mel hag a frote d'ezo o garvaniou gant al louzou-se. Gant an eil hag egile eus al louzeier-se e teu buan hag hep poan o dent d'ar vugale. Gwelout a c'heller klenvejou bras o tont warlerc'h ar boan-se, evel ar skrijadenou, ar red korf hag a bad ken na deu an dent er-maex, etc.

5. — Evit droug-kof pe gventr al loened hag an dud

Eur medesin gwechall brudet bras, Amatus Lusitanus a raed anezan, a baree beptaol an droug-kof pe ar gventr gant sac'h pe kouillou eur bleiz mogedet er c'himinal pe sec'het en eur forn ha lakaet en bleud. Leiz eul loa a roed en eur banne gwin d'ar re vras, eul loa gafe d'ar re yaouank. Eur meutadig koc'h bleiz sec'het ha lakaet e bleud, roet en eur banne gwin ne vank morse da barea ar gventr da dud pe da chatal, eme Galianus, ha war e lerc'h Dominus Panarolus en deus meur a wech anavezet madelez al louzou-se, diaes da gaout hirio. Avu sec'het eur bleiz, e gouillou pe e sac'h a ra burzudou, roet er gwin ruz.

6. — Evit an derzienn-velen

Paré en deus pareet eun niver bras a dud diouz an derzienn-velen en eur rei d'ezo en eur banne gwin bleud sec'h diwar kaoc'h yer bihan maget gant glazvez. Ret mad eo derc'hel da gemer al louzou-se e-pad hier amzer, ken na vezo deut an troaz da veza teo ha leun a draou lous er pod-noz.

7. — Evit klenvejou an daoulagad

Kemerit eun tamm kig ejen, draillit-han, ha taolit war eun tan glaou koat. Lakit ho penn dirag an aezen a zav diwar ar c'hig, chomit pella ma c'helloc'h, rak an dour a ziredo diouz ho taoulagad eo a rae poan d'eoc'h.

8. — Louzou evit drouk Sant-Kadou (*Ecrouelles*)

Evit para an holosennou er c'houzoug, eur mezig hag a veve breman ez eus daou-c'hant vloaz ne gave netra gwelloc'h eget birvi en eol-debri touseged ha frota gant an dra-ze ar c'haledennou er c'houzoug.

9. — Louzou evit ar c'horadennou, pugnezi

Friket peder melc'houedenn krogennek gant eun dournad rousin ken a vezint aet e yod. Lakit ar yod-se war an hesked. Sacha raio buan al lin-c'hwad met na fezit ket re bell amzer al louzou-ze da labourat, tennit-hen pa ne welot mui a draou brein.

10. — Evit an dud a staot en o gwele

Kalz louzeier a yoa gwechall goz evit ar c'hlenved-man, met ar c'henta eo rei nerz d'ar vugale taget ha goude-ze rei louzeier. Peurliesia pa deu ar bugel war an oad e tec'h ar c'hlenved.

An aotrou Michaël, gwechall medisin brudet e Leipzig, en Allamagn, a alie e glanvourien da zebri e nao dervez kastrenn pe bitouzenn rostet eun tourc'h koz, eun tamm bep mintin war yun. Ar c'hig a ra forz eur vano goz a zo bet brudet bras gwechall evit ar c'hlenved-se Poaza pe rosta ar c'hig en amann sall.

Eur Person koz a yoa gwechall hag a baree gant bleud logod, razed pe c'hôzed. Ober a rae kouignou bihan hag a veze e pep hini anezo eur meutad eus ar bleud-se. Eus a zek leo tro e teue ar mammou da gerc'hat d'o bugale kouignou ar Person koz, ha gozik holl ar vugale a veze pareet ha mad-tre e kavent ar c'houignou, rak ar mammou ne lavarent ket edont graet gant logod devet. Laez danvadez pe laez gavrig a zo mad kenan. Empenn eur c'had distrempet en eur banne gwin a rae burzudou gwechall. Er gwele diouz an noz eo e veze evet al louzou-se. Eur medisin a zo en em bareet e-unan eus ar c'hlenved-se hag a oa gantan ugent vloaz a yoa, hag evit-se en deus lakaet en eur banne gwin bep noz 4 gr. bleud hurussin.

Lakit e bleud kement ha ma kerot a velwed ru hep krogenn, roit eur meutad bep noz en eur banne gwin ruz. Grit ar memez tra gant gouzoug eur c'hog. An daou vedisin german Etmuller ha De Déers, a lavare ne yoa netra gwelloc'h eget dougenn war boull ar galon en eur sac'h lien bleud eur touseg greuet ha sec'het en eur pod er fourn. Al louzou n'oa mad nemet evit ar merc'hed a oa freuzet o diabarz en eur willoudi. Brudet bras oa al louzou er seitekvet kantved!

11. — Evit diskenn-bouzellou ar vugale

Lakit koc'h saout da domma en eur pod, grit eur palastr da lakat e traon ar c'hof war ar boan. Dal ma yeno, lakat eun all tomm heb ehana ken na vezo pare.

12. — Louzou evit an dud o deus poan o troaza

Kemerit teir wenanenn varo, sec'hit ha lakit e bleud Lakit ar bleud en eur werennad gwin gwenn hag evit ar gwin bleud hag all evel just. Eun arc'heskob eus Hiberni a zo bet pareet gant al louzou-se. Eur vaouez pinvidik-mor n'helle ket troaza dre ma oa he c'houezigel leun a c'hroan. Eur baourez a lavaras d'ezi klask eur silienn, trouc'ha a dammou he c'hroc'hen, o lakat e bleud, hag eva ar bleud-se er gwin gwenn pe er gwin Malaga. Ober a reas, staota a reas eur skudellad groan, ha pareet e voe trumm.

13. — Louzou evit pistigou ar skevent (Pleurésie)

Faoutit eur yar, tennit diouti ar c'horaillo ha lakit-hi tomm c'hoaz war ar pistigou, dalc'hit war ar c'hostez poaniet ken na vezo yen.

Kemerit ar gwenn koc'h yer, dizec'hit, lakit e bleud, ha roit daou pe dri meutad en eur banne laez. Dominus Panarolus a gav gwelloc'h koc'h dube pe pichoun krazet, malet ha tamouezet.

Brudet bras oa gwechall gwad ar bouc'h, bleud kalkenn eun taro pe hini ar c'haro, met ar medisin Tissot a zifenne rei al louzeier-se.

Al louzaouer Van Helmont a skriv en deus pareet e berr amzer en eur rei da eva d'ar merc'hed er gwin aboun gwasket, ha d'ar gwazed staot kazeg er bier.

14. — Louzou evit ar wiskoul (Abcès)

Lakit ho piz klanv e skouarn eur c'haz hag e kizo ar boan. Klaskit eur vuzugenn, lakit-hi-touez lien war ar boan, pa varvo anezi he-unan, n'ho pezo ken poan.

15. — Evit an dud seizet o izili (Paralysie)

Gwechall Thomas Burnet, medisin brudet, a rae eul louzou hag a baree kement den a c'halle beza pareet, hag evit-se e kemere lard eur broc'h, eur c'haz, eur penn gwazi eun aer-viber, hag hini eul lotarn.

Kemmesk a rae an druzoni-se gant ar mel tennet eus askourn-morzed eur vioc'h, ha lakat a rae er resed-se da vervi tregont louzaouenn dastumet war ar maez. Kroc'hen-louarn a veze lakaet da zerc'hel eun tamm gor en izili.

Kemerit koc'h eur c'hi maget e-pad tri dervez gant eskern hepken, kemmeskit gant gwinegr evit ober eur palastr da lakat war ar penn touzet a-zoare.

Kemerit eun aer-viber, trouc'hit he fenn hag he lost, lakit hi en eur pod-pri da rosta, ha frotit al livenn gein hag an tailher gant an druzoni a ziver diouti.

16. — Louzou evit ar C'hgrign-beo (Cancer-Ulcère)

Pa vez eur gouli, kemerit eun touseg beo, lakit-hen war ar gouli, stardit-hen gant lien ha lasou ledan, lezit e-pad 24 eur. Gwelit neuze ha debret eo an touseg. Ma n'eo ket debret, ar c'hrank a zo maro, met, evit beza sur ez eo maro, lakit c'hoaz tri douseg all ha ma ne vez hini anezo debret e c'hallit beza sur ez eo tremenet ar c'hrank.

Ma n'eo ket deut ar C'hrank en diavaez, evit mirout outan da zont, kemerit daou veutad bleud laou-dar hag eur meutadig bleud graet gant ar voul galed a ra lagad eur c'hrilh-vor (yeux d'écrevisses) kemmeskit ar bleud-se en eur banne dour bervet war an askolenn-vreiz.

Lakit da vervi en dour melwed ruz pe gleskered glas a zo mad da lakat war ar boan kerken ha ma santer emer o vont da gaout eur c'hrank (cancer).

17. — Evit ar boan dent

Kemerit gar gleiz adrenv eun touseg, sec'het ouz an heol, lakit etre daou damm lien war ar voc'h etu an dant a ra poan d'eoc'h.

18. — Evit an Diskenn bouzellou (Hernies)

Kemerit bleud fâ ha bestl eur pemoc'h, grit eur palastr da lakat war draon ho kof ken na gouez e-unan, ha buan e viot pareet.

19. — Evit ar fluz-gwad (Dysenterie)

Kemerit eur penn-maout hag e bevar droad, lakit da vervi e c'houec'h litrad dour gant heiz ha mel, roz ruz ha mil-c'houlm, etc. Eva eul litrad bemdez.

20. — Evit droug Sant-Kadou (Ecouelles)

Kemerit melc'houed krogennou gwenn pe glasvenn frikei gant parsil eyel yod ha lakit war ar boan. Evit an urlou (goutte) eo mad ivez al louzou-se.

21. — Evit ar goanvennou (Engelures)

Kemerit koar gwerc'h, soa ha mel eus eskern eur c'haro da ober eur palastr, ha buan e viot pareet.

22. — Evit an derzienn pemdeziek (Fièvre continue)

Kemerit daou zube, digorit, goullonterit ha lakit tomm war soliou an treid.

23. — Evit holl glenjejou an Avu (Hépatiques)

Kemerit ha sec'hit ha lakit e bleud avu bleiz pe avu gwazi, lakit daou veutad en eur banne dour bervet war uhelenn-wenn. Rei al louzou-se e-pad 25 dervez pe gwelloc'h e-doug ar vuhez.

24. — Evit ar Brein Krign (Gangrène)

Kemerit buzug, gwalc'hit er gwinegr, bruzunit ha grit eur palastr da lakat war ar boan.

25. — Evit droug Sant Urlou (Goutte)

Kemerit gwazi lard-pilh, displuit, faoutit, goullonterit ha lakit en o c'hof kig tri pe bevar gaz bihan draillhet a dammou

bihan, griat ar c'hof ha lakat ouz ar bér. An druzoni a zivero a vezo mad da frota diou pe deir gwech bemdez ar boan.

26. — Evit ar Ruzderiou (Hémorroïdes)

Devit nao stouf boutailh, re nevez, kemmeskit gant lard siliou, da frota ha da zerc'hel eun tamm lien gwerc'h war ar gwazied c'houezet a zo er rër pe riboul-an-dar (anus).

27. — Evit an derzien-velen (Jaunisse)

Kemerit buzug, gwalc'hit er gwin-gwenn, grit bleud anezô ha roit daou veutad bemdez en eur banne gwin gwenn ken na vezo pare.

28. — Evit an Torzellou (Loupes)

Frikit evel yod melc'houed ruz, grit eur palastr da lakat war an dorzell.

29. — Evit an Droug-Sant (Epilepsie)

Kemerit avu eur bleiz ha nann hini eur vleizez, lakit en eur fourn en eur pod goloet mad. Grit bleud anezan ha roit tri meutad bemdez war yun en eur banne gwin-gwenn ouz an diskar-loar.

30. — Evit ar pounnergleo (Surdité)

Taolit d'ezo en o diou skouarn hanter-leun eur veskenn a droaz kaz. Derc'hel pella ma vo gallet an troaz se dre lakat ouat pe koton en diskouarn.

31. — Evit ar boan daoulagad deuet dre taoliou blonsadures

Tennit gwad eus askell eun dube pe hini eun durzunell ha lakat beradou el lagad. Ar gwad-se a zo dreist evit ar pikou ruz en daoulagad. Ar melc'houed krogennek a zo ivez brudet evit ar c'hlenved-se. An avu bouc'h, vestl eur c'hilhog pe hini eur yar a zo dreist evit klenvejou an daoulagad.

32. — Evit ar re n'hellont ket derc'hel o zroas (Incontinence d'urine)

Kemerit eur pesk hag a gavot e kof eur beked brochet, grit bleud gantan ha roit eur meutad bemdez diouz an noz en eur banne gwin ruz d'ar c'hlanavour.

33. — Evit an dud o deus an droug-mor

Kemerit eur pesk kavet en eur pesk all, rostit ha debrit-hen gant pebr ha hoalenn.

34. — Evit ar preved

Kemerit vestl eun ejen, lakit eur veskennad en eur werenad gwinêgr, tommit ha soubit ennan eun tamm lien da lakat war vegel ar bugel.

35. — Evit ar Vreac'h (Petite vérole)

Raktal ma vo gwelet pikou ruz war ar c'hroc'hen, ez eo mall laza eun dube, displua, ober daou damm ha lakat eun tamm war sol pep troad. An dube a denno ar vilim hag a deuo da veza glas.

36. — Evit an Tign

Klaskit eur glazard, lézard vert, grit tammou anezan, berrvit en eur banne eol olivez, frotit ar penn touzet, alies hag e-pad pell-amzer.

37. — Evit rei bugel d'eur vaouez gaonac'h (Stérilité)

Kemerit kell déou eul louarn ha mamm eur c'hadez, frikit ha meskit anezo; roit da eva en eur banne bouilloñs d'ar gaonac'henn e keit ha ma vezo ganti he amzeriou.

38. — Evit ar Mavigamm (Goutte, Sciatique)

Lazit eur c'haz lard-toaz, ha frotit ar boan gant ar gwad. Skarzit ar c'hof ha lakit kroc'hen ouz kroc'hen Stardit ar c'haz gant lien. Eur palastr kaoc'h saout bervet er gwinegr a zo mad da zerc'hel gor.

39. — Evit ar skeup gwad (Crachement de sang)

Grit bleud gant skevent eul louarn, kemmeskit gant bleud regalis ha sukr, grit bouligou da suna goude ar prejou.

40. — Evit ar boan er felc'h (Rate)

Lazit eur c'hilheg koz, lakit en dour da boazat gant kaol hag evit an dour-se eul litrad bemdez.

41. — Evit flemm an naered hag all

Gant koc'h dubeed hag houldi lakaet e bleud, kemmesket gant bleud grilhed vor e read eul louzou mad pa vezed flemmet gant eun aneval bilimus.

42. — Evit klenved ar Mean (Pierre)

Lakit eur c'honifl par da vervi, kemerit al lard a deui anezan da frota al livenn-gein penn da benn. Eva dour pe

gwelloc'h gwin-gwenn hag a vezo ennan pemp meutad bleud laou-dar. An dra-ze a laka da vramma hag a deuz ar maen er soroc'hell.

43. — Evit ar c'haledennou en treid (Cors, Durillons)

Flastrit e yod melc'houed, frotit start ar c'haledennou peder gwech bemdez.

44. — Evit eun den kouezet eus a uhel (Chute de haut)

Gwadit kribell eur c'hilhog, roit seiz pe eiz loaiaid gwad hag a roio nerz d'ar c'hlanvour.

45. — Evit ar C'hrign-beo (Cancer)

Kemerit eur glesker yena ma c'hhallo beza ha lakit war ar boan.

Evit eur vamm ha ne daol ket ar gwele buan awalc'h. Lazit eur yar, tennit ar c'hroc'hen ridet a zo en he gouzoug grit bleud, sec'hi ouz an heol, rei 4 gr. eus ar bleud-se e gwin gwenn, diou wech hag e pareo (arrière-faix, placenta).

46. — Evit eur vaouez poaniet bras o wilioudi

Lagad eur c'had lazet e miz Meurz, lakaet da sec'ha en hoalenn hag er pebr ha staget d'ezi uhel ouz he morzed, he lakaio da wilioudi hep poan. Ar maen-erer a ra al labour-se ivez (pierre d'aigle).

47. — Evit an dud pounergleo

Kemmeskit viou merien gant eun tamm ognon, frikit ha lakit en diou-skouarn.

Vestl eur c'havr pe hini eur c'had kemmesket gant mel klouar ha plusk ognon a ra burzudou er c'hienved-se.

Kemerit eul lur hanter a winegr, lakit ennan kaoc'h fresk eun dube, berrvit e-pad eun hanter-eur, lakit en eur voutailh, diouz an noz lakit gouzoug ar voutailh e toull ho skouarn, an aezenn a deui diouti eo a bareo. Ober bemdez e-pad daouzek dervez.

Medesined all a drouc'he a dammou bihan lounezi eur maout-tourc'h ha lakaet e glec'h er gwin-ardant. Teurel nao beradenn e pep skouarn a-raok koan, lakat ouat da stanka.

Lod all a daole staot gad en tomm en diou skouarn kalz a dud a zo bet paret gant al louzou-se.

Eur vaouez koz a roe ar c'hleved da galz a dud gant beradennou a lakae en diou skouarn, he louzou a oa eol debri hag a oa bet ennan razed bihan nevez c'hanet blevenn ebet warno.

48. — *Evit an dud o deus fallaennou (Vertiges)*

An dud a zo mezevennet, a wel alies an traou o trei en-dro d'ezo, a dlefe kemer alies bleud graet gant kaoc'h paün etouez sukr malet eul loiad vihan bemdez. Met ouspenn, red eo kas alies ar c'horf war vaez.

49. — *Evit an dud koenvet (Hydropisie)*

Galien, apotiker brudet bras gwechall, a lavare lakat eur palastr kaoc'h saout tomm war ar c'hof. Lod all a frike mel-c'houed da ober eur palastr da lakat war ar c'hof.

50. — *Begel Koenvet ar babigou*

Lakit d'ezo war o begel eur palastr graet gant kaoc'h gwenn eur yar. Dalc'hit ar palastr gant eur c'houriz hag a raio an dro d'ar bab bihan.

51. — *Evit ar Fic'hiau (Fistules)*

Lakit eun touseg beo en eur pod pri krenv, goloit mad grit tan bras dindan ha war c'horre. Lakit an touseg e ludu. Lakit eus ar bleud-se war ar glanvenn ho pezo gwalc'het mad a-raok gant gwin ruz tomm pe gant troaz eur gwaz. Ne vank ket da barea.

52. — *Evit ar merc'hed a rank gori o bronnou*

War-lerc'h o bugale, kalz mere'hed a dap aër-fall hag a rank gori o bronnou. Lakit en eur banne bouillons 4 gr. bleud laou-dar hag e pareot en eiz dez hep trouc'ha tamm. Klask daouc'hant laouen-dar, gwalc'hi er gwin gwenn, lakat er fourn en eun asied da graza. Al louzou-se a zo ivez mad evit krign beo ar bronnou. Eva bemdez e-pad eiz dez. Mad e ve kemer spurjou beb eil dervez e-pad ar c'hlenved.

53. — *Louzou evit an daroued (Dartres)*

Eur vaouez koz ha paour a rae louzou evit an daroued. Bemdez e veze o siliaoua er c'hanoliou, ha gant ar siliou a gape e rae soubenn da eva d'an dud o devoa daroued. Eun all a lakae naered da rosta, a denne ar penn, al lost hag al lard diouto. E-pad pemzek dez e ranked debri kig eun naer bemdez, hag eva eur banne gwin hag a veze bet an naer-se ennan e glec'h e-pad 24 eur.

54. — *Evit gouliou ar soroc'hell (Ulcères de la Vessie)*

Kemerit teir soroc'hell ejen, bervit, sec'hit, lakit e bleud. Eva e teir lodenn war yun e gwin gwenn. Teurel an dour a vo

bet ouz o foazat er soroc'hell c'houliet gant eur strinkellig dre doull ar vitouzen.

55. — *Evit an taol gwad (Apoplexie)*

Skrevellius, medesin er bloavez 1639, a r'oe kroc'hen eun den supliset da lakat en-dro d'o gouzoug d'an dud a veze taget gant ar c'hlenved-se.

56. — *Evit ar re moal (Chauves)*

Klaskit gwenan maro e-tal o c'hestennou, sec'hit ho, lakit penn moal goude beza hen gwalc'het gant dour sall, hag e vouto penn moal goude beza o gwalc'het gant dour sall, hag e vouto bleo. (*N'eus ken.*)



“ MA BREIZ ”

gant Raphaël KERISIT.

(Air : *Montagnes des Pyrénées.*)

O Breiz, va bro beniget Me da garo bepred An oll a teu d'as gwelet Euz pevar c'horn ar bed. Netra ken kaer eget da ochou Netra glasoc'h eget da goajou Tud an Arvor, tud an Argoat Karomp eur vro ken dous, ken Ha, ma ve red, vit hi difenn Breizis, skuillomp hor gwad.	Ne gaver ken brao kiziou E neb lec'h all ebet Brageier bras, chupennou Ha tokou voulouzet. Kolierou bras ar Fouennante- Ha touriou gwenn ar Bigouden- Goloet oll gant ar perlez Gand aour hag argant aliez Oll kiziou Breiz eus ar A ra Rouanezed.
--	---

« Losk da ochou da goajou, Lavar d'in tud Paris Te gavo en hor c'heriou Plijadur ha frankis! Nan, nan, morse ne vin ker Va oll eürusted zo em bro-me : Redek ar c'had gand va Azor Ha pesketa var vord ar mor Ha poania tost d'am dousik Ha setu va oll c'hoant !	Ne weler var an dachen E neb lec'h all ebet Ken nerzus gourenerien Evel ar Vretoned. Kregi a ront vel teleged Ruill a reont vel kornigelled. Kerkent ruillet, kerkent var Plada anéo ne n'è ket brao, Morse eur Breizad ne soublo, Kentoc'h hen a varvo...
--	---

Pegen brao a oa gwech-all
 Gwelet an eureujou
 Hon tadou koz o tansal
 Neur stoka ho boutou,
 Brao a oa selaou ar zonerien
 Gwel't tud var varc'h o
 [c'honit skoten
 Dribi var brug dindan eun tant
 Pasté gand sukr ha gwin ardent
 Ha kas erfin d'an dud nevez
 Ton ar souben al laez.

Pa da an heol da guza
 Adrenv hor menezioù
 Pa zav ar loar da bara
 A-loc'h hon traouenniou
 Ne glever mui e tro ar roziou
 Nemet hekleo ar ganaouenniou
 Kan an eostig e kreiz an noz
 O kana pa' momp o renoz
 A ra d'ar. Vreizis oll kredi
 Kouskat er Barados...

En Breiz 'ma bro ar bleunioù
 Ha bro ar lapoused,
 En Breiz ma bro an ochou
 Gand ar mor don kelch'et,
 Ha pegen dous eo aër hor
 [meziou!
 Pegen iac'hüs eo aër hon
 [ochou!
 Pebeus aër vad a zo er vro
 Pebeus c'houez vad dol tro var
 [dro
 Al lann, ar balan alaouret
 Ar spern gwenn arc'hantet!

DISKAN

Iou ou, Iou ou, Iou ou
 An'oll o gren en ho bragou
 Iou ou, Iou ou, Iou ou
 Gant hor Iouc'hadennou
 Iou ou, Iou ou, Iou ou..., etc....



« BEG AR RAZ »

M. Raphaël Kerisit, poète breton, abonné d'An Oaled,
 recommande à nos lecteurs son

HOTEL DU COMMERCE à AUDIERNE

et son

HOTEL DE LA POINTE DU RAZ à PLOGOFF
 où l'accueil le plus bienveillant leur sera réservé, autour
 d'une bonne table. M. Raphaël Kerisit possède à l'extrême
 Pointe du Raz un hectare et demi de terrain, où il auto-
 rise toute personne qui se réclamera de notre revue à
 circuler librement.

UNE VIEILLE CHANSON A SUCCÈS

AR C'HLOAREG NEC'HET

Kalz a amzer am eus kollet
 Ha studial na meus ket gret.
 Beaucoup de mon temps j'ai
 perdu

Etudier je n'ai pas pu.
 Multum temporis perdidit
 Et studere non potui.

Abalamour d'eur feumeulen
 A greiz ma c'halon a garen.
 Pour une fille que j'aimais
 Que de tout mon cœur j'adorais.
 Propter quamdam filiolum
 Quam toto corde amabam.

Barz ar Ru Neve e chome
 Hag aliez d'in e lare :
 Dans la Rue Neuve ell' demeurait
 Et bien souvent ell' me disait :
 In Via Nova manebat
 Saepeque mihi dicebat :

Petra rez barz ar Golejen
 Mar tleomp beza prieden ?
 Au Collège que faites-vous
 Si nous devons être époux ?
 Quid facis in Collegio
 Si mihi fueris sponso ?

— Barz ar ger-ma zo
 [soudarded,
 Kemert unan ha ma lezet.
 — Dans cette ville y a des

[soldats,
 Prenez-en un et laissez-moi.
 — Sunt milites in hac urbe.
 Cape unum, dimitte me.

— Deus ho soudarded n'houllan
 [ket
 Eur C'hloareg a renkan kaouet.
 — De vos soldats je ne veux pas.
 Un doux Clerc me possédéra.
 — De tuo milite nolo ;
 Sed Clericum possidebo.

— Petra laro d'enni hon zud
 Pa velint bugale vunut ?
 — Mais que diront nos chers
 [parents
 Quand ils entendront nos
 [enfants ?
 — Quid dicent quoque parentes
 Quando audient infantes ?

O c'houll bara digant Tata
 Ha boubouik digant Mama ?
 Demander du pain à leur père
 Et têter le lait à leur mère ?
 Panem à patre potentes ?
 Lac à matre postulantes ?

MOUEZ AN TI

(La voix de la maison)

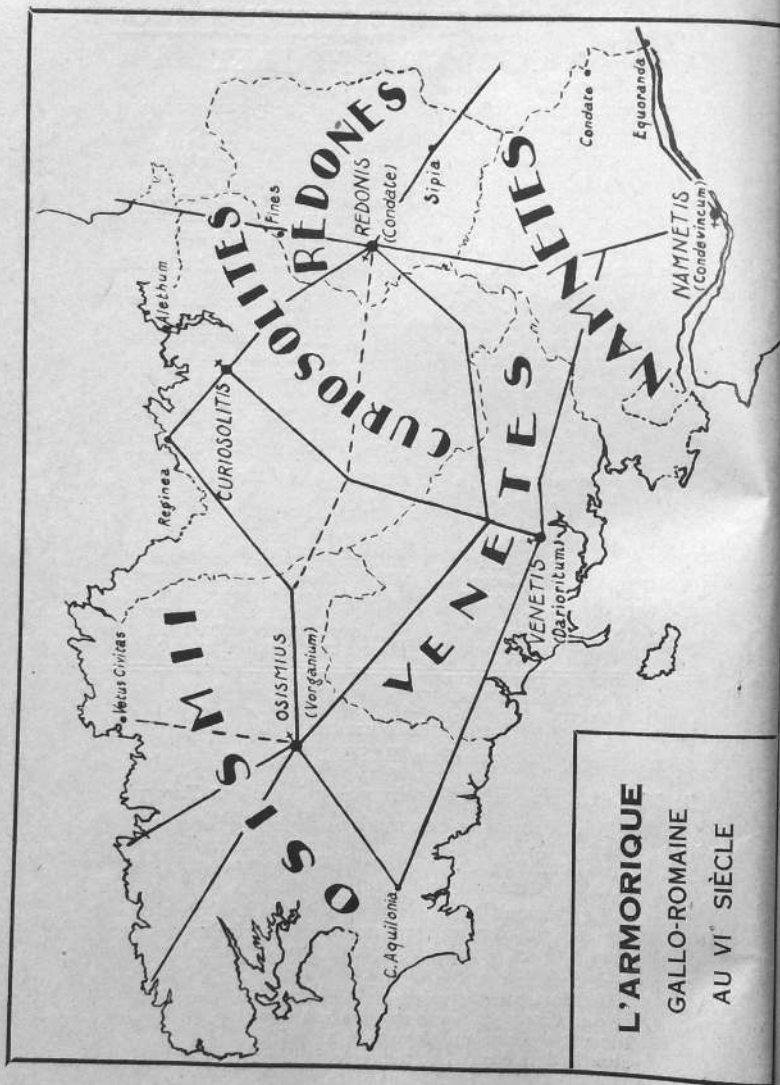
par Yves BESCOU

Da Léon Ar Berr, gant kalz a drugare a beurz eun Tregeriad.

Point de miroirs aux murs ni de lustre arrogant,
 point de table de marbre. Au cœur de la vallée
 dans l'ombre doux-fleurante et l'aire gazonnée
 se tapit la maison de l'Aïeul artisan.

Furtivement, les fleurs s'y content leurs plaisirs
 de vivre, et d'entrouvrir encore leurs pétales
 sous les pins familiers formant des cathédrales
 sublimes, que le sol de son sein fait jaillir.

Nul instrument précis ne vient guider le pas,
 une secrète voix parle et chante à l'oreille ;
 elle seule dirige un Voyageur, et veille
 attentive. Il écoute, et ne se trompe pas.



L'ARMORIQUE

MÉLANGES D'HISTOIRE

par Théophile JEUSSET.

I. — Bretagne et Armorique

Ce titre n'a pas été employé par nous sans une raison profonde... Cette province que nous appelons *la Bretagne* et ces populations qui nous sont connues sous le nom de *bretonnes* ont, en effet, une double origine. D'une part, elles remontent à l'*Armorique gallo-romaine*; de l'autre, à la « *Britannia* », formée au *v^e* siècle par une immigration venue de l'île de Bretagne. Ce dernier nom effaça peu à peu le premier, mais n'a jamais réussi à le faire oublier.

Jusqu'à quel point cet effacement est-il justifié, d'ailleurs? On peut en juger en constatant que la bonne moitié de l'ancienne Armorique parle encore un dialecte roman, *héritier direct du latin qu'y introduisirent les légions*, et qu'elle n'a jamais cessé de le parler, malgré une irruption passagère du breton jusqu'aux environs de Dol et de Saint-Nazaire.

Osons le dire, et braver les mânes de M. Arthur Le Moyné de La Borderie : les Bretons n'auraient pas débarqué sur nos rivages, la province que nous appelons conventionnellement « *Bretagne* » n'en existerait pas moins; elle aurait probablement les mêmes limites (ce sont celles de la péninsule) et la même capitale historique (son rôle commence avant l'arrivée des Bretons); seulement, elle serait toute semblable à sa partie orientale et s'appellerait encore l'*ARMORIQUE*.

Nous n'imiterons pas ce brave homme, paladin égaré dans le *xix^e* siècle et sacré « *historien national* » par des Bretons qui se contentent de peu, et nous n'introduisons pas dans l'Histoire, qui doit rester sèche, la polémique. C'est pourquoi nous avons écrit cet avant-propos où nous ferons un sort à une thèse anti-historique qui n'a jamais été acceptée par le monde savant, mais qui trouve encore des partisans, et qui suscite même des fanatiques, en Bretagne.

L'*Armorique*, arrivée à un haut degré de civilisation sous l'Empire romain, était-elle déserte à l'arrivée des Bretons? La Borderie l'a prétendu parce que c'était la condition indispensable à l'établissement pacifique de tant d'immigrants (1).

Pour étayer cette affirmation gratuite sur un semblant de preuve il a exagéré, manifestement, les ravages opérés en Armo-

(1) Dès l'an 469, les Bretons établis sur la Loire purent fournir 12.000 combattants à l'empereur Anthemius, en lutte contre les Wisigoths.

rique (comme dans toute la Gaule) par des pirates germaniques à la fin de l'Empire romain. Certes, des Saxons et des Frisons, arrivés par mer, ravagèrent le littoral. *Mais ils ne s'introduisirent pas dans l'intérieur*, comme l'aurait voulu La Borderie qui invoque les traces d'incendie que portent fréquemment les ruines romaines en Bretagne. Dans un pays ravagé par tant de guerres dans l'espace de dix siècles, on conçoit que ces constructions aient eu le temps d'être détruites par le feu.

La Borderie avait inventé aussi une immense forêt qui aurait couvert tout le centre de l'Armorique à l'arrivée des Bretons, preuve manifeste — s'il en eut été une — du dépeuplement de la péninsule... Il n'y a qu'un malheur, c'est que sur le territoire assigné à cette forêt, il existe de nombreuses paroisses gallo-romaines, dont le nom en *ac* (pour prendre l'exemple de cette seule catégorie) ne permet pas de nier l'origine. En réalité, la prétendue forêt centrale était formée de plusieurs sylves, plus étendues jadis, c'est vrai, mais que rien ne prouve avoir été réunies, au moins dans les âges historiques.

Mais la meilleure réponse à ces nuées n'est-elle pas de passer directement à l'examen des faits eux-mêmes ?

II. — L'Armorique gallo-romaine

Lorsque Jules César conquiert les Gaules (58-51 av. J.-C.) il trouva cinq peuplades gauloises établies sur le territoire de l'Armorique. C'étaient les REDONES, capitale *Condate* (Rennes), les NAMNETES, cap. *Condevincum* (Nantes), les CURIOSOLITES dont la capitale devint *Fanum Martis* (Corseul), les VENETI, cap. *Darioritum* (Vannes) et les OSISMII, cap. *Vorganium* (Carhaix).

Le territoire de ces tribus devint celui d'autant de « cités » gallo-romaines. Voici quel il était : sur le littoral les Curiosolites allaient du *Coesnon* au *Trioux*, les Osismii du *Trioux* à l'*Ellé*, les Veneti de l'*Ellé* à la *Vilaine*; à l'intérieur la forêt dite de Brécilien séparait ces trois peuples; à l'est la *Vilaine* et le *Meu* limitaient les Curiosolites et les Redones; au sud les Venètes ne dépassaient pas la *Loire*. Il serait possible que les Redones s'étendissent jusqu'à la Mayenne, mais ils ne dépassaient pas *Fines* (Feins) au nord-ouest, ni les Namnetes *Equoranda* (Ingrandes) sur la Loire (1).

A partir du III^e siècle, le nom de la peuplade supplanta le nom primitif du chef-lieu de chaque cité. Ce phénomène affecta la plus grande partie de la Gaule, le sud et le sud-est exceptés. En Armorique *Condate* devint ainsi *Redonis*, *Condevincum* *Namnetis*, *Darioritum* *Venetis*, *Fanum-Martis* *Curiosolitis*, *Vorganium* *Osismis* ou *Osismus*. D'où le nom actuel de ces villes (2).

Jusqu'au IV^e siècle l'Armorique fut rattachée directement à Lyon, capitale des Gaules. A cette époque elle entra dans la III^e Province Lyonnaise, nouvellement créée, et dépendit désormais de la métropole de Tours.

L'ouest de la Gaule fut, tout entier, évangélisé par des missionnaires de Tours, disciples de saint Martin (mort entre 396 et 400). D'après la répartition des paroisses dédiées à saint Pierre (patronage éminemment romain) dans la péninsule armoricaine, on a

(1) Voir chapitre III.

(2) Pour *Osismus*-Carhaix, v. chapitre V.

pu induire que les missionnaires chrétiens commencèrent leur ministère par les côtes, puis pénétrèrent dans les terres par les voies romaines et les rivières (1).

Lorsque l'Eglise se fut définitivement constituée (sous Constantin : 306-337), elle adopta pour son usage les circonscriptions civiles de l'Empire romain. Selon cette loi, vérifiée presque partout, les cinq cités gallo-romaines de l'Armorique auraient dû posséder chacune leur évêché. L'existence des évêchés de Rennes, Nantes et Vannes ne fait aucun doute. Celle de l'évêché des Curiosolites est à peu près certaine; seulement, pour une plus grande sécurité, il dut être transféré à Aleth au commencement du V^e siècle. Celle de l'évêché des Osismii est conjecturale, mais logique; lui aussi, il aurait été transféré probablement à la même date et pour une raison analogue, à *Civitas Aquilonia* (Quimper). Ces deux translations expliqueraient l'effacement dans l'Histoire de Corseul et de Carhaix (2).

La péninsule armoricaine n'avait pas perdu toute vie au V^e siècle malgré l'affaiblissement de l'Empire. « Que les côtes aient eu la visite des pirates germaniques, saxons et frisons, cela n'est pas douteux; mais il est vraiment excessif de leur attribuer une destruction à peu près totale du pays [comme l'a fait La Borderie]; rien n'autorise à le supposer (3).

Lorsque Aëtius autorisa les Alains à s'installer sur les terres de la Gaule ultérieure, il n'est pas du tout prouvé qu'il désignait l'Armorique; c'est, même, bien peu probable et il a fallu tout le parti pris de La Borderie pour l'affirmer. Plus tard, quand Eokarik voulut marcher sur les habitants du *Tractus armoricanus* (4), il fut arrêté par Germain d'Auxerre.

Bref, la péninsule armoricaine ne semble pas avoir souffert spécialement des invasions barbares et il est probable même qu'elle en souffrit moins que bien des contrées plus riches et plus exposées. La seule colonie germanique authentique qu'on rencontre en Armorique était, nous le verrons tout à l'heure, composée de soldats romains.

La « Notice des Provinces et des Cités de la Gaule », rédigée postérieurement à 375 et probablement au commencement du V^e siècle, nous donne la liste des « cités » qui composaient alors la III^e Province Lyonnaise. Aucune n'y manque :

« Métropole : la cité de Tours. La cité du Mans. La cité de Rennes. La cité d'Angers. La cité de Nantes. La cité de Corseul. La cité de Vannes. La cité des Osismes. La cité de Jublains. » Rien n'avait donc changé depuis Auguste.

La « Notice des dignitaires de l'Empire », qui date des premières années du V^e siècle, nous indique la composition des troupes qui stationnaient en Armorique. D'après elle il y avait des *Maures Venètes* (à Vannes), des *Maures Osismiens* (à Carhaix), un « *praefectus militum superentorum* » (à Nantes probablement); les militaires de *Fanum Martis* (Corseul) étaient cantonnés à Aleth et il y avait des *Lètes Francs* à Rennes. Chacun de ces corps de troupes était placé sous le commandement d'un préfet.

Lorsque les Francs voulurent conquérir l'ouest des Gaules, les

(1) V. chapitre VII.

(2) Pour Carhaix v. chapitre IV.

(3) J. LOTH, R. C. XXXI, 1901.

(4) Le *Tractus* comprenait non seulement la péninsule mais encore toutes les côtes depuis la Seine jusqu'à la Gironde.

Armoriciens furent assez forts, d'après Procope, pour leur résister et gagner leur alliance. Les troupes romaines suivirent cet exemple et reconnurent comme légitime l'autorité de Clovis devenu consul. Ces faits doivent se placer tout à la fin du v^e siècle ou au commencement du vi^e (1).

III. — Les Cités et les Evêchés gallo-romains

L'opinion courante suivant laquelle les départements créés en 1790 représentent les anciennes cités gallo-romaines ne tient pas debout. Eussent-ils voulu les remettre en honneur que les Constituants ne l'auraient pu : l'étude critique de l'histoire romaine — et plus encore gauloise — était trop peu avancée de leur temps. On objectera qu'ils avaient à leur disposition les *Commentaires* de César. Mais, justement, ils sont obscurs et sujets à caution sur plus d'un point.

L'opinion que nous faisons nôtre est celle de M. Ferdinand Lot; c'était, avant lui (à quelques détails près), celle de MM. Longnon et Desjardins, spécialistes des questions de la géographie romaine.

Avec son érudition très vaste et sa critique incisive (2), M. Ferdinand Lot a clarifié les données du problème et fait faire un pas considérable à la solution de cette question.

Il a fait observer, par exemple, que (d'après la *Notitia dignitatum Impèrii*) les miliciens de *Fanum Martis* (Corseul) étaient cantonnés à Aleth; il en a conclu tout naturellement que cette ville dépendait des Curiosolites et qu'il fallait reculer les bornes de leur cité probablement jusqu'au Couesnon. L'existence du village de Feins (*Fines*), aux environs de Combourg, confirme qu'il y avait une limite territoriale à l'intérieur du département d'Ille-et-Vilaine.

Tout le monde admet que Carhaix est l'ancien *Vorgium* ou *Vorganium*, capitale des Osismii. Est-il concevable que les Romains aient placé là le chef-lieu d'une cité, si son territoire correspondait à celui du Finistère? La situation de Carhaix à mi-chemin entre les côtes de l'Atlantique et de la Manche, la voie romaine conduisant directement de *Vorgium* à Coz-Yeodet (Trécor), les limites connues de l'ancien Poher (*Pou-Caer* « pagus civitatis »; pays de la Ville), assignent à l'ancienne cité des Osismii le territoire des évêchés bretons de Cornouaille, Trécor et Léon.

Des cités passons aux évêchés... L'ancienne cathédrale d'Aleth (dont une infime partie subsiste encore) était dédiée à saint Pierre, preuve irréfutable qu'un évêché gallo-romain a existé en ce lieu, car onques ne vit un diocèse breton sous le patronage du prince des Apôtres.

Un érudit breton, M. de Laigue, a fait la même observation pour Carhaix qui est entouré par Plouguer (*plebs Caer*: paroisse de la Ville), dédié à saint Pierre (3).

Les cinq diocèses gallo-romains avaient donc leur cathédrale sous le même patronage.

Maintenant la question du transfert... Il est évident que si l'évêché des Curiosolites s'est transporté de Corseul à Aleth, c'est pour la même raison que les troupes Martiennes: Aleth, entouré par la mer et la mare Saint-Coulman, étant pratiquement imprenable. Pour Carhaix, la raison en est un peu différente et le transfert a pu

(1) V. chapitre VI.

(2) Le mot est de Dom Gougaud dans ses *Chrétientés celtiques*, p. xxx.

(3) Mémoires de l'Association Bretonne, 1907.

se faire un peu plus tard: « *Osismus* ayant perdu toute valeur, par suite du non entretien des routes romaines, il fallait se rapprocher des côtes (1). » Le transfert de l'évêché des Osismii à *Civitas Aquilonia* explique seul comment le diocèse de Cornouaille a toujours englobé le Poher, enclavé entre les diocèses de Tréguier et de Vannes et séparé de Quimper par les Montagnes Noires.

Ici une objection... On nous dira: mais c'est l'évêque de Saint-Pol qui se qualifie *episcopus Oximensis*. Quoi d'étonnant: le Léon occidental n'avait-il pas hérité du nom du *pagus Osismensis* (pays d'Ac'h=*Ac'hmensis*<*Oximensis*), qu'un archidiaconé perpétua jusqu'à la Révolution?

L'évêque de Quimper se qualifie, il est vrai, *episcopus Coriosopitum*, mais il est évident que ce nom est une déformation de *Curiosolittum*. L'évêque cornouaillais l'a pris à la *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*. C'était le seul titre qui restât vacant: les Bretons qui occupaient Aleth ne l'ayant pas relevé.

IV. — Litharedus, évêque de Carhaix ou d'Osma?

Dans les souscriptions au Concile franc d'Orléans en 511, on trouve — au milieu de celles des évêques de l'ouest de la Gaule et peu après « Epiphanius, évêque des Namnetes — celle de *Litharedus, episcopus ecclesiae Oxomensis*, immédiatement avant « Modestus ep. etc. Veniticae » et « Melanius, ep. ec. Redonicae ».

Il semble, au premier abord, qu'on ait affaire à l'évêque de Carhaix (*episcopus ecclesiae Oximensis*).

Mais feu Joseph Loth a fait remarquer (2) que l'un des manuscrits du Concile porte *Uxuma* et d'autres *Uxoma*. Il en a conclu qu'il s'agissait d'un évêque d'Osma (Espagne), dont l'ancien nom était *Oxoma*. Seulement Joseph Loth — quand il écrivit ces lignes — croyait comme tout le monde qu'il n'y avait eu que trois évêchés gallo-romains en Armorique. A cette époque (1883) M. Ferdinand Lot n'avait pas encore écrit ses « *Mélanges d'histoire bretonne* » (1907), où il prouve péremptoirement que les cinq cités armoricaines possédaient chacune leur évêché.

Ce « fait nouveau » nous semble devoir entraîner, en bonne justice, la révision de ce petit procès. Peut-être la condamnation de Joseph Loth sera-t-elle confirmée, peut-être pas...

En philologie, comme ailleurs — plus qu'ailleurs peut-être, il faut se garder des ressemblances trompeuses et des rapprochements arbitraires; M. Joseph Loth, dont la science n'est point en cause, a pu en être victime dans ce cas.

L'opinion générale en 1883 serait une suffisante excuse pour l'éminent celtologue. Considérant, alors, l'Armorique comme quasi-déserte (il avait bien changé d'avis depuis) il a voulu à toutes forces trouver un siège ailleurs au malheureux Litharedus.

C'était louable. Mais nous qui savons maintenant que la ville des Osismii — pour ne parler que d'elle — était encore debout au v^e siècle et qui sommes convaincus qu'elle possédait un évêché, nous ne trouvons plus aussi probante la ressemblance approximative d'*Oxomensis* et d'*Oroma*.

Inévitablement, nous faisons un rapprochement qui nous paraît aussi justifié avec la formule *episcopus Oximensis*, utilisée pendant des siècles par les évêques de Léon qui en avaient hérité.

(1) F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne*.

(2) Dans l'*émigration bretonne*.

Il nous semble un peu pointu, dans ces conditions, d'aller chercher à Litharedus un siège obscur dans la lointaine Espagne, alors que tous les voisins de Carhaix — sauf Aleth, déjà tombé probablement aux mains des Bretons (1) — sont présents au Concile.

M. Ferdinand Lot a pourtant admis lui-même, avec sa bonne grâce coutumière, que Clovis ait pu faire appel à un Goth catholique pour combattre ses congénères ariens. Mais à cette époque (quatre ans après la bataille de Vouillé) la puissance des Wisigoths ne subsistait plus, en Gaule, que dans la Septimanie... et le roi franc n'avait plus besoin d'une aide semblable.

En vérité, le seul argument de poids que Joseph Loth ait pu fournir est celui-ci : *Litharedus* est un nom gothique et non franc (2)... On remarquera, cependant, que l'objection est encore purement phonétique et qu'elle découle du système proposé... La cacographie (a/o) était aussi bien facile.

Mais admettons que Litharedus soit un Goth. Un passage de Procope — que nous publierons ci-après — infère, à notre avis, que les légions de l'Armorique furent en hostilité avec les Wisigoths. Elles ne le furent pas toujours. Les Wisigoths ont été, un moment, très bien vus des Romains. Serait-il impossible que l'un d'eux soit monté sur le siège d'Osismus ? Pas plus que sur celui d'Osma, et sa présence au concile franc de 511 s'expliquerait tout naturellement.

V. — Carhaix et la ville des Osismii

Dans le Roman d'Aiquin (composé apparemment entre 1170 et 1190) on trouve « Ohès le vieil barbé », devenu Hoël dans les romans contemporains, par confusion avec le comte de Nantes, fils naturel de Barbe-Torte.

Sur les actes publics concernant la ville de Carhaix on trouve *Kerahès* en 1226 ; dans les Chansons de geste on a *Carahès*.

Il y a eu confusion entre le nom de la ville et une légende, commune à l'Orient et à l'Occident : celle d'une femme (3) qui croit ne jamais mourir, qui entasse les châteaux et multiplie les routes jusqu'au jour où elle s'aperçoit du néant de la vie par la vue d'un oiseau mort.

Cette légende porte en Bretagne le nom d'*Ahès*, qui fut (ou qui aurait été) un nom propre breton. D'où Carhaix = *Ker Ahès* : la ville d'*Ahès*. Confusion d'autant plus facile que Carhaix vient de **Carohès* (ainsi que nous le verrons tout à l'heure) et se trouve au centre d'un ancien réseau de voies romaines.

« Cette localité est la plus importante de la péninsule armoricaine à l'époque romaine. D'elle partaient sept voies dans toutes les directions de l'Armorique. » (4)

Le nom primitif était *Vorgium* ou *Vorganium* ; il fut remplacé par *Osismii* ou *Osismios*, selon le processus constaté pour les autres cités de la péninsule et pour la majeure partie de la Gaule.

(1) Selon Eginhard, les Bretons auraient débarqué d'abord sur les terres des Venètes et des *Curiosolites*.

(2) Le premier mot d'un nom composé se termine par -o chez les Francs, -a chez les Goths (J. Loth).

Litharedus a donné les noms français Liore, Lieurey, etc.

(3) Le « vieil barbé » du *Roman d'Aiquin* semble se nommer Ohès parce qu'il est le mari de *ladite dame*, dont il parle longuement.

(4) F. Lor, *Romania*, 1900.

Le nom vulgaire devait être *Osismos* (sans *i*). Dans un recueil de notes tironiennes contenues dans des manuscrits des IX^e et X^e siècles, on trouve une liste d'une centaine des villes de la Gaule avec leur double nom en latin. Sous le numéro 63-64, on trouve : OTHISMUS — VORGANIUM. L'époque de la rédaction de ces notes doit se placer vers le V^e siècle (1).

« Aux V^e-VI^e siècles la ville antique a si bien frappé l'imagination des immigrés bretons qu'ils ont donné son nom à toute la région environnante. Ils l'ont appelée *pou caer* : pagus civitatis, pays de la ville » (2).

Le nom actuel de Carhaix se décompose en deux mots : *Car-Osismos* ; le nom latin précédé du mot breton « ville ». C'est un hybride comme il n'est pas rare d'en trouver, même en Bretagne (3).

Joseph Loth avait objecté 1^o qu'on ne trouve pas *car* en pays actuellement bretonnant : la carte décèle *Cardelan* en Baden et *Carvarch* en Cléguérec (M.) ; 2^o que *s* ne pouvait se changer en *h* dans un emprunt au latin : on a plusieurs exemples contraires dans les noms communs (où les lois phonétiques sont, pourtant, beaucoup plus rigoureuses que dans les noms de lieux).

Ces objections philologiques, seraient-elles cent fois meilleures, ne tiennent pas à notre avis devant les faits historiques allégués par M. Ferdinand Lot qui s'appuie, au surplus, sur un document incontestable.

Quelle était l'importance d'*Osismus* ? Quoi qu'on n'ait jamais fait de fouilles systématiques sur son emplacement, on y a découvert un bel aqueduc, les ruines d'un grand établissement thermal, un « château d'eau », des colonnes, des statues (malheureusement brisées les unes et les autres), une belle mosaïque multicolore, des bronzes antiques et des monnaies à l'effigie des empereurs Claude, Vespasien, Aurélien jusqu'à Constantin, enfin un cimetière. Il serait à souhaiter que ces fouilles soient continuées méthodiquement sur une grande échelle.

Sept voies romaines, avons-nous dit, partaient d'*Osismus* se dirigeant vers Vannes, Coz Yeodet, Quimper, la pointe du Raz, Crozon, Le Conquet, Plouguerneau. On croit qu'il y en avait une huitième en direction de Rennes.

Osismus — ou, si l'on aime mieux, *Vorganium* — étant, de l'avis de tous, le chef-lieu des Osismii, cette ville devait donc posséder encore un sénat, un temple, une basilique (dont l'un ou l'autre avait pu être transformé en cathédrale à l'époque chrétienne) et peut-être un théâtre.

Et maintenant : à quelle époque a pu disparaître *Osismus* ? Pour nous il semble que ce soit au VI^e siècle. L'affaiblissement de l'Empire avait certainement diminué son importance, peut-être même ralenti sa vie publique ; le transfert très probable de l'évêché

(1) Le manuscrit en question fut publié en 1851 par Bourquelot dans l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France* ; il a été réédité en 1892 par le savant Zangemeister.

(2) F. Lor, *ibid.*

(3) Cf. Lillemer (I.-et-V.) = *l'île-meur* dans la zone mixte britto-romane.

à *Civitas Aquitonia* en serait une preuve. A notre avis l'immigration bretonne a dû lui porter le dernier coup. On se rappelle que Commor régnait dans ce pays; les haines qu'il avait coalisées ont dû se reporter sur la ville; les traces d'incendie, peu importantes mais réelles, qu'on y a découvertes, semblent devoir le confirmer. *Osismus* n'était sûrement pas détruite au v^e siècle, puisque les Bretons donnèrent son nom au pays environnant. Mais après le vi^e siècle, le *Pou-caer* disparaît de la mémoire des hommes. Il est fort probable que la ville, sinon tous ses habitants, l'avait précédée dans l'oubli.

VI. — Le passage de Procope relatif aux Armoriciens

Procope* nous apporte un témoignage précieux sur l'état de l'Armorique à la fin du v^e siècle et la manière dont elle entra dans l'Empire franc.

Il se trouvait alors, dit-il, que les Armoriciens étaient devenus les soldats des Romains (1). Les Germains (*id est* les Francs), voulant mettre sous leur domination ces peuples qui étaient leurs voisins et qui avaient rejeté leur ancienne forme de gouvernement (2), les pillèrent d'abord, puis poussés par l'amour de la guerre, marchèrent en masse contre eux. Les Armoriciens montrèrent leur valeur et leur dévouement pour les Romains; ils se conduisirent en braves dans cette guerre et les Francs n'ayant pu les vaincre par la force voulurent s'en faire des amis et des alliés. Ces propositions, les Armoriciens les accueillirent sans répugnance parce qu'ils étaient chrétiens les uns et les autres: ainsi réunis en un seul peuple ils arrivèrent à un haut degré de puissance. »

Cet accord ne peut être antérieur à 496, date de la conversion de Clovis. Le récit de Procope concorde avec la Vie de saint Melaine qui attribue à cet évêque de Rennes la soumission des Armoriciens.

Si l'on se rappelle, maintenant, que *des troupes maures* stationnaient au fond de l'Armorique, d'après la « Notice des dignitaires de l'Empire », et que le royaume des Wisigoths s'étendait jusqu'à la Loire avant la bataille de Vouillé (507), le passage suivant du même Procope devient clair :

« D'autres soldats des Romains avaient été postés aux extrémités du pays des Gaulois pour les garder: comme ils ne pouvaient revenir à Rome et qu'ils ne voulaient pas se joindre à leurs ennemis qui étaient Ariens, ils se donnèrent avec leurs enseignes et le pays qu'ils gardaient depuis longtemps pour les Romains aux Armoriciens et aux Francs; ils conservèrent leurs coutumes nationales et les transmirent à leurs descendants qui, aujourd'hui encore, croient devoir les garder pieusement. » (3)

Naturellement, Arthur de la Borderie a voulu envoyer ces autres soldats des Romains quelque part (il s'est bien gardé de préciser où) chez les Burgondes ou les Wisigoths, à cause du passage sur les Ariens. Evidemment, la présence de troupes romaines en Armorique gênait la thèse du dépeuplement de celle-ci... Le

* Historien grec du vi^e siècle, auteur de *De bello Goth.*

(1) On sait qu'il y eut, vers la fin de l'Empire, des sécessions temporaires dans certaines contrées de la Gaule.

(2) Allusion assez peu claire.

(3) Procope, *De bello Goth.*

passage sus-désigné de Procope ne nous gêne pas du tout, personnellement: qui pourrait nous prouver que les Wisigoths, entrés en Gaule en 410 et qui en parcoururent toute la moitié nord, n'aient pas eu du grabuge avec les légions romaines qui gardaient l'Armorique ?

Peut-on nous dire, aussi, comment ces légions se seraient données aux Armoriciens, si elles s'étaient trouvées hors de l'Armorique ?

Peut-on nous dire encore comment ces légionnaires auraient pu conserver des coutumes nationales qui différencieraient nettement leurs descendants un siècle après s'ils n'avaient été (comme les Maures de Carhaix et de Vannes) étrangers à ce qui les entourait ?

VII. — Les établissements gallo-romains de l'Armorique et les paroisses bretonnes dédiées à Saint-Pierre

Si nous examinons quel est sur la carte, d'après les critères de la philologie, le nombre des établissements gallo-romains de l'Armorique qui ont donné naissance à des communes modernes, nous voyons qu'il est, en Ille-et-Vilaine, de cent-dix sur trois cent soixante.

Soixante-et-onze sont compris dans la zone purement romane et vingt-neuf, seulement, dans la zone mixte romano-bretonne (1).

ZONE ROMANO-BRETONNE		ZONE ROMANE	
Saint-Servan	Lassy	Pleine-Fougères	Billé
[Aleth]	Saulon	Bazoug.-la-Pér.	Parcé
Miniac-Morvan	Bovel	Marcillé-Raoul	Luitré
La Boussac	Campel	Rimou	Chauvigné
Epiniac	Comblessac	Antrain	Parigné
Dingé	Lohéac	Le Ferré	Fleurigné
Québriac	Pipriac	Poilley	Mécé
Bazoug.-s.-Hédé	Sixt	Mellé	Princé
Bécherel	Ba'ns-sur-Oust	Louv.-du-Désert	Champeaux
Miniac-s.-Bécl.	Renac	La Baz.-du-Dés.	Marpigné
Médreac	Bain-de-Bret.	Baillé	Erbrée
Quédillac	Brain	Romagné	Argentré
Romillé	Messac	Beaucé	Le Pertre
Parthenay	Fougeray	Combournillé	Visselche
Talensac	Maure [Anast]	Javené	[Sipia]

(1) J. Loth, le regretté celtologue, a établi que le territoire historique de la Bretagne est partagé entre trois zones linguistiques: celle où le breton étouffa le roman à partir du viii^e siècle (de Binic à Saint-Nazaire), celle où le roman étouffa le breton du x^e au xiii^e siècle (de Roz-sur-Loison à Donges), celle où le roman fut toujours seul parlé couramment. V. *Les langues bretonne et romane en Armorique*, 1907.

Notre liste n'est pas limitative; elle comprend seulement les lieux dits d'une origine gallo-romaine évidente. Nous avons souligné le nom des communes où le roman persista jusqu'aux viii^e-viii^e siècles dans la zone bretonne et où il ne dut jamais disparaître dans la zone mixte. L'astérisque (*) désigne les localités de la zone bretonne où le breton ne cessa d'être parlé en général, depuis deux ou trois siècles, certaines depuis quatre et cinq. Les crochets [Aleth] désignent le nom de la localité à l'époque gallo-romaine, s'il est nécessaire.

Essé	Livré	Moigné	Torcé
Marcellé-Robert	Chevaigné	Laillé	Louvig.-de-Bais
Le Theil	Chasné	Cintré	Janzé
Eancé	Mezières	Izé	Piré
Martigné-Ferch.	Feins	Liffré	Chancé
Brécé	Andouillé	Acigné	Ossé
Ercé-en-Lamée	Aubigné	Thorigné	Corps-Nuds
Saulnière	La Mézière	Ercé-près-Liffré	Vern
Pancé	Gévezé	La Bouexière	
Poligné	Pacé	Domagné	
Balazé	Rennes	Cornillé	

La Loire-Inférieure comprend soixante-trois communes remontant à l'époque romaine sur deux cent vingt. Mais il faut retrancher celles de l'outre-Loire qui ne faisaient pas partie de l'ancienne Armorique et ne furent annexées à la Bretagne qu'au milieu du 1^x siècle; elles sont au nombre de dix-huit (1).

Les quarante-trois communes restantes se répartissent ainsi : quatre sont situées dans la zone anciennement bretonnante, seize appartiennent à la zone mixte et vingt-cinq à la zone romane.

ZONE BRETONNE	Blain Drefféac Missillac Crossac Besné Trignac Guersac (Saint-Malo de)	ZONE ROMANE	Joué Nort (Honoratum) Fay Savenay Sucé Ligné Couffé Belligné Thouaré-sur-L.
ZONE MIXTE	Campbon Bouvron Donges Vay	Fercé Rougé Ruffigné Juigné Erbray Auverné (Grand et Petit) Jans Nozay Issé Moisdon (villa Madonis) Saffré	Riaillé Pouillé Carquefou [Carcafagus] Nantes
Marsac Massérac Avesnac Fégréac Sévérac			

Le Morbihan n'offre plus que trente-cinq communes d'origine gallo-romaine sur deux cent cinquante-trois. Dix-sept appartiennent à la zone bretonnante, dix-huit à la zone mixte.

ZONE BRETONNE	Radenac Lantillac Piziac Berné Inzinzac Grand-Champ Vannes Séné Nivillac	ZONE MIXTE	Réminiac Ruffiac Carentoir La Gacilly Peillac Malansac Allaire Rieux [Duretia] Théhillac Glénac
Neulliac Silfac Moréac Moustoirac Sulniac Muzillac Molac Reguiny		Ménéac Brignac Mauron Lanouée Guilliers Campénéac Guillac Missiriac	

(1) Pour mémoire, nous en donnons la liste ci-après. Ces communes appartiennent toutes à la zone exclusivement romane, car on ne peut rattacher à la zone mixte les deux établissements bretons isolés que sont Paimbœuf et Pornic; ils sont, au même titre que Landéan et Landavran en Ile-et-Vilaine, de simples îlots linguistiques...

Vertou Maisdon-s.-S. Aigrefeuille Remouillé Gétigné	Boussay Bouaye Rezé Saint-Philbert [Déas]	Légé Paulx Arthon Chauvé Chéméré	Le Clion [Claudiomagus] Frossay Brains Bonneuvre
---	--	--	---

Les Côtes-du-Nord ont trente-huit établissements gallo-romains sur un total de trois cent quatre-vingt-neuf communes : neuf pour la zone bretonne et vingt-neuf pour la zone mixte.

ZONE BRETONNE	ZONE MIXTE	Eréac Yvignac Caulnes Erquy [Reginea] Bréhand Quessoy Pommeret Yfiniac Plaintel Quintin	Le Fail Etables Cohiniac La Méaugon Merdrignac Mérillac Collinée La Chêze Gausson La Ferrière
Pommerit-le-V. Callac Peumerit-Q. Cavan Pommerit-J. Loudéac Merléac Cohiniac Bourbiac	Matignon Corseul Bourseul Ruca Piédéliac Jugon Plénée-Jugon Sévignac Rouillac		

Le Finistère tout entier compris dans la zone bretonne possède encore quatorze communes d'origine gallo-romaine sur deux cent quatre-vingt-huit.

Rédéné Mellac Peumerit C. S. Sein [Senal] Guiler	Milizac Briec [Brithiacum] Locmaria-Q. [Civitas Aquilonia]	Scrignac La Feuillée Irvillac Guilers	Carhaix [Osismus vel Vorganium] Tréméven [Yuliac]
--	---	--	--

On observera que le nombre des lieux-dits d'origine gallo-romaine décroît brusquement dès qu'on s'enfonce dans la péninsule. Comme nous savons, par des documents irrécusables, que la cité des Osismii (par exemple) n'était pas plus déserte qu'une autre et que Carhaix, sa capitale, était même la localité la plus importante de l'Armorique à l'époque romaine, la seule explication plausible est celle-ci : *L'invasion bretonne a fait disparaître un grand nombre de ces établissements EN EN CHANGEANT LE NOM.*

Ce qui nous porte à le penser, c'est qu'un certain nombre de paroisses (aujourd'hui communes) de la zone bretonnante est sous le patronage de saint Pierre — patronage qui est éminemment gallo-romain, nous l'avons dit, et sous lequel se trouvaient les cinq cathédrales des cinq cités armoricaines. Ces communes ont aussi cette particularité, qu'elles se trouvent, pour la plupart, groupées sur le parcours des anciennes voies romaines (1).

Ainsi, dans le Finistère, le culte de saint Pierre rayonne autour de Vorganium en prenant trois directions : 1° en suivant la voie de Carhaix au castellum de Saint-Pol; 2° par la voie de Carhaix à Civitas Aquilonia (Locmaria-Quimper) sans atteindre cette ville; 3° directement vers Rennes, à travers la fameuse forêt démesurément amplifiée par La Borderie.

...Un groupe important se trouve dans la région de Brest (entre Plouguerneau et Crozon) où aboutissaient deux voies romaines) et, au sud, une ligne ininterrompue de la rivière de Quimper à Vannes sous la double influence des côtes et de la voie romaine de C. Aquilonia à Venetis.

(1) Nous prenons comme base de cette partie de notre chapitre le beau travail de M. de Laigue mentionné plus haut. Disons tout de suite qu'il n'est pas allé jusqu'au bout de nos conclusions.

FINISTÈRE

Argol	Hanvec	Plougourvest	Plougasnou
Arzano	Irvillac	Pleyber-Christ	Plouégat-Moys.
Baye	Lannilis	Poullaouën	Riec-sur-Bélon
Berrien	Melguen	Plounévez	Redéné
Bohars	Motreff	Plouguer	Saint-Pierre-
Briec	Milizac	Plouvien	Quilbignon
Coray	Ploudalmézeau	Plouguerneau	Saint-Goazec
Crozon	Plouguin	Plounéour-Trez	Sibiril
Cléder	Ploumoguier	Plouescat	Spézet
Fouesnant	Plougar	Plounévez-Loch.	Scrignac
Gouesnac'h	Plouénou	Plouidy	Taillé
Gouézec	Plouzévéde	Ploudiry	Tréflévenez
Guiclan	Plouvorn	Plougastel-D.	Trévoux
Guimaëc			

Dans les Côtes-du-Nord le culte de saint Pierre est incontestablement sorti de Corseul, il a longé la Manche, puis il a remonté le cours des rivières et suivi la voie romaine de Carhaix à Vannes ; il entre dans le Morbihan par elle et dans l'Ille-et-Vilaine par une ligne qui semble mettre en communication *Reginea* (Erquy) et Rennes par Broons.

COTES-DU-NORD

Allineuc	Pleumeur-Bodou	Plouagat	Piérin
Andel	Plouec'h	Plouvara	Plouguenast
Bothoa	Ploubezre	Plerneuf	Plessala
Bouillie (La)	Prat	Ploufagan	Piémét
Broons	Pluzunet	Plainehaute	Plumieux
Carnoët	Pedernec	Plaintel	Planguenoual
Corseul	Plouisy	Pledran	Pommeret
Créhen	Plouec	Ploëc	Plestan
Evran	Pommerit-le-V.	Plémy	Pléneuf
Erquy	Ploëzal	Plurien	Plumaugat
Goudelin	Plourivo	Plévenon	Quemper-Guez.
Guitté	Plounez	Plébouille	Ruca
Hénon	Pommerit-J.	Pluduno	Saint-Potan
Hénansal	Pleudaniel	Pléven	Servel
Kerrien	Pleumeur-Gaut.	Plorec	Squiffec
Kerpert	Pleubian	Plessix-Balisson	Sévigiac
Langourla	Plougrescant	Ploubalay	Taden
Languélias	Plounévez-M.	Plouer	Tonquédec
Langueux	Plougras	Pleslin	Trédias
Mael-Carhaix	Plougonver	Plélan-le-Petit	Trégueux
Maroué	Plélauff	Pléhédel	Trédaniel
Méniliac	Plounévez-Quin.	Plouha	Trébray
Merléac	Plésidy	Plourhan	Trémeur
Mûr	Ploumagoar	Pordic	Trémoré
Mégrit			

Dans le Morbihan il est jalonné par les voies de Vannes à Quimper, à Rieux, à Carhaix, atteint Rennes par la voie qui mettait en communication, comme on a toutes raisons de le croire, Carhaix et Rennes directement à travers la forêt centrale.

MORBIHAN

Arradon	Bignan	Caudan	Guern
Baden	Beignon	Crédin	Guisriff
Baud	Brandérian	Erdeven	Gourin
Bubry	Caden	Guidel	Guéhenno

Guégon	Mauron	Peillac	Queven
Gulliers	Mohon	Plunéret	Radenac
Inzinzac	Marzan	Plouhinec	Régulny
Kervignac	Monterblanc	Plomeur	Ruffiac
Locpéran	Malguénac	Ploerdut	St-Pierre-Quib.
Lignol	Melrand	Pleucadeuc	Silfiac
Languidic	Mendon	Pleugriffet	Sulmiac
Lanouée	Néant	Plescop	Sérent
Langonnet	Nivillac	Quistinic	Théhillac
Loyat	Nostang	Questembert	Vannes

Dans l'Ille-et-Vilaine, il borde la côte, d'une part, il longe la Vilaine, la voie de Rennes à Coutances et celle de Rennes à Angers, d'autre part, en rayonnant aux alentours de *Spia* (Visseiche).

ILLE-ET-VILAINE

Argentré	Drouges	Mont-Dol	Roz-Landrieux
Availles	Epiniac	Miniac-Morvan	Rheu (Le)
Baguer-Morvan	Etrellies	Montault	Retiers
Bédée	Ferré (Le)	Mécé	Romazy
Baz.-la-Pér.	Fougeray	Marpire	Sains
Boussac (La)	Gaël	Montr.-s.-Pér.	Saint-Péran
Chelun	Guipry	Martigné-Ferch.	St-Pierre-de-Pl.
Coësmes	Iffendic	Maure	Saint-Servan
Chané	Irodoeur	Noyal-s.-Vil.	Saint-Broladre
Châteaubourg	Landéan	Parcé	Taillis
Champeaux	Laille	Plélan-le-Grand	Trans
Celle-en-Coglès	Langon	Pleumeleuc	Tréverien
Chevaigné	Mordelles	Pléchatel	Treffendel
Chapelle-Chaus.	Médréac	Pleurtuit	Vezi
Clayes	Miniac-s.-Béch.	Quédillac	Vignoc
Domagné	Melesse	Québriac	Vitré
Domp.-du-Ch.	Montr.-sur-Ille	Rennes	Visseiche
Dourdain	Mareillé-Raoul		

Dans la Loire-Inférieure il suit la Vilaine et la Loire, le Don et l'Erdre, la voie de Nantes à Angers.

LOIRE-INFÉRIÈRE (1)

Abbaretz	Guéméné-Penf.	Mouzell	Rougé
Ancenis	Issé	Missillac	Ruffigné
Avessac	Juigné	Nantes	Saffré
Carquefou	Ligné	Nozay	Soudan
Couffé	Louisfert	Petit-Mars	Teillé
Chapelle-Glain	Montrelais	Plessé	Trans
Derval	Maumusson	Piriac	Varades
Escoublac	Mézanger	Rouxière (La)	Vay
Grand-Auverné			

Si nous additionnons maintenant les communes dont le nom accuse l'époque gallo-romaine et celles qui ont saint Pierre pour patron (compte tenu de celles qui se trouvent dans les deux catégories) nous obtenons : *Ille-et-Vilaine*, 168 ; *Loire-Inférieure* en deça, 67 ; *Côtes-du-Nord*, 91 ; *Morbihan*, 81 ; *Finistère*, 63.

Ces quelques chiffres s'équilibrent déjà mieux, mais ils donnent encore une répartition défectueuse puisque les départements ne correspondent pas aux anciennes cités gallo-romaines. En tenant

(1) A titre de curiosité, voici le patronage de saint Pierre au delà de la Loire : *Rézé, Bouguenais, Frossay, Saint-Père-en-Retz, Le Clion, Les Moitiers, Paulx, Remouillé, La Boissière.*

compte de celles-ci (1) nous avons : *Redones*, 132; *Namnetes*, 74; *Venetes*, 74; *Curiosolites*, 91; *Osismii*, 101.

On voit ainsi que la plus peuplée des cités armoricaines était celle de Rennes; on comprend alors son peu d'étendue devant lequel avait reculé le grand Longnon (2). Sur son territoire exigu, mais fertile et bien cultivé, la population gallo-romaine abondait. L'on s'explique donc facilement le rôle prépondérant qu'elle joua dans le ralliement de l'Armorique à Clovis et qu'elle garda lorsqu'elle entra dans la Bretagne. Elle le possède encore aujourd'hui.

...Les légendes ont la vie dure; nous espérons, cependant, avoir tué celle de l'Armorique déserte à l'arrivée des Bretons. En tous cas elle est sapée par la base.

Th. JEUSSET.

ADDENDA

I. — Le patronage de Saint-Martin

D'après La Borderie (*Histoire de Bretagne*, t. I, p. 200) la répartition du patronage paroissial de saint Martin — lui aussi éminemment gallo-romain — est la suivante :

	Evêché de Léon 2				
Finistère	»	Cornouaille	0	Cité des Osismii 2	
	»	Tréguier	0			
Morbihan 4	»	Vannes 3	» Veneti 3
		»	St-Brieuc 2		
Côtes-du-Nord 2	»	St-Malo 4	» Curiosolites 10
		»	Dol 4		
Loire-Inférieure 17*	»	Nantes 16*	» Namnetes 16
Ille-et-Vilaine 54	»	Rennes 46	» Redones 46
TOTAL des paroisses armoricaines dédiées à saint Martin					 77

Saint Martin étant mort vers 400, son culte a eu moins de cinquante ans pour se développer avant l'arrivée des Bretons. La répartition des paroisses qui lui sont dédiées (qui décroît, elle aussi, brusquement avec la limite des langues romane et bretonne) confirme l'ancienneté plus grande du patronage de saint Pierre en Armorique. Du même coup, la thèse de La Borderie d'après lequel les Curiosolites, les Veneti et les Osismii auraient refusé (on ne sait pourquoi) de répondre à l'appel du Christ, s'effondre entièrement. L'existence d'un évêché gallo-romain à Carhaix, à Vannes (avant Paternus) et à Corseul est, désormais, hors de doute.

(1) C'est-à-dire en suivant la limite des anciens évêchés (en faisant attention que l'évêché de Rennes a gagné au xiii^e siècle une dizaine de paroisses détachées de la cité des Namnetes).

(2) Dans l'*Atlas historique de la France* et la *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Longnon disait : « Si l'on admet les Diablinites (dans la Mayenne) il faut nécessairement reculer les limites des Redones jusqu'à la Rance... » Aussi n'osait-il identifier absolument l'évêché de Rennes et la *civitas Redonum*.

* Non compris les paroisses d'outre-Loire, au nombre de 7.

II. — Limites comparées de la cité des Redones, de l'évêché de Rennes et de la zone romano-bretonne

La limite extrême de l'avance de la langue bretonne au v^e siècle commence à l'est de Roz-sur-Couesnon, passe à l'ouest de La Bous-sac, traverse Cuguen, Lanrigan, Dingé, Guipel, Vignoc, Parthenay, Clayes, passe à l'ouest de Bréteil et aboutit sur le Meu à Talensac. Elle suit cette rivière, puis la Vilaine jusqu'aux environs de Plé-châtel, d'où elle se dirige vers Bain-de-Bretagne (1).

Nous avons déjà dit que l'évêché de Rennes s'est agrandi, postérieurement à 1123, d'une dizaine de paroisses, au delà du Semnon.

Il nous paraît fort probable qu'il eut, à une époque peut-être plus ancienne, un autre accroissement au nord-ouest, aux dépens de l'évêché des Curiosolites, soit le canton d'Antrain, au delà du Couesnon, et une partie de celui de Pleine-Fougères.

Pour nous, la limite de la cité des Redones commençait à Antrain (INTER AMNES = Entre deux eaux) : le Couesnon et l'Oy-sance), laissait aux Curiosolites de l'époque romaine Bazouge-la-Perrouse (BATLICA : entrepôt de grains, toujours situé aux confins de la « civitas »), probablement Dingé, Québriac (*Caburiacum*) et Tinténac et donnait aux Redones Rimou (position importante), Marcillé-Raoul, FELNS, et Bazouge-sous-Hédé. Le cours des rivières et l'emplacement des étangs coïncident avec cette limite.

A partir du canton de Hédé, et jusqu'au Semnon, les trois limites concordent.

Faut-il dire que, pour nous, l'emplacement de Jublains, et des remarques analogues qu'on peut faire dans la Mayenne, supposent que la cité des Redones avait à l'est sensiblement les mêmes limites que l'Ille-et-Vilaine.

III. — Candé (M.-et-L.) et les Namnètes. Le fleuve Héritus, nouvel indice de l'importance de Carhaix

D'après Longnon, la cité des Namnètes aurait compris le territoire de Candé (*Condute* sur notre carte) qui entre comme un coin dans la Bretagne; il faudrait donc ajouter deux ou trois établissements gallo-romains à cette cité (Freigné, etc.).

Le géographe hellène Ptolémée mentionne en Armorique le fleuve *Hertus*, qu'il place auprès du promontoire *Gobaëum*. Il ne peut s'agir, à notre sens, que de l'HIERE, affluent de l'Aulne, qui passe à Carhaix. A l'époque romaine, le fleuve côtier qui se jette dans la rade de Brest devait être regardé comme l'*Hertus flumen*, la continuation du cours d'eau qui arrose la capitale des Osismii. Le promontoire *Gobaëum* serait donc ou bien la pointe de Crozon, ou le cap Saint-Mathieu.

(1) J. LORX, *Langues romane et bretonne en Armorique*.





LES DANSES BRETONNES

par la Bardesse ERWANEZ GALBRUN.

(Planches de J.-E. THOUAULT, d'après les dessins originaux de l'auteur.)

A l'heure actuelle, dans nos campagnes, malheureusement, les vieilles danses sont moins en honneur qu'autrefois. La jeunesse, dans maints endroits, leur préfère les rythmes heurtés et quelquefois si peu harmonieux des danses dites « modernes », d'ailleurs plus faciles à apprendre.

Et pourtant, la plupart de nos danses sont loin d'être de lourdes « sabotées » accompagnées de mimiques plus ou moins spirituelles. Au contraire, joyeusement rythmées, et les pas bien scandés, elles ne perdent rien de leur légèreté ni même d'une certaine élégance. De temps en temps, le cavalier, d'un coup sec du talon, raffermirait la cadence, mais cette fioriture ne doit nullement se transformer en gambade ou cabriole, mais garder, au contraire, un petit ton réservé qui est, en quelque sorte, le cachet, la marque de caractère de la vraie danse bretonne.

C'est lorsqu'on est séparé des êtres chers qu'on y pense le plus : ainsi le Breton exilé pense continuellement à sa Bretagne et est fier de la faire connaître et admirer de tous. C'est pourquoi le mouvement de rénovation de nos vieilles danses a pris naissance à Paris, vers 1928-1929, autant que je puisse l'affirmer et ce fut (sauf erreur) M. Sanseau, alors membre du Cercle Celtique de Paris, qui en fut le promoteur. Cornouaillais d'origine, il connaissait fort bien les vieux pas de son terroir et il les apprit à quelques amis. Bretons comme lui. Plus tard, en 1930, il fonda les « Korollerien Breiz Izel » (Danseurs de Basse-Bretagne), groupement auquel M. Jaffrennou, grand-druide Taldir, consacra un article en son temps dans *An Oaled*.

Leur répertoire, enrichi graduellement par l'apport de ses membres (tous Bretons d'origine) comprenait, lors des fêtes du Gorsedd à Roscoff, en juillet 1934, une quinzaine de danses différentes, originaires des divers coins de la Bretagne, et d'autres étaient, paraît-il, à l'étude. Voici la liste de ses danses, que l'on peut diviser en deux groupes :

1° Danses accompagnées d'instruments de musique, plus généralement de la bombarde et du binou.

2° Danses chantées.

Dans la première catégorie nous trouvons : gavotte, bal à deux, bal à quatre, jabadao, danse des rubans, la dérobee.

Dans la seconde : jibidi, pedestoup ou stoupik, gymnaska, pas-sepié, pastorale, piler lan, danse des baguettes, la ridée.

Voici les principales caractéristiques de ces danses :

Première série (danses avec instruments de musique).

La gavotte (Ar Gavoten). — Il existe de nombreuses variantes de la gavotte, mais quelques-unes se rapprochent plutôt des rondes

ou « dans a dro », très répandues dans la Haute-Cornouaille (pays de Carhaix, Huelgoat et environs).

La plus gracieuse me semble être celle qui fleurit (avec quelques légères variantes de canton à canton dans la Basse-Cornouaille (pays de Quimper, Quimperlé, Pont-Aven et environs).

On l'exécute à 4-2 hommes—2 femmes.

Se donnant le bras tout en se tenant la main, les deux femmes se placent au milieu, un homme à chaque extrémité de la ligne. Le mouvement part vers la gauche, du pied gauche et s'exécute en 8 temps, avec, au 5^e temps, le « paz dreoñ », pas en arrière du pied droit qui ramène le groupe vers la droite, lui donnant le joli mouvement ondulant d'une vague. La difficulté de la gavotte réside précisément dans ce « pas en arrière » : un demi-cercle du pied droit le ramenant derrière le gauche, poussant presque ce dernier pour attaquer le 6^e temps (voir graphique).

Plus ou moins sauté, plus ou moins glissé suivant qu'il vient de Pont-Aven, de Pont-l'Abbé ou de Quimperlé, le pas de gavotte est la clef de voûte de toutes les jolies danses propres à la Cornouaille. On l'exécute sur des airs de terroir, comme aussi sur les mesures bien connues de « An hini goz », « Matilin an Dall » ou « Ar Pillauer ».

Danse des rubans (Danz ar Seisen). — Je l'appellerai la grande gavotte. En effet, cela ressemble au pas de gavotte redoublé, avec en plus, toutes sortes de finesse dans des entrechats.

Nombre illimité d'exécutants. Se tenant par la main, deux à deux, les danseurs évoluent vers la gauche pour former un cercle. Il faut une certaine virtuosité pour la réussir parfaitement. Si ma mémoire est fidèle, c'est une danse du pays de Léon où M. Bodenez Léonard lui-même et membre des « Korollerien Breiz-Izel », la retrouva et qu'il remit en honneur dans son groupe.

Les mêmes airs que la gavotte servent aussi à accompagner cette danse.

Bal à deux. — Comme le mot l'indique, se danse à deux. Se tenant par la main (le cavalier à gauche de sa cavalière), les couples (en nombre illimité) se suivent en rang et commencent une promenade au pas marché (16 pas). Puis se prenant les deux mains en se faisant vis-à-vis chaque couple part, au pas de gavotte, vers la gauche de la cavalière (c'est-à-dire à contre-sens de la marche), puis reviennent vers la droite (8 temps) — un pas de gavotte en un demi-tour à gauche, un autre en un demi-tour à droite (8 temps) un pas de gavotte vers la gauche — retour vers la droite (8 temps) et un tour complet vers la gauche en pas de gavotte (8 temps). Et l'on recommence par alternative de promenade et de la figure complète.

Danse du Pays de Cornouailles, comme la suivante :

Bal à quatre. — Variante de la précédente. Débute également par la promenade en 16 temps, mais au 12^e temps, le couple de tête (c'est-à-dire le 1^{er}, le 3^e, le 5^e, etc.) doit se retourner face au couple qui le suit (2^e, 4^e, 6^e, etc.) de façon à ce qu'un cavalier soit face à une cavalière et commence la figure qui est une danse croisée sur 8 pas de gavotte (soit 32 temps). (Voir graphique.)

Les airs du bal à deux et du bal à quatre sont propres à ces danses; les sonneurs de binious les connaissent bien.

Jabadao. — S'exécute à 8 (4 couples) au pas de gavotte, en deux mouvements :

a) une ronde au pas de gavotte (2 pas-16 temps);

b) une très gracieuse figure de quadrille également au pas de gavotte (le « paz dreñ » très atténué).

Les cavaliers avancent ensemble vers le centre puis, se retournant légèrement vers la cavalière qui se trouve à leur droite, lui prennent la main, et reculant la font passer par devant eux vers la gauche en un tour complet sur elle-même. On répète quatre fois le mouvement (32 temps) pour que les cavaliers retrouvent leur cavalière de départ. Tous ces mouvements très gracieux mais sans mignardise. Les cavaliers, au premier temps de chaque pas de gavotte, d'un coup sec du talon, bien ensemble, raffermissent le rythme.

Air de biniou propre à cette danse, en deux motifs correspondants à chaque mouvement.

Danse du pays de Cornouaille.

La dérobee. — Danse du pays de Guingamp où on la danse particulièrement le jour de la Saint-Loup, le premier dimanche de septembre.

Les danseurs, par couple, en une longue file, partent au pas marché (légèrement sautillant) (16 pas), puis suivent les quatre figures du tour complet, du demi-tour, des saluts et des demi-cercles, chacune également en 16 temps et alternant avec 16 pas de promenade.

a) *tour complet* : quadrille, les quatre mains droites réunies au milieu, formant un X; on tourne au pas sauté pendant les 16 temps.

b) *demi-tour* : même figure, mais au 8^e temps, les danseurs se retournent vivement, se donnent les mains gauches et tournent en sens contraire pendant les 8 derniers temps.

c) *saluts* : sur deux lignes vis-à-vis : cavaliers d'un côté; cavalières de l'autre. Au 1^{er} temps, se prenant la main droite ils se saluent, puis se croisent et se retournent pour se faire à nouveau vis-à-vis (2^e, 3^e, 4^e temps). Au 5^e temps, salut en se tenant la main gauche, et on répète la figure une seconde fois jusqu'au 16^e temps avec salut au 9^e et 13^e temps.

d) *demi-cercles*. — Après la promenade, les danseurs se lâchant les mains forment un demi-cercle en marchant les uns derrière les autres, vers l'extérieur, les cavaliers d'un côté, les cavalières de l'autre. Se retrouvant côte à côte à l'autre extrémité du demi-cercle, ils se redonnent la main puis se séparent à nouveau une fois arrivés au point de départ (16 temps).

A un moment quelconque, pendant les saluts ou les demi-cercles, un cavalier, qui jusque-là ne participait pas à la danse, vient se place inopinément devant une cavalière, la *dérobant* ainsi à son cavalier précédent qui n'a plus qu'à recommencer lorsqu'il trouvera le moment propice. C'est ce qui justifie le titre de la danse « la dérobee ».

Les airs de dérobee sont nombreux. On en trouve une très jolie variété harmonisée par M. Thielemans, sous le titre « Les dérobees ».

2^e série (danses chantées).

Le jibiri ou *jibidi*. — Connue aussi bien en Haute-Bretagne qu'en Trégor, Léon, Goëlo ou même en Vannetais, cette danse est d'une simplicité enfantine : une ronde en 16 temps, puis, en 8 temps, on saute en avançant alternativement un pied puis l'autre, en suivant le rythme de la chanson en français : « C'est la fille de la meunière, etc... » On peut la compliquer un peu et la rendre

plus scénique en dansant la ronde sur le pas de gavotte et le refrain, alternativement à 2, à 4, à 8 danseurs et en ronde complète.

Pedestoup ou *stoupik*. — Encore une ronde, en 16 temps, puis au refrain, une série de petits coups frappés par un pied, puis par l'autre (16 ou 32 temps, suivant le chant, avec changement de pied tous les 8 temps). C'est également une danse connue dans toute la Bretagne où des airs lui sont appropriés suivant la région. Les « Korollerien Breiz-Izel » y ont appliqué avec bonheur la chanson : « Les gars de Locminé », ainsi le sujet de cette mélodie populaire corrige-t-elle ce que peut avoir d'un peu monotone, cette danse très simple.

Gymnaska. — Ronde, plus spécialement connue en Cornouailles. Contrairement à toutes les autres danses citées ici, elle se décompose en 6 temps. Trois pas, partant du pied gauche, vers la gauche, puis on croise alternativement la jambe droite devant la gauche et la gauche devant la droite, et on recommence jusqu'à la fin du chant : « En revenant de Nantes », qui n'a pas de refrain, mais dont les couplets s'enchevêtrent drôlement les uns dans les autres.

La ridée. — Je devrais dire : les ridées, car, de même qu'il y a plusieurs gavottes, il y a de multiples ridées. Danse propre au pays de Vannes, elle est à Pontivy plus sautillante, plus lente à Lorient, mais c'est toujours une ronde dans laquelle le mouvement des bras doit rigoureusement suivre le mouvement des pieds. Les hommes, eux, peuvent s'y livrer à toutes sortes de fantaisies, entrechats, « ailes de pigeon » agrémentés de coups de talon bien rythmés, mais les femmes suivent plus posément le rythme marqué par le biniou et la bombarde qui, parfois, viennent soutenir le chant.

Nombre de chants de ridées sont à paroles françaises : « A Lorient vient d'arriver », etc...; « Derrière de chez mon père », etc. Toujours avec des ritournelles à 8 temps.

Piler lann. — Danse des Montagnes d'Arrée.

Elle fut retrouvée, comme la danse des rubans, par M. Bodenez, dans le pays de Léon et mis au point par les « Korollerien Breiz-Izel ». Il fut impossible, cependant, de retrouver le texte intégral de la chanson s'y adaptant et M^{me} Erwanéz Galbrun composa alors tout spécialement le « Son danz ar Piler Lan » qui parut dans le numéro du journal *Breiz* du 20 septembre 1931.

Cette danse, dont le nom signifie « Pileur d'ajonc », illustre en effet le travail qui consiste à piler l'ajonc, détruisant ainsi la partie piquante, avant de le donner en nourriture au bétail, dans ces pays montagneux et arides où l'herbage est rare.

Le nombre d'exécutants est illimité, mais il faut autant de femmes que d'hommes. A noter que le pas des hommes est différent de celui des femmes. Tandis qu'ils se placent en chaîne, se tenant par la main, elles, face aux cavaliers, alignées les unes derrière les autres, mains aux hanches, détaillent le pas suivant :

a) *Pas de la femme* : Position de départ : face à chaque cavalier, le pied gauche en avant.

1^{er} temps : Demi-tour à droite, du pied gauche, pour prendre la file, 3 pas marchés.

4^e temps : Le pied droit légèrement écarté du pied gauche.

5^e et 6^e temps : Le pied gauche rejoint le pied droit, puis reprend sa position écartée.

7^e temps : Le pied droit rejoint le gauche.

8^e temps : Pied gauche en avant face au cavalier, en un demi-tour à gauche.

b) *Pas de l'homme* : Position de départ : pied droit en avant,

1^{er} temps : Le pied droit rejoint le gauche, puis 3 pas marchés.
 4^e temps : Le pied gauche doit être légèrement écarté du droit.
 5^e temps : Le pied droit rejoint le gauche.
 6^e temps : Croiser le pied gauche levé devant le droit.
 7^e temps : Reposer le pied gauche à terre.
 8^e temps : Avancer le pied droit en avant, points face à la cavalière.

Et l'on recommence.
Danse des baguettes. — Ancienne danse des glaives, originaire du pays de Carhaix et des Montagnes Noires. C'est M. Jaffrennou qui l'y a retrouvée et y a consacré un entrefillet dans *An Oaled* en 1931.

On l'exécute par groupe de 2 et de 3 danseurs.
 A deux. — Les danseurs, face à face, tiennent une baguette dans chaque main (le vis-à-vis tenant l'autre extrémité), puis exécutent un mouvement tournant vers la gauche (16 temps).

Pivotant sur eux-mêmes, ils passent alternativement sous les baguettes qui se croisent au-dessus de leurs têtes.

Dans la figure à 3 un exécutant supplémentaire (un homme) tient dans chaque main une baguette dont il présente l'autre extrémité à chacune des deux danseuses qui la prennent de la main droite. Le cavalier sert en quelque sorte de pivot. Les deux femmes exécutent le mouvement tournant vers la gauche (16 temps). Puis passent alternativement sous chaque baguette que le pivot doit croiser et diriger comme il convient (16 temps).

Pour varier, les cavalières prennent ensuite les baguettes de la main gauche, et tournent vers la droite.

On l'exécute l'ensemble à petits pas légèrement sautillants, ou mieux au pas de gavotte, en accélérant la cadence au fur et à mesure.

Le chant est une ritournelle à deux phrases répétées : « Coat Kerien zo delio fao, a zo leden, etc... » assez entraînant.

Passépiéd. — Comme la précédente, c'est une danse du Poher. Deux couples disposés en quadrille, les mains suivant les mouvements du corps, on part (toujours vers la gauche) l'un derrière l'autre, au pas de marche, pour former un cercle (16 temps).

Revenus face à face on exécute un saut en avant sur le pied droit, puis un recul en arrière en trois petits pas. On répète deux fois ce mouvement (16 temps).

J'ai vu une variante du passépiéd à Guerlesquin, où le pas de l'homme est beaucoup plus compliqué : deux sauts en avant sur le pied droit croisé devant le gauche; deux sauts en arrière sur le pied gauche croisé derrière le droit. Cela demande une grande souplesse et beaucoup d'entraînement.

La chanson, qui comporte 8 couplets, est appropriée comme paroles à cette danse.

Pastorale de Poullaouen. — L'origine de cette danse est très ancienne.

Sa particularité est d'être exécutée uniquement par des hommes. Il existe, paraît-il, à Poullaouen, un très vieux manuscrit qui comporte le texte et la mise en scène d'une Pastorale, avec dialogue de la Vierge Marie et de l'Ange Gabriel, chœur des Anges, des Rois Mages, apparition du diable et de diabolins, etc., tout à fait à la manière des Mystères du Moyen-Age. Les Bergers ont naturellement leur rôle, et en l'honneur de l'Enfant-Dieu qu'ils viennent adorer, ils exécutent leurs plus beaux entrechats : c'est la pastorale ou danse des bergers.

Les paroles du chant rappellent la Nativité et l'Adoration des Bergers. Le rythme, bien soutenu, doit être accéléré graduellement jusqu'à la fin de la danse.

Le mouvement commence comme pour le passépiéd : les quatre hommes tournent vers la gauche, marchant l'un derrière l'autre pour former un cercle, les mains suivant les mouvements du corps. Ils ne doivent partir qu'au deuxième temps du chant, en frappant fortement du talon gauche. Cette première figure dure 16 temps.

Revenus à leur place de départ, les mains aux hanches, ils marquent le pas sur place en balançant la pointe du pied gauche (8 temps).

Puis, coudes au corps, le pouce dans l'emmanchure du gilet, d'un bond de côté (tous dans le même sens, soit vers la gauche des uns et la droite des autres), ils sautent sur une jambe, tandis que l'autre, repliée en arrière, vient par deux fois, en cadence, frapper le... bas des reins. Un bond dans l'autre sens et l'on recommence dans les deux sens (12 temps), terminant la figure par le claquement sec de quatre paires de talons s'immobilisant dans la position de départ. Il y a trois couplets à la chanson, dont les trois figures se répètent en tout trois fois.

Cette danse, une des plus caractéristiques du répertoire, demande une grande souplesse et ne souffre pas l'à-peu près dans l'exécution. Ce sont les femmes, immobiles, qui chantent couplets et refrains, en scandant le mouvement de battements de mains, de plus en plus rapides.

Ce ne sont pas là toutes les danses de Bretagne. Le Pays de Vannes et le Pays Gallo en ont un répertoire très riche encore inexploité. Lacune à combler dans un proche avenir.

Bégard, le 8 mai 1935.
 (Tous droits réservés.)

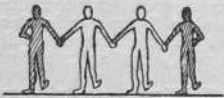
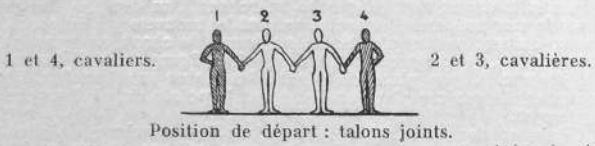
LES AIRS

Il existe des disques Pathé et Columbia pour les danses : gavottes, bal à deux, jabadao, stoupik.

Ces danses ont figuré dans le film muet : *La Closerie des Genêts*; dans les films sonores : *Ar Mor* et *Au pays breton*; dans le film parlant breton : *Chanson d'Armor*.



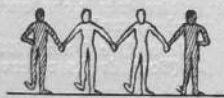
I. - LA GAVOTTE



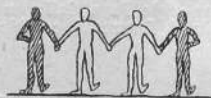
1^{er} temps : Pied gauche en avant.



5^e temps : Pied droit derrière le gauche en demi-cercle.



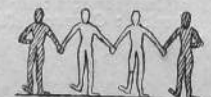
2^e temps : Pied droit en avant.



6^e temps : Pied gauche en avant.



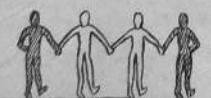
3^e temps : Pied gauche en avant.



7^e temps : Pied droit en avant.



4^e temps : Sauter sur pied gauche, pied droit levé.

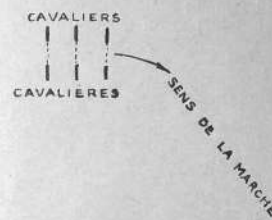


8^e temps : Sauter sur pied droit, pied gauche levé.

II. - BAL A DEUX

1^{er} mouvement : 16 temps.

Promenade au pas libre, en rangs, couple par couple, le cavalier à droite du cavalier, nombre illimité.



Position de départ.

2^e mouvement, 32 temps : 8 figures au pas de gavotte, sans le pas en arrière.



Figure I, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte vers la gauche de la cavalière.

Figure II, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte pour revenir sur la droite.



Figure III, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte en un $\frac{1}{2}$ tour à gauche.



Figure IV, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte en un $\frac{1}{2}$ tour à droite pour revenir.



Figure V, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte vers la gauche de la cavalière.



Figure VI, 4 temps : $\frac{1}{2}$ pas de gavotte vers la droite pour revenir.



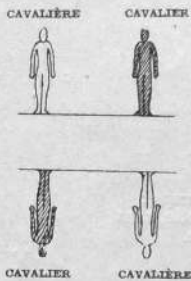
Figures VII et VIII, 8 temps :

Pas complet de gavotte en un tour complet à gauche.
Nota : Dans les figures le cavalier part du pied droit et la cavalière du pied gauche.

III. - BAL A QUATRE

1^{er} mouvement, 16 temps :
Promenade comme dans le bal à deux.

2^e mouvement, 16 temps :
4 figures du pas de gavotte sans le pas en arrière.



Position de départ.

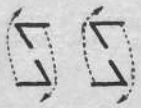


Figure I, 4 temps :

Chaque exécutant avance en $\frac{1}{2}$ pas de gavotte du pied gauche, en offrant d'abord la main droite au partenaire qui lui fait vis-à-vis, puis au 4^e temps, la main gauche à son partenaire initial qui se retrouve à sa hauteur. Au 4^e temps, toutes les mains se tenant doivent donner la figure ci-dessus.

- 1°) Les A, cavaliers, face à l'intérieur de la chaîne.
- 2°) Les B, cavalières, face à l'extérieur de la chaîne.

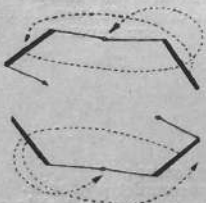


Figure II, 4 temps :

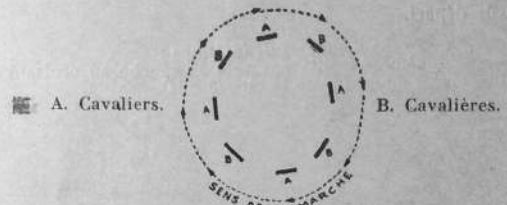
Au 5^e temps, se lâcher la main droite, les cavaliers entourant la taille de leur cavalière, font avec elle un mouvement tournant de droite à gauche, pour revenir face à face avec l'autre couple.

Figures III et IV (comme I et II)

IV. - JABADAO

1^{er} mouvement, 16 temps :

Rondes à 8 exécutants, 4 hommes, 4 femmes alternés.
2 pas de gavotte du pied gauche, avec le pas en arrière.



2^e mouvement, 32 temps :

8 figures au pas de gavotte, pas en arrière atténué.

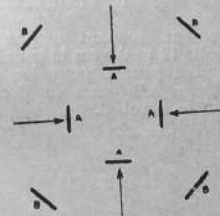


Figure I, 4 temps.
Figure III, 4 temps.
Figure V, 4 temps.
Figure VII, 4 temps.

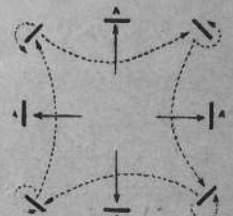


Figure II, 4 temps.
Figure IV, 4 temps.
Figure VI, 4 temps.
Figure VIII, 4 temps.

$\frac{1}{2}$ pas de gavotte. Les cavaliers A avancent au centre. Les cavalières B marquent le pas sur place.

$\frac{1}{2}$ pas de gavotte. Les cavaliers A reculent en prenant la main droite de la cavalière qui se trouve à leur droite, la font passer à gauche, tandis qu'elle pivote sur elle-même.

V. - DANSE DES BAGUETTES

1°) A DEUX

1^{er} mouvement, 16 temps :
Tourner vers la gauche au pas de gavotte (2 pas).



Position de départ.

2^{er} mouvement, 16 temps :
Pivoter sur soi-même à petits pas vers la gauche en croisant les baguettes levées au-dessus de la tête (3 fois).

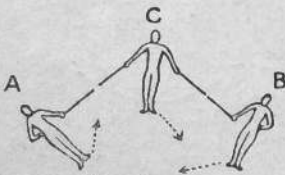


Figure 1

Figure 2

2°) A TROIS

1^{er} mouvement, 16 temps :



Position de départ.

Le pivot C, ayant fait un tour sur lui-même en faisant passer la baguette main gauche par dessus sa tête, lève ensuite la baguette main droite et fait passer la cavalière B par dessous.

Mouvement tournant au pas de gavotte (2 pas) vers la gauche: du pied gauche pour les cavalières A.B, vers la droite pour le pivot C.

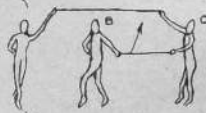


Figure II, 8 temps :

Le pivot C, ayant fait un tour sur lui-même en faisant passer la baguette main gauche par dessus sa tête, lève ensuite la baguette main droite et fait passer la cavalière B par dessous.

2^{er} mouvement, 16 temps :



Figure I, 8 temps :

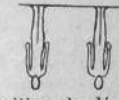
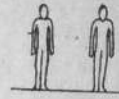
La cavalière A à main droite du pivot, revenant sur ses pas.

Nota : On recommence les deux mouvements, mais pour varier, les cavalières A et B peuvent prendre la baguette de la main gauche. Les figures 1 et 2 se trouvent alors inversées.

VI. - PASSEPIED

1^{er} mouvement, 16 temps :

Par groupe de 4 exécutants, mouvement tournant les uns derrière les autres au pas de marche rythmée, les mains suivant les mouvements du corps.



Position de départ.
2^{er} mouvement, 16 temps :



Figure I, 4 temps.

Figure III, 4 temps.

Les 4 exécutants se faisant vis-à-vis souvent en avant sur le pied gauche, puis croisent le pied droit devant le gauche.

Figure II, 4 temps.

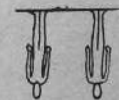
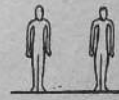
Figure IV, 4 temps.

Puis reculent en 3 petits pas en croisant le pied gauche devant le droit.

VII. - PASTORALE OU DANSE DES BERGERS

1^{er} mouvement, 16 temps :

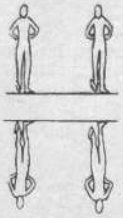
Promenade au pas de marche accéléré. Départ du pied gauche vers la gauche, mais seulement au 2^{er} temps du chant, sur un coup sec du talon, les bras suivant les mouvements du corps. Les 4 exécutants sont des hommes.



Position de départ.

Sens du mouvement tournant.

2^e mouvement, 8 temps :



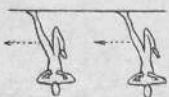
Les mains aux hanches, pied droit en avant pointe levée, se balançant en mesure.

Pied gauche en avant pointe levée, se balançant en mesure.

3^e mouvement, 12 temps :

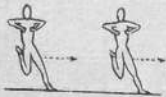


Un bond à droite sur le pied droit, le pied gauche frappant 2 fois le postérieur, mains repliées à l'entournure du gilet.

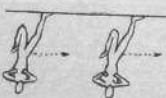


Un bond à gauche sur le pied gauche, le pied droit frappant 2 fois le postérieur, mains repliées à l'entournure du gilet.

Figure I, 2 temps.
Figure III, 2 temps.
Figure V, 2 temps.

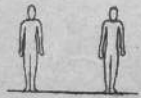


Un bond à gauche sur le pied gauche, etc...



Un bond à droite sur le pied droit, etc...

Figure II, 2 temps.
Figure IV, 2 temps.
Figure VI, 1^{er} temps.



Au 12^e temps, d'un coup sec, les talons se rejoignent et les bras retombent le long du corps.

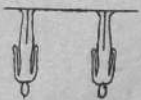
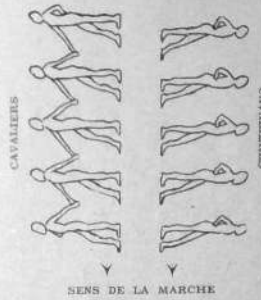


Figure VI bis, 2^e temps.

VIII. - PILER-LANN



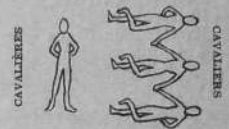
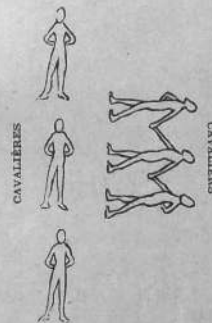
Position de départ :
Cavaliers : pied droit en avant, se tenant par le petit doigt.

Cavalières : pied gauche en avant, mains aux hanches.



1^{er}, 2^e et 3^e temps :
Pas de marche : cavaliers à gauche du pied gauche, cavalières à droite du pied droit, en faisant 1/2 tour à droite.

5^e temps :
Cavaliers : pied droit rejoignant le gauche.
Cavalières : pied gauche rejoignant le droit.



4^e temps :
Cavaliers, pied gauche écarté au droit; cavalières, pied droit écarté du gauche.

8^e temps :
Cavaliers : pied gauche levé, croisé devant le pied droit.
Cavalières : pied droit écarté du gauche.

7^e temps (comme le 5^e)
Cavaliers : pied droit rejoignant le gauche.
Cavalières : pied gauche rejoignant le droit.

8^e temps :
Position de départ.

QUELQUES REFRAINS DE DANSES

PASSEPIED

Damp d'an unan,
Lamp digou digou,
Damp d'an unan
Lamp digou da ;
Choukomp ganthi
Lamp digou digou
Choukomp ganthi,
Lamp digou da.

Damp d'an eilved, etc.

Damp d'an drived, etc.

PASTORALE

Pa c'hanaz Jezus da Nouel
E barz ar vro Jude,
An de se oa solanel
Hag a joa oa ive;
Na oa na bihan na braz
Eur prezant ha na zigasaz,
Evit rei, evit rei,
Evit rei, rei, rei,
Evit rei da Jezus
Ar Roue gloriuz.

BAGUETTES

En Keryann zo deliou fao
A zo ledan, a zo ledan,
En Keryann zo deliou fao
A zo ledan ha tanao.
A zo toullet ha didoulet,
A zo toullet gant ar glao,
A zo toullet ha didoulet,
A zo toullet gant ar glao.

En Keryann zo eur c'had wenn
A zo koachet, a zo koachet,
En Keryann zo eur c'had wenn
A zo koachet er bern foenn.
A zo toullet ha didoulet
A zo toullet gant eun tenn.
A zo toullet ha didoulet,
A zo toullet gant eun tenn.



Historical links between Britain and Brittany

by Augusta LAMONT, M. A., B. Sc., of Knockdow.

Under the above title the writer has twice lectured to Celtic organisations in Edinburgh, and the following pages contain part of the matter which was then delivered. In dealing with historical subjects the writer ever keeps in view two main ideas: firstly that the study of the history of our own country is fundamental to the fostering of the national spirit, secondly that to study the history of other peoples prepares the way for a sympathetic understanding of their character and their views. Hence it was found to be a congenial task to present to Scottish audiences facts from their own history, and from that of the British people in general, which link them to the kindred Celtic people of the old Duchy of Brittany.

1. — Breton Colonisation

The first in this selection of historical links is the most important since it concerns the actual composition of the Breton people. The colonisation of the ancient Armorica by refugees from Britain during the Barbarian invasions and the protracted disorders ensuing on the break up of the Roman Empire, are too well known to all Bretons to need enlarging on here, but to many British readers this fact is quite unfamiliar, and it comes as an interesting revelation to them to be told why Britain and Brittany bear names which are practically identical. For the benefit of both parties, however, mention may well be made of an interesting episode which preceded the long series of migrations but which is less frequently related in detail.

In the year 383 a Spanish commander in the Roman army in Britain, of the name of Magnus Clemens Maximus, rose in revolt and was proclaimed Emperor. He was married to the daughter of a British chief, and had a large and enthusiastic following among the Britons as well as among the Roman soldiers. Crossing over the Channel, he invaded Gaul with a fleet and an army which were long afterwards remembered as the emigration of a considerable part of the British nation. It is said that there were 30,000 soldiers and 100,000 plebeians. Five years later (388) Maximus was defeated by the Emperor Theodosius, but before this happened he had rewarded his troops with grants of land in Armorica, and on these lands they became permanently settled.

Even allowing for the fact that these 30,000 soldiers may have included many Roman legionaries and foreign auxiliaries, still the majority of them, and doubtless all of the « plebeians » must have been people of British stock. The infusion of British blood must therefore have been considerable, but possibly it was diffused over a wider area than present-day Brittany, for the term « Armorican Provinces » was applied by the Romans to all north-western Gaul between the Seine and the Loire.

Doubtless this early settlement paved the way for the subsequent colonisation of Armorica by Christianised Britons which proceeded during the following two centuries. The sixth century provides a specially interesting link between Scotland and Brittany in the person of Gildas — saint and missionary, whose treatise, « De Excidio Britanniae », is an important record of the events of his time. He was born in 516 at Dumbarton, the ancient capital and stronghold of the Strathclyde Britons, called by them *Alcluyd*, or « Clyde-Strathclyde Britons, called by them *Atcluyd*, or « Clyde-area in early life, he moved to the neighbourhood of the Bristol Channel, and about the year 546 fled to Brittany with one of those bands of South Britons who were fugitive from the devastations and brutalities of the Saxons. S. Gildas founded a community at Rhuys in Morbihan, and, never again re-visiting his native Strathclyde, died in 570 in the Island of Houat in Quiberon Bay.

The relationship between Britain and Brittany resulting from colonisation carried on over a period of more than two centuries, is close both racially and linguistically. It is a fundamental fact which gives special point and interest to certain of the subsequent historical connections between the two countries.

2. — The Norman Conquest

Our second « link » is concerned with the Norman Conquest of England in 1066, and has reference to the Conqueror's ancestry and the composition of his army.

It is recorded that his army was divided into three great divisions — the centre was composed of the actual Norman-French knights and their followers, the right wing contained a mixed lot of volunteers from every quarter of the French Kingdom, and the left wing was formed entirely of Bretons along with contingents from the neighbouring provinces of Maine and Poitou.

This left wing was under the command of Alan of Penthièvre and his brother Briant, scions of the Ducal House of Brittany. These brothers were second cousins of William the Conqueror, for the Conqueror himself had Breton blood in his veins, his paternal grandmother having been Judith,

daughter of Conan I, Duke of Brittany. Of the two brothers it is recorded that Briant rendered signal service by destroying the Danish fleet sent to the succour of the English, while Alan was rewarded with the Earldom of Richmond, in Yorkshire, a title which continued in the family of the Dukes of Brittany to the end.

A pathetic incident closes the career of this Alan le Roux, as he was called. He had asked the hand in marriage of Edith, daughter of King Malcolm Canmore of Scotland, who was being educated at a convent in England. Alan, however, died before the marriage took place, and the princess afterwards, unwillingly it is said, became the Queen of Henry I of England, under the name of Matilda.

A point of general interest which is worth remembering, is that a certain proportion of the so-called « Norman » barons and knights who obtained lands in England after the Conquest, and were the progenitors of many of the noble families both in England and Scotland, were in reality Breton and not Norman-French at all. The chief of the great Breton seigneurs who accompanied the Conqueror's army, are chronicled by name, and are said to have been accompanied by « a multitude of other barons, knights, foot-soldiers and archers ».

This interesting fact thus emerges: that the descendants of those same Britons who were driven from their homes by the Saxon marauders from four to six centuries before, had the satisfaction of assisting William the Conqueror in defeating and conquering the Saxon Kingdom of England founded by the enemies of their fore-fathers. These Celtic Bretons from over seas, therefore, returned once more to their own.

3. — The Royal House of Stuart

This settling of Breton knights on English soil along with the Norman-French knights of the Conqueror's army, leads on to our third « link ».

Among the Breton knights who thus settled in the conquered country, was one Alan FitzFlood from Dol in Brittany. The successive heads of his family bore the designation *dapifer*, or steward, from the office which they held. This Alan, who came to England, received from King Henry I the manor of Oswestry in Shropshire, just on the Welsh border. Walter FitzAlan, his third son, came to Scotland, and became *dapifer*, or steward, to King David I. From King David he received grants of land in what is now the county of Renfrew, and he is entitled to fame as having been the founder of the Abbey of Paisley. From this Walter FitzAlan there came, fifth in direct descent, Walter the Steward whose distinguished services in the cause of Scottish liberty entitled him, shortly after the Battle of Bannockburn (1314), to receive the hand

of Marjorie, daughter of King Robert the Bruce. From this marriage came Robert II, first of the Stewart Kings and progenitor of the present reigning House.

Thus, Celtic Brittany supplied not only the left wing in the army which conquered the Saxon Kingdom of England, but also the family from which was eventually to spring a long line of Scottish Sovereigns who ultimately came to rule over the United British Kingdom. The British refugees, who colonised the ancient Armorica, and called it « Brittany », did not altogether sever their connection with the land of their origin, but were to contribute to its history for long centuries to come.

4. — *The Queen-Duchess Anne and King James IV*

There falls next to be considered a somewhat quaint historical incident, savouring of the chivalrous usages of the Middle Ages and connecting one of the most famous characters in Breton history with one of Scotland's greatest disasters. The allusion is to the Queen-Duchess Anne of Brittany and the defeat of Flodden Field in 1513.

For the benefit of British readers let it be stated that Anne, who was heiress to the Dukedom of Brittany, had, by marriage with two successive Kings of France, Charles VIII (1491) and Louis XII (1499), brought about the union of the old independent Duchy of Brittany with the Kingdom of France.

It came about in the reign of her second husband, King Louis XII, that France was sore beset by a combination of European powers against her, and when Henry VIII of England joined this « Holy League » as it was called (1511) France was encircled by a ring of enemies. To whom should she then turn but to her Auld Ally, Scotland? The Queen-Duchess appealed to King James IV, named him her champion, and sent him a ring with the request that he would for her sake march three feet into English ground. The Auld Alliance was thereupon renewed, and as soon as Henry VIII's army entered France, James assembled his army on the Boroughmuir, marched across the border, and met his death, along with the flower of the Scottish nobility, at the disastrous field of Flodden.

Queen Anne cannot of course be blamed for having caused the defeat and its accompanying loss. Her intervention did no more than to put into more rapid motion forces already on the point of colliding. Nor was King James's taking up arms a mere act of knighterrantry, for a confirmation of the Auld Alliance in 1491 had bound Scotland to attack England in the event of England's attacking France. He has been called fool-hardy for doing as he did, but if he had done otherwise he would have been called false and craven-spirited.

Had he been successful, would he not have been extolled as one of the greatest heroes of his age?

Whatever view one takes of the matter, when one stops to read the inscription on the bore-stone in Morningside Road which commemorates the raising of James's standard on the Boroughmuir, or when one looks with wonder at the remnants of the Flodden Wall, hastily built to protect Edinburgh when news came of the defeat, and now preserved *in situ* in the Royal Scottish Museum, one cannot help recalling Anne of Brittany and her appeal to the chivalry of the Scottish King.

5. — *The Duchess of Portsmouth*

It is one of the prime essentials of History to be impartial, to record bad deeds as well as good, and to tell of discreditable as well as famous personages. Hence, this series of links between Britain and Brittany may well include some mention of a Bretonne woman dishonourably known to fame — the Duchess of Portsmouth, mistress of Charles II, who for fifteen years exercised far — reaching influence on British foreign policy.

The Duchess of Portsmouth was born of noble stock, being the daughter of Guillaume de Penancoet, Comte de Keroual near Brest, which still stands although now in the hands of another family. Because of her great beauty, Louise de Keroual was known as « la belle Bretonne », and, going as a young girl to the corrupt court of France, it was not long before Louis XIV contrived to make a tool of her, in order that her influence might predispose Charles II favourably towards a French alliance. From 1670 till Charles's death in 1685 she was the recognised agent of the French King, in close touch with his ambassadors and successfully forwarding his policy. She was execrated by the English who favoured alliance with Protestant Holland rather than with Catholic France, but from the Scottish point of view it was no bad thing that friendship and trade with the Auld Ally, France, should be kept up. The Duchess's influence on foreign policy makes her an important historical figure, and her services to Louis XIV were recognised by his conferring on her in 1674 the Dukedom of Aubigny, the seigneurie of which place had formerly belonged to a branch of the Stewarts settled in France.

Louise de Keroual did not in every way deserve the intense hatred of the English, for she displayed throughout life a fidelity in her affections which is sometimes lacking in the holders of more honourable positions. When Charles II was on his death-bed, and many of those who surrounded him displayed a selfish zeal for their own interests, Louise is said to have been the only person who showed real feeling.

She also showed care for her sister who went to England to be married, and later she was much devoted to that sister's only child by her first marriage. Several years after his first association with her, Charles is said to have remarked that the two people he loved best in the world were the Duchess of Portsmouth and her son. That son was created Duke of Richmond and was the ancestor of the present Duke of Richmond and Gordon who also claims the title of Duc d'Aubigny in France.

After Charles's death, the Duchess of Portsmouth retired to France, and though she visited for a time her estates and the old château in Brittany, which she had inherited from her father, she spent most of the remainder of a long life between Paris and her seat at Aubigny.

In this little sketch of a remarkable Bretonne woman, an endeavour has been made to show that, in spite of her dishonourable position in England — or indeed by means of it — she was regarded by the French King as having done great service to France. Her allegiance to the French throne is best understood if it is borne in mind that already for almost two centuries the Crowns of Brittany and France had become united through intermarriage of the Ducal and Royal Houses, although, as in the case of Scotland and England, the Parliaments still remained distinct.

These connecting links in the histories of the people of Great and Little Britain do not constitute an exhaustive series. The Royal alliances alone would form an interesting sequence of such connections through many centuries. The subject is an alluring one and invites to further study those who love history, who set store by the Celtic tradition, and who treasure in their hearts the ideal of friendly intercourse between the continental and island peoples of Celtic stock.

(From a lecture delivered at the Celtic Congress,
Cardiff, Sept. 12, 1935.)



COMMENT J'AI VU GERGOVIE

CAPITALE DES GAULES

par le docteur Ch. PICQUENARD (AB RONAN)

Pour nous autres Bretons justement fiers de notre passé, rien de ce qui touche à la gloire des Gaulois, nos cousins dans la noble famille celtique, ne saurait nous laisser étrangers. La grande tragédie où la Gaule a perdu son indépendance mérite, en particulier, de retenir toute notre attention et, dans ce drame poignant, la bataille de Gergovie, épisode glorieux, occupe une place de premier plan. Dans ce site à jamais célèbre s'est joué, en effet, le sort de l'Empire romain : à quelques minutes près, César tombait entre les mains de notre immortel Vercingétorix ; la race celtique y gagnait vraisemblablement la prépondérance en Europe occidentale et l'histoire de vingt siècles était profondément modifiée.

C'est donc avec un très vif intérêt que j'ai suivi il y a deux ans la publication dans *L'Illustration* des remarquables études sur Gergovie dues aux recherches patientes et sagaces du distingué dessinateur Maurice Busset, professeur au Lycée Henri IV et conservateur du Musée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. Lorsque, quelques mois plus tard, cet heureux chercheur publia son livre *Gergovia, capitale des Gaules*, je le lus avidement et je partis promptement pour l'Auvergne où je pus explorer à loisir cette position largement fortifiée où Maurice Busset, appuyé par l'autorité des grands savants arvernes : P. de Nolhac, Audollent, Desdèze du Désert, s'est cru autorisé à situer la célèbre Gergovie.

De Quimper à Clermont la distance est vite et agréablement franchie ; par le train de nuit, on quitte Quimper un peu avant 18 heures et on est rendu dans la capitale auvergnate vers 8 heures le lendemain matin ; si c'est en été, on peut apercevoir des plaines berrichones, où paissent des troupeaux de remarquables bœufs blancs, la silhouette imposante et bien dégagée du Puy de Dôme qui se dresse à cent cinquante kilomètres au Sud.

Après Vichy, les détails d'un vaste panorama se précisent ; à l'Est, moutonnent les chaînes des monts de la Madeleine et du Forez, avec des couleurs éteintes de lointains bretons ; en approchant de Clermont, le Puy de Dôme et ses satellites barrent de plus en plus la vue vers le Sud-Ouest et l'Ouest, le chef de file dominant de mille mètres la belle et plantureuse Limagne ; au Nord-Ouest, dans la banlieue toute proche, dans les faubourgs en quelque sorte, les Côtes de Clermont, long plateau calcaire de deux kilomètres de développement, couronné de dix à vingt mètres de lave, surplombe de ses six cents et quelques mètres d'altitude et la ville de Clermont et les puys de Chanturgue et de Var.

C'est sur ce plateau des Côtes, si bien étudié par Maurice Busset, que je vous invite à me suivre, sûr d'avance que l'excursion vous intéressera.

Jusqu'à ces dernières années ni vous ni moi nous n'aurions, d'en bas, soupçonné que ce plateau des Côtes, désert rôti par un soleil déjà méridional, pouvait recéler quelque chose de curieux et méritait l'honneur d'une rude montée de quelques deux cents mètres pour y aller tenir compagnie aux vipères et aux lézards.

De prime abord, en effet, le menu détail de ce site était noyé dans une végétation spéciale : sur ses flancs, taillis ou maquis de chênes rabougris, à feuilles coriaces et finement velues, particuliers aux sols calcaires et chauds; sur le plateau, un tapis fourni de grandes herbes coupé de nombreux buissons de prunelliers épineux.

Il semble que Maurice Busset qui connaissait ce site depuis son enfance sans y avoir porté autrement attention a été orienté dans la découverte des formidables systèmes de défense qui s'y développent sur une longueur de trente kilomètres par l'examen de photographies prises en avion où les lignes principales de ce réseau de remparts en lave sont remarquablement indiquées.

Une fois en possession de ce fil conducteur il est passé à leur étude détaillée et je vais résumer à votre intention les constatations que j'ai faites là haut en m'aidant du texte et des dessins de *Gergovia capitale des Gaules* que j'avais emporté dans cette solitude où un important et récent incendie me permettait de repérer quantité de particularités qui, sans cette bonne aubaine, auraient risqué de passer inaperçues.

Dans ses parties les mieux conservées le rempart suivant le bord du plateau présente encore une hauteur moyenne d'environ 1 m. 50, sur à peu près la même épaisseur; il est construit à l'aide de gros blocs de lave formant parements avec un blocage de moellons au milieu. M. Busset en a relevé les diverses entrées; autour de cette première enceinte plus ou moins elliptique s'étagent d'autres enceintes parallèles à elle et du même type; particularité remarquable, des *antennes* ou remparts perpendiculaires à la première enceinte s'en détachent pour relier entre eux la série des diverses enceintes horizontales; mais, ce qui est plus caractéristique, ce qui met la « marque de fabrique » sur tout le système de défense du plateau des Côtes, ce sont les nombreuses petites casemates de construction gauloise dont ces remparts sont littéralement farcis; ces abris pour archers sont, en effet, voûtés selon un mode que les Gaulois ont pratiqué en grand à l'exclusion de tout autre; c'est la *voûte en encorbellement* telle qu'on peut la voir dans notre Cornouaille au très remarquable pont de Sainte-Catherine, près de Carhaix. Le fond de ces cabanes, appelées « capitelles » dans le pays, a fourni, naturellement, des armes et des poteries gauloises et ainsi se trouve nettement indiqué le nom du peuple constructeur.

Les premiers travaux de déblaiement, qui méritent d'être continués dans ce véritable monument historique, ont montré la disposition de ces capitelles par rapport aux remparts; elles forment un chapelet de petits bastions en saillie sur la muraille, séparés parfois par une distance de quelques pas seulement.

A l'intérieur de la première enceinte, sur la plus grande partie du plateau, on rencontre des groupes de capitelles du même type qui semblent avoir servi à l'habitation.

Vers le Nord-Est seulement, il y a des traces de l'occupation romaine.

Mais, me direz-vous, à quoi rime toute cette description des curiosités du plateau des Côtes et de ses trente kilomètres de forti-

fications ? On sait depuis longtemps par l'ouvrage de Napoléon III et par la carte de l'état major que « Gergovia, oppidum gaulois » était situé sur un plateau près de Romagnat, à sept kilomètres au Sud de Clermont. Mais, il y a un gros « mais » auquel l'Empereur historien et ses collaborateurs paraissent ne pas avoir pensé : le texte si net de la bataille de Gergovie rédigé par Jules César, le plus précis des écrivains, ne peut pas concorder avec le site de Gergovia près de Romagnat, où il n'y a, d'ailleurs, *aucun vestige gaulois*, mais seulement des traces d'occupation romaine. Si, en effet, on entreprend de poster l'armée romaine sur la hauteur où Napoléon III dit qu'elle se trouvait, il lui devient impossible d'opérer une tentative sur les derrières de l'armée de Vercingétorix; entre les deux adversaires, il y a, sur une longueur de six kilomètres au moins, le lac de Sarlièves, plus ou moins desséché vers la fin de l'Ancien Régime, une paille, quoi ! Comme le fait remarquer M. Busset, il est bien étrange que le général romain, toujours si exact dans ses descriptions, ait négligé de mentionner cet obstacle de taille...

Si, au contraire, on confronte, comme l'a fait M. Busset, la description de Jules César avec le site du plateau des Côtes et ses alentours on parvient, le plus simplement du monde, à faire cadrer le texte de l'historien latin avec la disposition des lieux et l'on se trouve ainsi amené à identifier la ville fortifiée qui couronne le plateau des Côtes avec l'antique Gergovie.

N'empêche que pour une partie de ces sympathiques Arvernes, et même pour des non Arvernes, cette Gergovie récemment reconnue est un « nouveau Glozel ». On entendra encore longtemps à Clermont l'écho des discussions au sujet de la ville célèbre et ce n'est pas à tort qu'un article du règlement d'une société savante de cette localité interdit aux membres de palabrer au cours des séances sur ce sujet irritant. En septembre 1934, je revenais par le train du Mont-Dore à Clermont. Lorsqu'à la hauteur de Durtol on put apercevoir à jour frisant, dans le soleil du soir, le bourrelet que forme autour du plateau des Côtes le rempart supérieur, dans le compartiment voisin, jusque-là très calme, la vue dudit site mit le feu aux poudres, le nom de l'éminent M. Busset fut proféré et les voyageurs de chamaillèrent jusqu'à la gare de... Chamalières.

J'aime mieux la résignation de ce guide qui nous descendait du Puy de Dôme dans sa voiture, il y a deux ans, et qui nous montrait la Gergovie « périmée »; nous étions plusieurs à savoir que la vraie se trouvait au plateau des Côtes et une dame lui en fit l'observation; le bonhomme prit un air très détaché : « Après tout, moi... » et il n'insista pas sur l'assonance avec « après tout ».

Pour moi qui crois dur comme fer à l'authenticité de la « nouvelle » Gergovie, tellement elle s'impose, je garde au nombre de mes plus chers souvenirs celui de ma montée au plateau des Côtes par une chaude journée d'été et de ma visite à ces ruines vénérables et imposantes sous les murs desquelles le plus illustre des héros gaulois a battu et contraint à la retraite le plus fameux des guerriers romains. Et je me plais à nouveau, comme je le faisais du sommet de ce grand belvédère, à évoquer l'élégante et mâle silhouette du chef gaulois, emporté par le galop de son coursier rapide, comme dans sa remarquable statue par Bartholdi, et suivi de cette armée qui, en un jour à jamais mémorable, chasse l'ennemi qui essayait de pénétrer dans la capitale arverne. Je suis heureux d'avoir pu fouler ce sol que tes pieds ont foulé, ô superbe Vercingétorix et, revenant sur une idée que j'ai déjà émise il y a deux

ans, je voudrais attirer l'attention des Collèges des Bardes de Bretagne Armorique et des Gaules sur l'intérêt qu'il y aurait à tenir un jour le Gorsedd au milieu des ruines de Gergovie, en face du Puy de Dôme couronné de son temple romain qui n'est plus, lui-même, qu'un amas de ruines. Les Bardes trouveraient dans ce Massif Central, formidable amas de lave dont les premiers hommes ont pu contempler l'éruption, les Bardes, dis-je, y trouveraient un peuple accueillant, courtois, honnête, ayant des traditions, avec des dirigeants toujours très arvernes; ils y verraient d'admirables paysages, au nombre des plus beaux de la Gaule qu'il s'agisse du panorama gigantesque que l'on découvre du sommet du Puy de Dôme, de la verdoyante vallée du Mont-Dore, du Pavin, lac d'émeraude tapi dans un cratère et encerclé de hêtres; du rocher de Saint-Flour, des fantastiques gorges de la Truyère et, surtout, de l'incomparable Lioran, l'un de mes séjours préférés, site admirablement alpestre avec ses profondes forêts de sapins et les hautes cimes comme le Plomb du Cantal et le Puy Griou qui le dominent de toute leur majesté, cimes non profanées par les téléphériques et les funiculaires et vers lesquelles il fait bon grimper à travers l'alpage odorant tout semé de fleurs où paissent autour des *lurons* les troupeaux de bœufs bruns de la robuste race de Salers.

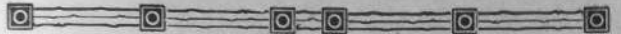
La Forêt-Fouesnant, 5/8/35.



Leordi keltiek-brezonek

Da 1^o Leoriou ha skeudennou war hor Breiz.
 Da 2^o Leoriou diaes da gaout, re goz ha re nevez.
 Roll an holl leoriou-se a vez kaset, d'an hini a gar; n'eus nemet her gouleonn ouz. MORIS AN DAULT

" Aux Vieux Livres " -- KEMPER -- Kerne



Dans les Sociétés bretonnes

UNVANIEZ ARVOR

L'Unvaniez avait convoqué ses membres à une réunion privée à l'Hôtel de Bretagne à Lorient, le 29 septembre 1935. Le Bureau a été reconstitué comme suit : Président : Jean Choleau; Vice-Présidents : Herriou, Le Berre, Even; Secrétaire-Trésorier : Mellac. Un certain nombre de membres ont été désignés pour faire partie de commissions d'études. Un intéressant bulletin trimestriel est servi aux adhérents. Cotisation : 20 francs; Mellac, 10, rue du Gaz, Lorient.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BRETONNES

DE PARIS ET DE LA SEINE

Le Conseil des Sociétés Bretonnes de Paris et de la Seine s'est réuni le 10 octobre 1935, chez M. Lesage, 11, place des Vosges, et a élu son Bureau comme suit.

Président : Victor Lesage.
 Vice-Présidents : Surcouf, Guillaume Hamonic, Debray, Yannik Fouéré.

Secrétaire général : Yann Cadic.
 Secrétaire adjoint : Pasco.
 Trésorier général : Albert Robin.
 Trésoriers adjoints : Caillet et Rose.
 Conseillers : R. Audic, Donne, Duchesne, Guyomard, Gouguet, Glon, Joué, Marzin, Le Mineur, Surzur, Jean Le Trocquer.
 Commissaire général : Aristide Gautier.
 Commissaires des fêtes : Le Baud, Baudet, Le Covec, Davy, Garnier, Gouélou, Germain, Gabriel Jaffrès, Hervé Le Menn, Radenac, Raymond Le Roc'h, Surcouf.

Le Banquet Fédéral a eu lieu le samedi 30 novembre; nous en parlons d'autre part.

CERCLE CELTIQUE DE RENNES

Le Cercle Celtique de Rennes, que dirige M. Eugène Cairou, des P. T. T., a fait preuve d'une grande activité cet hiver. Le dimanche 20 octobre, il a organisé une Kermesse de bienfaisance dans le Parc du député Pinault, et a tenu la scène avec des démonstrations de danses bretonnes, que présentait au public notre sociétaire Léon Le Berre (Ab Alor).

Le 3 novembre, la Chorale du Cercle a donné un concert à Radio-Rennes, sous la direction du maestro C.-A. Collin. Il était entièrement composé des chants traditionnels et de cantiques en breton se rapportant à la Fête des Morts.

Le 8 décembre, le Cercle a donné au Patronage Saint-Martin une séance artistique qui a été un vrai triomphe. Le clou fut la représentation de la pastorale *Les épousailles de Brébiot*, d'Ab Alor.

Le 15 décembre, le Cercle a donné un beau concert de mélodies bretonnes à Radio-Rennes.



Yann FOUÉRE

**LES ÉTUDIANTS BRETONS
DE PARIS**

M. Yannik Fouéré a repris la direction du Cercle d'Études des Étudiants Bretons de Paris, qui ne fait pas double emploi avec le Cercle Celtique, présidé par M. Jean Le Trocquer. Le Cercle d'Études se consacre surtout à organiser des conférences, parfois contradictoires, sur des sujets relatifs à l'histoire, à la littérature et à l'art de la Bretagne. La première séance de l'année scolaire a eu lieu le mardi 26 novembre, à la Cité Universitaire.

ASSOCIATION CELTIQUE

L'Association Celtique n° 2, fondée en 1918 par MM. Edward-Thomas John, David Rhys Phillips et Miss Agnès O'Farrelly, succéda à l'Association Celtique n° 1 (1898-1908). Comme sa devancière son siège social est à Dublin. Mais tandis que la n° 1 publiait un bulletin de liaison mensuel et des éditions nombreuses, la n° 2 ne manifeste son existence que par un Congrès annuel, dans l'un ou l'autre des six pays de langue celtique. Cette année, la ville de Cardiff a offert aux délégations une hospitalité fastueuse dont elles étaient déshabituées depuis longtemps.

Voici comment un délégué Highlander, M. Colin Sinclair, apprécie le Congrès dans *An Gaidheal* de novembre :

« Je m'attendais à du charbon, mais n'en vis point. Je trouvai une belle cité, entourant un château romantique, un centre civilisé qui fait envie au monde entier.

« La discipline caractérisa le Congrès. Pas de laisser-aller ni de trous d'air. A la réception municipale nous fûmes formés en rangs, séparés par des intervalles et conduits vers la Salle de Marbre, dont les portes étaient gardées par des huissiers. Chaque hôte fut présenté, puis un concert commença qui prouva la magie de la musique galloise.

« La séance d'ouverture fut présidée par l'Evêque de Llandaff : elle fut décorative. Le gaélique et le bretonnisme s'entremêlaient dans les discours.

« Les jours suivants, il y eut phlétoire de rapports de toutes sortes; j'en comptai seize! Impossible de respirer pendant toute la semaine.

« Dans les temps libres, ce furent des visites aux bibliothèques, aux musées, etc.

« Un somptueux banquet, offert par le Comité local, couronna

les travaux. Ce fut un Congrès de Celtes pacifiques, au sortir duquel nos oreilles retentirent des clameurs de guerre qui ébranlaient le monde extérieur. »

✱

M. Pierre Mocaër, délégué de l'A. C. en Bretagne, avait transmis une invitation au Collège Bardique à se faire représenter. M. Camille Le Mercier d'Erme accepta cette mission, mais au dernier moment il fut empêché, ainsi d'ailleurs que M. Pierre Mocaër. Le C. B. fut cependant représenté à Cardiff par l'étudiant en droit Mario Le Toizer, disciple de Perros-Guirec. Les Bretons étaient : MM. James Bouillé (atelier d'Art chrétien); Ronan Caouissin (Bleun Brug); Yannik Fouéré (Cercles Celtiques); Mario Le Toizer (Collège des Bardes); Fransez Debeauvais (Parti Nationaliste). Le docteur Diverrés, membre du Conseil du Gorsedd et professeur à l'Université de Swansea, et son fils Armel, s'étaient joints à nos compatriotes.

✱

D'un compte rendu que nous adresse (trop tard pour être inséré en entier) notre cher disciple et ami Le Toizer, nous extrayons ce qui suit :

« Séances trop nombreuses consacrées à des conférences. Trois séances seulement ont permis d'étudier les problèmes actuels. De nombreuses interventions ont alors prouvé que le Congrès Celtique n'a d'intérêt qu'en tant qu'organisme soucieux de l'Avenir de chaque peuple et non seulement de son Passé.

« Cet esprit s'est dégagé lors de la conférence de l'Irlandais Lennon sur le problème du Gaeltacht. Il s'est précisé avec la conférence de M. Bouillé sur l'état actuel de l'Art en Bretagne, avec celle du Gallois Daniel sur les échanges d'Étudiants entre les Universités d'Edinbourg, Dublin, Cardiff, Rennes.

« Les Bretons ont passé à l'hôtel des soirées agréables en compagnie de M. et M^{me} Dymnall Owen, M. et M^{me} Mac Kechnie, M. et M^{me} Morton Nance, M. et M^{me} Diverrés, M^{lle} Lamont, M^{lle} Huws, M^{lle} Nest Phillips, le Révérend Barry, etc. »

LE THÉÂTRE DES BLEUN-BRUG

Le nouveau Président des Bleun-Brug de Kerne-Léon, le Barde de Dieuleveut (Arzur Breiz), a mené cet automne une magnifique campagne de propagande par le théâtre populaire, dans de nombreuses communes rurales, avec sa troupe mixte de Dirinon.

Le succès a été considérable à Lesneven, à Plouzévédé, à Guerlesquin, à Plougonven, etc. La troupe jouait le drame poignant *Ar Vann*, et les comédies *Tavarn ar spontail* et *Ar Melen hag ar gwenn*.

LA GARDE DE SAINT-IVY

Le 27 décembre, la Garde de Saint-Ivy, de Pontivy, président Louis Le Tigné, vice-présidents Pierre Ropert et Guillemet, a donné une représentation bretonne au Théâtre municipal, sous la présidence de Taldir.



Le Banquet de la Fédération des Bretons de Paris et de la Seine

Cette année, le banquet des Bretons de Paris a pris une ampleur formidable. Les deux grandes organisations bretonnes, la *Fédération des Sociétés Culturelles*, président Le Sage, et l'*Union des Commerçants*, président Hamonic, faisant taire toutes les rivalités, avaient décidé de faire agapes communes, sous la présidence de notre ami Eugène Raude, député-maire de Guéméné-sur-Scorff, entouré des présidents des Sociétés de Paris et de Bretagne (1).

Ce banquet colossal de 1.000 couverts a eu lieu le samedi 30 novembre 1935, à 20 heures, au Palais des Congrès, porte de Versailles.

Une mer humaine, peut-on dire, où brillaient des coiffes blanches et des gilets brodés ! D'un côté, 500 commerçants; de l'autre, 500 militants des Sociétés activistes ou amicales : union des cœurs, la première du genre, que nous devons à la sagesse et à la diplomatie des deux Présidents, Victor Le Sage (de Dinard) pour la Fédération, et Guillaume Hamonic (de Lamballe) pour le Commerce.

Par tablées, avec des chefs de tables, les groupes s'installent dans l'immense nef moderne. M. Raude, représentant des Vénètes, préside : il est entouré d'un aréopage breton qu'on trouve rarement assemblé et où l'on note MM. les sénateurs Maulion et de Camas, du Morbihan; de l'Estourbeillon, ancien député, président de l'U. R. B.; Louis Aubert, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord; Jaffrennou-Taldir, président des Bardes bretons; Paul Brousmiche, président des Finistériens; Jouet, président des Morbihannais; Le Trocquer, président du Cercle Celtique; Fouéré, président des Etudiants bretons; Auguste Dupouy; Louis Beaufrère; Aristide Gautier; Merret, etc., et la duchesse 1935, la gracieuse M^{lle} Marguerite Guénanen. Des binious retentissent : c'est la *Kenvreuriez ar Vinourien*, président Le Menn, qui fait retentir le *Sevel deus tol!* Un plantureux menu contente les plus difficiles. Et puis, à l'heure des toasts, malgré le brouhaha, la voix des orateurs, appuyée ou plutôt déformée par un micro retentissant, porte aux quatre coins de la nef les paroles de MM. Le Sage, au nom des Fédérés de la Seine; Hamonic, au nom des Commerçants; Aubert, au nom des Syndicats d'Initiatives; Taldir, au nom des Bardes; et enfin Raude, au nom des Représentants du Peuple.

Des ovations enthousiastes accueillent dans la cacophonie inhérente à ces ripailles les déclarations des orateurs. Craignant toutefois que, nonobstant les haut-parleurs, les paroles en breton de notre Directeur ne soient tombées dans des oreilles assourdies par l'accompagnement des verres et des assiettes, notre Revue s'excuse de résumer :

« Félicitations aux Bretons de Paris pour leur exemple patriotique à *Kelc'h Keltiek*, à *Kenvreuriez ar Vinourien*, à *Brezoneg ar Skol*.

(1) Les délégués d'*Armorica* se rendront à Guéméné en janvier 1936 pour constituer le comité des Fêtes Celtiques.

Parlant en qualité de commerçant breton Taldir salue ses compatriotes installés à Paris et leur président Guillaume Hamonic, expert au Tribunal de Commerce de la Seine, qui se trouvait à Rennes au départ du Mouvement Breton de 1900.



La Malouine, Mlle Yvonne Brooke, duchesse de Bretagne 1936.

Après l'élection, Mlle Guénanen, duchesse de Bretagne 1935, embrasse Mlle Yvonne Brooke qui porte le seyant costume de l'Île aux Moines.

En qualité de président des Bardes, il salue l'effort de la *Bretagne à Paris*, et de la Fédération des Sociétés Culturelles.

Il a voulu profiter de cette assemblée unique dans nos annales pour faire part aux Sociétés Bretonnes de Paris de la tenue du Gorsedd des Bardes de fin de juillet 1936 à Guéméné-sur-Scorff, sous la présidence symbolique du professeur Joseph Loth, membre de l'Institut, dont toute la Bretagne, à cette occasion, célébrera l'œuvre scientifique immortelle, dans un cadre pittoresque, où il convoque fraternellement toutes les Sociétés bretonnes de la capitale à se faire représenter. »

Le *Bro Goz* fut chanté par Milbès et Loeïza Fléouter.

À l'issue du banquet une entrevue amicale entre MM. Jaffrennou, Raude, Maulion, de Camas et Le Sage a permis de constater l'unité de vues dans l'organisation de ces fêtes celtiques, auxquelles participeront le Conseil général du Morbihan, l'Université de Rennes et la Fédération des Sociétés des Bretons de Paris, et l'approbation et le concours de M. Arthur Loth, fils du celtisant.

La Réunion du Comité Breton de l'Exposition de 1937

M. Louis Aubert, l'infatigable et toujours jeune président du Comité Breton de l'Exposition Nationale de 1937, avait convoqué à se réunir à Paris, le dimanche 1^{er} décembre, à 10 heures, les membres de ce Comité habitant la capitale, auquel s'était joint notre Directeur, de passage à Paris.

La réunion s'est tenue au café du Bel-Air, près Montparnasse (siège de l'Union des Commerçants bretons). Elle a groupé de nombreuses personnalités bretonnes, au nombre desquelles MM. Rateau, du Essi de Saint-Brieuc; Jaffrennou (Taldir); de l'Estourbeillon, Auguste Dupouy, Charles Chassé, René Quillivie, R. Creston, Jos Aurélien Sauseau, Edouard Beaufils, Ropars Audic, Yannik Fouéré, Jean Boucher, Dorik Le Voyer, Gabriel Jaffrès, Roger Brandily, Gauguet, Bazin, sculpteur; Victor Le Sage, Henri Nicot, Pierre Lenoir, Le Garrec, Jean Le Trocquer... et de nombreuses dames.

Dans une brillante conférence, notre confrère Louis Aubert a exposé ce qu'il a fait pour préparer la participation de notre Province à la manifestation commerciale de 1937.

Parti de rien, le Comité directeur a alerté les Collectivités de Bretagne et a obtenu d'elles (Conseils généraux, Conseils municipaux, Chambres de Commerce, Chambres d'Agriculture, Sociétés Culturelles et Littéraires) environ un million. A ce chiffre, l'Etat ajoutera une somme égale. L'effort de la Bretagne pour faire connaître son activité sera l'un des plus formidables qui ait été jamais accompli. Cette mise devra lui valoir un surcroît de prospérité économique. L'exposé de M. Aubert a rallié l'unanimité après quelques interventions de MM. Léandre Vallat, au nom du Comité Central, Charles Chassé, au nom de la Presse; J.-A. Sanséau, au nom des Groupes Chorégraphiques; Yannik Fouéré, au nom des Jeunes, et R. Audic, au nom de l'Art Chrétien.

Une réunion générale du Comité Breton aura lieu à Rennes en février 1936, au cours de laquelle seront communiqués les résultats pratiques de l'organisation, et le plan de la *Maison de la Bretagne* (Ti Breiz), ainsi que la place qui sera réservée à chacune des formes de la Vie celtique (y compris l'Art Religieux).

A ce moment, quelques assistants ont présenté leurs observations. M. Chassé a émis le vœu que l'Exposition de 1937 ne profite pas seulement à Paris, mais qu'il en rejaillisse quelque bénéfice sur les provinces. A quoi M. Yannik Fouéré a fait remarquer qu'il était très sceptique en ce qui concernait le rendement matériel d'une telle affaire pour les finances bretonnes; mais qu'il s'estimerait heureux, quant à lui, si au moins la Bretagne en retirait un bénéfice spirituel: la reconnaissance, par exemple, de ses droits éducatifs (langage, histoire) et le triomphe de ses revendications proprement nationales.

Sur cette observation, la séance a été levée, après que tous apaisements aient été donnés par M. Aubert aux frontistes bretons.



Les Vedettes de chez nous

par LAGADEC

Célestin MENGUY

Docteur en Médecine,
Ovate « Potr Goëlo »,
Adjoint au Maire de Carhaix.



Le docteur Célestin Menguy est né à Kerfot (pays de Goëlo) le 11 mars 1892, d'une famille de cultivateurs aisés, appartenant par tradition aux partis de gauche.

Son père était maire de Kerfot; son frère aîné le devint ensuite. Le breton était la langue du foyer.

Après de solides études classiques au Collège municipal de Lannion, où étudièrent autrefois Le Goffic, Yves Berthou, Félix Le Dantec, et où il eut comme condisciple le futur député de Lorient le professeur agrégé L'Hévéder, Célestin Menguy vint à Rennes en 1911 et y poursuivit sa médecine jusqu'à la déclaration de guerre. Il commença, dès lors, à s'intéresser au mouvement breton, avec Francis Gourvil et Jules-Mareel Gros.

Mobilisé au service de santé de la X^e région, il rejoignit le front le 1^{er} avril 1915 avec le 257^e régiment d'infanterie comme sergent infirmier, puis au groupe de brancardiers divisionnaires 68, enfin au 344^e R. I. où il fut nommé sous-aide major.

Le docteur C. Menguy fut réformé des suites de blessures de guerre (intoxication par les gaz). Il est décoré de la Croix de guerre avec 3 citations, de la Croix du combattant, de la Médaille de Verdun et de la Médaille militaire.

Les hostilités terminées, Menguy reprit ses inscriptions à la Faculté de Médecine de Rennes, puis à celle de Toulouse, où il passa son doctorat, avec une thèse sur *Le Drainage de l'utérus dans le post-partum*.

Entre temps il s'était marié. Il choisit Carhaix pour résidence, en 1920. Il s'y créa tout de suite la réputation d'un praticien très expérimenté. Quel stage d'internat, en effet, peut être comparé à celui de quatre années de front, pendant lesquelles le docteur Menguy eut à connaître des maladies et des blessures les plus compliquées et les plus inattendues, dont étaient victimes les soldats parmi lesquels il vivait, au plus modeste échelon des grades médicaux ?

Les paysans cornouaillais ne s'y trompèrent pas, et la popularité du docteur Menguy ne fit que croître dans un rayon très étendu autour de Carhaix. Sa bonhomie, son optimisme, son égalité d'humeur, y aidèrent sans doute, mais moins encore peut-être que sa parfaite connaissance du breton, qu'il parle toujours de préférence avec ses clients, autant par son éducation rurale, que par rigidité de principes.

Le docteur Menguy est, en effet, depuis 1927, ovate dans le Collège des Bardes, dont il n'a cessé depuis neuf ans de suivre de très près le développement et les manifestations. Il est aussi sociétaire d'*Armorica* et co-directeur d'*An Oaled* avec Taldir Jaffrennou et Louis Le Bourhis.

Il cotise à plusieurs autres sociétés bretonnes, et s'abonne volontiers à leurs publications et à leurs brochures. Aucune souscription ne le laisse indifférent, autant par bonté naturelle que par désir d'encourager toutes les tendances, en laissant au succès final le soin de départager les bonnes volontés.

Comme la plupart des médecins, en effet, Menguy doit à l'universalité des connaissances humaines que nécessite la pratique de cette noble profession, une parfaite tolérance des

opinions politiques et religieuses, et une absolution généreuse des erreurs de jugement possibles.

Armé de ces solides principes, qui se déploient dans le cadre d'une existence droite et vertueuse, au milieu d'une femme et d'enfants sympathiques, le docteur Menguy était qualifié pour devenir un jour l'auxiliaire de M. Lancien, sénateur-maire de Carhaix.

L'œuvre en profondeur de « Ar Brezoneg er Skol »

Le docteur Menguy s'est attelé depuis dix-huit mois à une œuvre que les Bretons considèrent à bon droit comme *essentielle* : l'enseignement de leur langue et de leur histoire, en un mot, l'adaptation de l'école primaire publique à la véritable Démocratie.

Qu'on fasse des journaux, des revues et des livres ! Très bien ! Qu'on fasse des congrès, des conférences, des concerts, très bien ! Mais à qui s'adressent ces réalisations ? A des élites. Le paysan, le marin, l'ouvrier, n'en sont pas touchés, ou si peu. Dans les sociétés bretonnes, combien a-t-on de sociétaires paysans ? Aucun. Or, les paysans, les marins, les ouvriers, forment 75 pour 100 de la population. Si l'on n'intéresse pas cette classe ignorante à son pays, le mouvement n'aura pas de racines. Il faut donc amener à la lumière de la Civilisation les ruraux de Bretagne. Etre civilisé en effet, ce n'est pas seulement posséder un outillage, des étalons, des céréales, c'est se hausser au-dessus de la vie matérialiste pour étudier l'Histoire, développer ses connaissances, *meubler son esprit de connaissances étrangères à sa profession*.

Ce résultat sera acquis en Basse-Bretagne le jour où l'école sera devenue bretonne, où elle enseignera la langue et la littérature bretonnes, l'histoire et la géographie de Bretagne.

Ne nous arrêtons pas au faux fuyant des « programmes surchargés », Mario Roustan *dixit*.

Il s'agit d'arracher le paysan breton à sa routine séculaire. D'en faire l'égal des paysans allemands, hollandais, danois, belges, anglais, gallois, et non pas des paysans français, espagnols, italiens, qui sont dépourvus de confort. En développant, par l'école, la conscience nationale, on peut réaliser *un élevage humain de luxe en Bretagne*. D'un peuple déchu et arriéré, faire un peuple fier et policé.

A cette tentative, le docteur Menguy a apporté son concours absolu. Il était bien placé pour tenter l'expérience. Courant nuit et jour les campagnes, ayant entrée partout, ce médecin du peuple pouvait apporter la preuve que le peuple est partisan de sa langue maternelle, quoique des fonctionnaires haut placés aient soutenu le contraire.

Le docteur Menguy, au nom du comité *Ar Brezoneg er Skol*, a présenté lui-même le texte du vœu imprimé à toutes les municipalités entourant le centre de Carhaix dans un rayon de 15 kilomètres.

Quelques échecs — comme à Plévin par suite de l'influence d'une personne irresponsable agissant en marge de l'édilité — ne font que ressortir davantage le succès personnel de la campagne pro-scolaire bretonne de Menguy auprès des municipalités. Ont voté pour :

Carhaix, Cléden-Poher, Collorec, Plonévez-du-Faou, Plounévezel, Kergloff, Motreff, Saint-Hernin, Spézet, Plouguer, dans le Finistère.

Callac, Carnoët, Trébrivant, Treffrin, Prat, Quimper-Guézennec, dans les Côtes-du-Nord.

Gourin, Guiscriff, dans le Morbihan.

Soit 19 communes représentant 55.000 habitants, dont les élus du premier degré ont réclamé, à l'heure où j'écris, l'enseignement du breton à l'école primaire, à la suite des explications que leur a apporté le docteur Menguy, au cours de ses tournées particulières.

Résultat magnifique, si l'on songe aux difficultés qu'il y a à faire saisir par des campagnards, tout l'intérêt que présente une question transcendante, sentimentale, où la part de profit immédiat n'intervient pas. Aussi, nous reste-t-il à souhaiter que les nombreux médecins qui sont de fidèles lecteurs d'*An Oaled*, se piquent d'émulation et mettent à leur « tableau », à l'exemple de leur confrère carhaisien, un certain nombre de communes de leur exercice.

Si les médecins s'en mêlaient, le peuple marcherait, et la cause serait gagnée.

★★

Voici le texte même de l'une des lettres reçues par M. Menguy pour lui faire part des votes émis par les Municipalités. On jugera combien la question est considérée par elles comme intéressante la vie même du pays.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD
MAIRIE DE CARNOËT

25 Gwengolo 1935.

Otrou Menguy,

Gant kals a laouënnedigez e kassan d'ac'h ar labour vad gret dec'h divézan gant kannaded'paroz Karnoet. Eveldoc'h hon tom deus hon yez koz ar brezoneg. Goulennet a neus Kuzul Paroz Karnoet a vije aotreet d'ar skolaerien 'n em serviji deus ar brezoneg er skolajou, kals eus ar re-man, dreist oll ar re yaouank, zo troët war ar brezoneg, hag a vank d'imp rei skoazel d'hé.

Ar brezoneg n'eo ket maro c'hoaz ha na varvo ket, na Breiz ken neubet.

LAPOUS, Michel,
Sekretour Ty Paroz Karnoet.



LISTE DES CONSEILS GÉNÉRAUX ET DES MUNICIPALITÉS DE BRETAGNE

ayant émis des vœux en 1934-35 pour réclamer l'enseignement de notre langue et de notre histoire dans les Ecoles Secondaires et dans les Ecoles Primaires Publiques

Le Conseil Général du Finistère représentant 760.000 habitants.
Le Conseil Général des Côtes-du-Nord représentant 560.000 habit.
Le Conseil Général du Morbihan représentant 545.000 habitants.

Les Communes de :

Bohars.
Bolazec.
Bourg-Blanc.
Brasparts.
Brelès.
Bréhat.
Buhulien.
Bulat.
Bringolo.
Carantec.
Châteauneuf-du-Faou.
Cléden-Poher.
Coatméal.
Collorec.
Carhaix.
Concarneau.
Châteaulin.
Callac.
Carnoët.
Corlay (Haut).
Daoulas.
Dirinon.
Dinan.
Faou (Le).
Faouët-Lanvollon.
Guerlesquin.
Gouézec.
Gouesnou.
Guipavas.
Gourin.
Guiscriff.
Kersaint-Plabennec.
Kerfeunteun.
Kerborz.
Kerien.
Kerlaz.
Kernouës.
Kergloff.
Lannion.
Landivisiau.
Lanloup.

Loc-Brévalaire.
Lennon.
Landudec.
Lannilis.
Laz.
Loguivy-Plougras.
Languidic.
Martyre (La).
Motreff.
Morlaix.
Moustoir (Le).
Nizon.
Noyal-Pontivy.
Ouessant (Ile).
Piriac (L.-I.).
Ploaré.
Plougastel-Daoulas.
Plouédern.
Plabennec.
Plouvien.
Plouescat.
Plouguerneau.
Ploudalmézeau.
Plouvorn.
Plouzévédé.
Plounévez-Portzay.
Poullan.
Plounévez-du-Faou.
Plounévezel.
Pleubian.
Plussulien.
Plusquellec.
Pleumeur-Gautier.
Plouaret.
Paimpol.
Prat.
Perros-Guirec.
Plounévez-Lochrist.
Pouldavid.
Quimper-Corentin.
Quimper-Guézennec.
Roscoff.

Roche-Derrien (La).
 Saint-Pol-de-Léon.
 Saint-Coulitz.
 Saint-Divy.
 Saint-Goazec.
 Saint-Thégonnec.
 Saint-Pierre-Quilbignon.
 Saint-Hernin.
 Saint-Nicolas-du-Pélem.
 Spézet.
 Surzur.

Taulé.
 Tréguier.
 Trébrivant.
 Treffrin.
 Trémaouézan.

Total : 99 communes, dont un chef-lieu de département, quatre vingt-deux chefs-lieux de canton. La langue bretonne est d'un usage plus ou moins courant dans 500 communes.

Sociétés constituées ayant remis des vœux dans le même sens :

Société Archéologique du Finistère.	Parti Nationaliste Breton.
Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.	Fédération des Bretons de Paris.
Société Polymathique du Morbihan.	Union Sportive des Bretons de Paris.
Société de Géographie de Lorient.	L'Adso de Brest.
Association Bretonne.	Union des Instituteurs Laïques Bretonnants.
Union Régionaliste Bretonne.	Les Bleun-Brug de Cornouailles, Léon, Tréguier, Vannes.
Fédération Régionaliste Bretonne.	Collège Bardique des Gaules.
Collège des Bardes de Bretagne.	Société des Sciences de l'Yonne (1).

Total : 16 Associations.

Il semble, d'après l'extension rapide prise par le mouvement réformiste de l'enseignement primaire parmi les élus de 99 communes, sans que ces élus aient été l'objet de pressions ni de marchandages d'aucune sorte, que toutes les Municipalités de Basse-Bretagne seraient prêtes, si elles en étaient sollicitées directement, à voter dans le même sens.

Lorsque ce résultat aura été atteint, il faudra demander à un parlementaire en vue de porter la question devant le Parlement. Le monde entier sera informé de la volonté des Bretons : si la République ne cède pas, elle faillira à ses principes, qui sont de tenir compte des consultations populaires librement exprimées. Les Nations apprécieront alors la sincérité de la France qui défend des thèses favorables aux droits des peuples et des langues — chez les autres — et se refuse à les appliquer chez elle.

Mais nous voulons encore garder confiance en la Justice libre. La seule objection qui pourra être apportée par l'Etat, dans l'intention de retarder la réforme souhaitée, sera :

— « Avez-vous un plan à me proposer? Votre programme est-il prêt à être appliqué? »

Au travail donc, ô FALZERIEN ! Ne vous laissez pas dépasser par les événements. Préparez des Manuels, des Lexiques, des Exercices, des Lectures pour le maître, une Méthode pour l'élève, et vos chefs n'auront plus qu'à prononcer le FIAT.

(1) Cette dernière sur la proposition motivée d'un de ses membres, notre estimé compatriote, M. Adolphe Michel, ingénieur-agricole à Prény (Yonne), qui a réussi aussi à rallier à cette cause *La Revue du Centre*, de Nevers, et son directeur, M. Chaumet, conseiller général de la Nièvre.

AUTRES RESULTATS

— La Municipalité socialiste de Lorient a chargé M. Dupuy, instituteur public en retraite à Lanester, de faire un cours de breton deux fois par semaine à l'école de la rue du Couëdic.

— Le Syndicat d'Initiatives de Quimperlé a chargé M. Labadès, instituteur public en retraite, de faire un cours hebdomadaire de breton dans une des salles de l'hôtel de ville.

LE TEMPS FAIT SON ŒUVRE

Quand on poursuit une œuvre de propagande ou d'enseignement, on a souvent l'impression de ne rien faire bouger, il semble que l'on pousse un mur. Mais, si au bout de plusieurs années, on regarde derrière soi, on s'aperçoit que le mur s'est déplacé.

C'est une puissance extraordinaire que celle de quelques hommes qui répètent la même chose pendant toute leur vie. Au début, la foule dit : quels sont ces originaux? A la fin, elle dit : quels sont ces rabâcheurs?

C'est que la cause est gagnée.

F. J.



VERS UNE IRLANDE LIBRE

La solution du conflit entre l'Angleterre et l'Irlande, latent depuis le traité de 1922, et que l'avènement au pouvoir de M. Emon de Valéra, en 1931, n'avait fait que placer sur un plan plus loyal, semble enfin proche.

L'Irlande s'apprête à recevoir la récompense de sa lutte héroïque.

L'Angleterre a reconnu avoir affaire à un partenaire à sa taille : aussi, n'a-t-elle pas eu recours à la force. De Valéra, tout en gardant en main la carte de la révolution, ne l'a jamais jouée. Il n'a jamais, lui non plus, quitté le tapis vert.

De propositions en propositions, l'Irlande, qui a voix délibérative à Genève, ne l'oublions pas, a fini par obtenir la reconnaissance des principes suivants :

- 1° L'Irlande est indépendante.
- 2° L'Irlande comprend une majorité et une minorité. La majorité celtique doit tenir compte des volontés de la minorité orangiste.
- 3° La solution du problème politique et religieux qui en résulte peut être résolu par le principe fédératif. Une association d'intérêts sera conclue entre l'Etat Libre et le Comté d'Ulster.
- 4° La forme républicaine de l'Etat Libre sera reconnue par l'Angleterre, qui déchargera l'Irlande du serment d'allégeance au roi de Grande-Bretagne.
- 5° En échange, l'Irlande signera un traité d'alliance avec la Common-Wealth Britannique.
- 6° L'Angleterre ne s'opposera pas à la création d'une marine battant pavillon irlandais.

Sa fille, Marie-Paule, nous parle de **LOUIS LE GUENNEC**

(1878-1935)



« Je suis un des amis sans nombre qui pleurent avec vous votre père, le délicat lettré, le savant chez qui la modestie seule surpassait la science et le talent.

» La mort si imprévue, si soudaine de Louis Le Guennec ôte à la Bretagne son historien le plus consciencieux et le plus charmant... Le sort n'a pas fait que je puisse jamais, durant son existence si douloureusement tranchée, me rencontrer avec lui comme c'était mon désir le plus cher. Nous avons seulement échangé quelques pages de correspondance. »

— 71 —

« Je ne connaissais votre père que par ses travaux multiples et ses articles si captivants. Il y a quelques années, nous entrâmes en relation au sujet d'une biographie dont j'avais besoin. Depuis, nous nous écrivions assez souvent et nous nous étions bien promis de faire connaissance. J'admiraais votre disparu, et aussi je l'aimais. Il mettait tant de bonté et tant d'empressement à me répondre lorsque je faisais appel à sa science et à sa documentation si parfaite. Et quel charmeur! Quel érudit! »

En repliant ces deux lettres, de source très différente et pourtant de même accent, reçues après la mort de mon père, j'ai songé qu'il me serait doux de parler un peu de lui à ces amis qui désiraient le connaître davantage, moi qui ai passé à ses côtés le meilleur de ma vie. L'hospitalité d'An Galed, spontanément offerte par M. Taldir Jaffrennou, autre ami, et de la première heure, va permettre à ces lignes d'atteindre un plus grand nombre de ceux qui aimaient Louis Le Guennec, mêlant à l'estime pour l'érudit une sympathie profonde pour l'homme.

Qu'on me permette, sans ambitionner de donner ici une bio-bibliographie sans lacune, et de rendre au mérite de l'archéologue un hommage que les lettres citées plus haut font si beau déjà, d'égrener simplement quelques souvenirs.

Je revois la soirée de novembre 1932 dont la douceur nous avait engagés à sortir par les rues pittoresques du bon Quimper-Coréentin. C'est dans cette atmosphère romanesque du soir que mon père évoquait le plus volontiers ses souvenirs d'enfance. Nous l'écoutions, mon frère et moi sous le charme de son récit, et le regret presque poignant me vint que tant de choses exquises, uniques, dussent disparaître avec lui. Je le suppliais de les écrire et de les publier si possible, de ne pas s'oublier lui-même, lui qui avait tant parlé des autres! Il faut croire que je sus être convaincante, car il commença peu après la narration de ses promenades de jadis sous le titre de Sur les Vieilles routes morlaisiennes, dans la Résistance de Morlaix, sa ville natale. Dans ce que l'abbé René Cadiou estime être son chef-d'œuvre, s'affirme en effet, plus que nulle part ailleurs, l'aimable équilibre de ses dons, cette facilité et cette conscience à la fois qu'il apportait dans son travail, son esprit alerte et volontiers plaisant, son sentiment de la poésie et du pittoresque, toutes ces qualités mettant en œuvre les matériaux que lui fournissait son étonnante mémoire et qu'accroissait son incessante activité, sa curiosité toujours en éveil.

(1) M. Le Guennec est décédé le 22 septembre 1935 en son domicile, 10, rue Louis-Hémon, à Quimper, à l'âge de 57 ans, laissant une fille et deux fils.

* *

Né en 1878, il avait grandi entre sa mère, veuve de bonne heure, qui n'avait conservé que lui, et ses grands-parents, dans une des vieilles maisons qui bordent, à Morlaix, l'escalier de Saint-Melaine. Sa mère, sa grand-mère étaient pieuses, et, pour toute sa vie, le petit Louis apprit entre elles à prier. Les deux femmes avaient un autre amour : elles adoraient chanter en travaillant au crochet ou aux aiguilles, et l'enfance du garçonnet fut bercée par de vieilles plaintes...

Tout jeune homme, il montrait pour les lettres (car il fut uniquement, et par excellence, un littéraire), des dispositions rares. Il retrouva ces temps derniers avec amusement, dans un cahier d'enfant à lui, le début d'une comédie conduite avec adresse, et imitée des *Guêpes* d'Aristophane. Il suppléait à l'insuffisance des manuels en explorant avec passion l'histoire Ancienne, l'histoire de France — en ses années de maturité il aurait pu sur ce dernier chapitre et en particulier sur la Révolution en remonter à bien des agrégés — l'histoire enfin de sa Bretagne. La diversité du monde l'attirait également. Les récits de voyages et d'aventures l'enchantèrent. Il en composait à son tour sur des carnets qu'il illustrait, mettant dans ce qu'il faisait ce soin, ce « fini » qu'on apprécia dans tout ce qui sortit de ses mains.

Il lisait beaucoup et retenait ce qu'il avait lu dans les plus subtils détails. Cette mémoire étonnamment lucide ne lui fit jamais défaut; aux ultimes heures de sa vie, il identifiait, après un simple regard, une série de blasons, citait un long jugement de Jules Lemaitre sur Léon Daudet, lu dans un article d'avant-guerre.

« — Papa, comme tu es savant ! » lui disions-nous, voyant qu'il satisfaisait notre curiosité sur les chapitres les plus divers, et qu'on n'avait, comme le plus complaisant dictionnaire, qu'à feuilleter sa mémoire.

« — Vous plaisantez, répondit-il en hochant la tête avec son sourire plein de finesse et de bonhomie. Je sais quelques petites choses, voilà tout. »

Il aurait pu jadis, enfant fragile, se replier sur lui-même et boudier un peu à la vie. Au lieu de cela, à quinze ans, il se fixa, pour ses heures de liberté, une tâche, un but : rechercher le passé, pas à pas, à la piste, pourrait-on dire, en commençant par le pays de Morlaix et en élargissant ensuite son rayon, dans les manoirs, les archives, les traditions, les chapelles de la Basse-Bretagne. Qu'il ait, sans aucun guide, conçu ce programme, c'est déjà remarquable. Le plus étonnant c'est qu'il le remplît jusqu'au bout — il l'aurait pu faire du moins si, dans ce genre de choses, on voyait jamais la fin.

Ses « explorations » de ce temps-là, il les a racontées dans *Les vieilles routes morlaises*; il a dit comment, son album à dessin et son carnet de notes en poche, il découvrait, avec

quelques camarades, légers de soucis et d'années, bien des « vestiges du passé » comme on écrivait au temps de Frémerville, disparus depuis et qui lui vaudront de se survivre.

Grâce à ses articles, à l'envoi de croquis ou de monographies, il entra en relation avec des archéologues comme le chanoine Abgrall — auquel l'unit très vite une solide affection — M. de Bergevin, bien d'autres encore.

Le Goffic, qu'il connut, ainsi que Le Braz, un peu plus tard, persuadés des facilités que lui vaudrait un diplôme, ne serait-ce que de voir pleine justice rendue à ses dons, l'engagèrent à faire ses études classiques et à préparer l'Ecole des Chartes. Mais mon père était marié, la famille s'accroissait, et il fallait la faire vivre. Puis la Guerre arriva.

* *

M. Francis Gourvil, dans un article fervent, où il énumère ce qu'il doit à mon père, l'un des guides de sa jeunesse, lui a dit sa reconnaissance de lui avoir révélé Le Braz. Le Braz, c'est-à-dire la poésie, le passé non pas froid et squelettique, mais qui s'anime, nous émeut, se transfigure aussi. J'ai la même gratitude envers mon père. Il nous adorait, mes deux frères et moi. C'est dans l'existence familiale, entre nous seuls, que l'agrément de vivre à ses côtés se révélait dans toute son étendue.

Après de lui, le passé n'avait plus de mystère, la Bretagne entière se trouvait à notre portée. Mais que le présent avait aussi de charme ! Pendant longtemps nous n'avons voulu d'autre ami que lui. Il connaissait mille jeux, mille histoires. Le soir, assis entre nos petits lits, dans une demi-obscurité « pour qu'on ait plus peur », il nous narrait de longs contes bretons. Pendant la journée, on ne riait jamais autant que lorsque papa était là. Il me souvient de certaine joyeuse bataille à coups « d'argols », mot importé du *Voyage dans la Tartarie* du Père Huc, livrée entre nous quatre dans le camp gaulois de Keraradec, à moins que ce ne soit la motte féodale de Stang-Rohan, près de Quimper.

Ces gais souvenirs paraissent, à distance, tout baignés de l'azur d'un beau printemps. Le dimanche, nous choisissions régulièrement pour but un manoir ou une chapelle. Mon père en prenait un croquis, où son crayon preste, infatigable, a si bien traduit le galbe, l'usure des vieilles pierres, ce qu'elles ont de robustesse et de douceur, et l'âme attachante que nous leur prêtons. C'était, là au moins, de l'archéologie vivante !

« Pour moi, disait-il, il manque quelque chose à un paysage s'il ne s'y trouve pas un vieux manoir. »

En feuilletant l'un ou l'autre des quarante carnets de croquis, et le nombre égal de cahiers d'articles qu'il a laissés, il remarquait avec bonne humeur, ou parfois un peu de mélancolie devant une œuvre que le temps lui manquait pour

parfaire et placer à son vrai rang : « J'aurai tout de même travaillé dans ma vie! »

★★

Certes il aura travaillé dans sa vie! Il a réuni une documentation très vaste, unique, sur toutes les communes du Finistère. Il avait quelque peu modifié ses méthodes de travail du début, où, dans son ardeur, il copiait des registres entiers d'état civil des xvi^e et xvii^e siècles dans les mairies du Léon! Il réunissait des fiches dans des dossiers que de nouveaux documents, des photographies, des coupures de journaux concernant ce qui l'intéressait, venaient gonfler sans cesse davantage; et les feuillets qu'il couvrait de son écriture toujours jolie et nette, mais plus nerveuse, plus personnelle également qu'autrefois, allaient rejoindre ceux-là où le futur archéologue avait noté ses premières découvertes, d'une main appliquée et que fait plus légère la pâleur qui jaunait peu à peu ensemble l'encre et le papier...

Il avait entrepris la refonte du *Finistère Pittoresque* de Toscer, et, sur une vaste trame, l'histoire d'une des familles nobles les plus illustres du Léon.

En 1924, mes parents cédèrent la librairie qu'ils avaient prise à Quimper au lendemain de la guerre, et Louis Le Guennec, de nouveau réduit à sa plume pour faire vivre les siens, sollicita et obtint le poste de Bibliothécaire dans la ville du roi Gradlon. Que de visites il recevait dans le « sanctuaire des livres »! « On attend son tour ici comme au confessionnal! » disait plaisamment son aide en désignant un groupe de visiteurs. Sa bibliothèque était pourtant loin d'inspirer des pensées trop austères. On y causait avec entrain, et jamais sans profit. La jeunesse y était amicalement accueillie, quoique dans la mesure où elle montrait amabilité et politesse.

Sur quoi ne le consultait-on point? « Allez demander à M. Le Guennec. Celui-là sait! » Muni du conseil, on prenait la route de Quimper pour soumettre à Louis Le Guennec un parchemin éfrangé et indéchiffrable, une armoirie inconnue, une question de numismatique ou de philatélie.

En histoire il préférait le trait, l'anecdote, aux grandes machines théoriques et arbitraires.

Ces dernières années il fut, dans ses affections, durement éprouvé. Raçon mélancolique des joies trop délicates de la sensibilité, l'un après l'autre les anneaux de ce cercle familial, qu'il a si passionnément aimé, se rompaient ou faiblissaient. En 1931, il perdait sa mère, admirable compagne, dont les charmantes qualités égalaient les siennes. Son plus jeune fils, voué à saint Hervé dont il portait le nom, l'avait précédée de quatre ans. Les vieux saints des menez et des vallons, des futaies et de la mer, qu'il invoquait par ce besoin

de croire qui est dans l'âme celte, lui valurent, du moins, la fin la plus apaisée...

★★

J'ajoute, avant de clore ces lignes, que Louis Le Guennec n'était, comme le préjugé romantique et tenace tendrait à le faire dire, ni un rêveur, ni un mélancolique. Un rêveur, peut-être, mais à la manière de Hugo, qui, en se qualifiant de *songeur* abattait chaque jour vingt pages de copie, et laissa l'œuvre que l'on sait... Mélancolique, moins encore. Les lamentations sur le malheur des temps n'étaient point de ses propos, et la veine de malice trégorroise que lui avait cédée son père affleurerait à tout moment.

Le terme de « modeste » comme obligatoirement accolé à son nom, avait fini par l'agacer un peu. Il était surtout profondément simple. Au fond il se rendait justice, je crois, mais il n'en tirait pas vanité. Très sensible certes, mais sans susceptibilité aucune, et sans que son courage et sa joie au travail souffrissent jamais de ses propres souffrances, morales ou physiques. Même malade il travaillait à sa correspondance ou pour la *Dépêche de Brest* qui a publié le principal de son œuvre imprimée.

On a dit avec raison que les légendes l'attiraient. Mais, intellectuellement, il ne fut jamais dupe. L. Le Guennec s'intéressa à beaucoup de choses, je crois pouvoir dire sans exagérer : à tout ce qui s'offrait. L'actualité était loin de le laisser indifférent! Mais ce n'est qu'aux choses bretonnes qu'il donna son amour. Son dernier vœu, la veille de sa mort, a été de pouvoir reprendre « bientôt je l'espère » disait-il ses marches de la soirée jusqu'au bourg de Penhars, de rencontrer quelqu'un de ces humbles qu'il aimait, le bedeau qui s'adresserait à lui en breton, le fermier dont la maison jouxtait l'église, de gagner la route de la hauteur, restée sensiblement la même depuis que Mme de Pomperly, notre Sévigné bretonne, la suivait gaiement pour se rendre, au déclin du xviii^e siècle, à sa « campagne » de Penhars.

De là-haut, nous aimons à voir, les soirs d'hiver nuageux et tièdes, la lueur du phare d'Eckmuhl balayant le ciel sombre vers le Sud-Ouest; ou, à cette heure du crépuscule, dont la mélancolie avait un charme accru par la sécurité de notre tendresse, les longues déchirures enflammées du couchant derrière les arbres et le calvaire...

Quimper, 20-10-1935.

M. P. LE G.

L'abbé Joseph Le Bayon (Job er Glean)

(1876-1935)

par TALDIR

En cette année 1935, l'Ankou a durement entamé le front breton. Nos pertes sont lourdes avec l'abbé Pierre Martin, curé de Gourin; le docteur Charles Cotonnee; l'ovate Yann Kermarrec; l'instituteur Yann Sohier; le photographe Joseph Villard; l'érudit Louis Le Guennec; l'abbé Joseph Le Bayon (Job er Glean).

Sa mort est survenue subitement le 27 septembre au matin. On l'a trouvé étendu dans sa chambre, frappé de congestion.



L'abbé LE BAYON

Il vivait retiré à Colpo, coquet bourg entre Locminé et Vannes, en qualité de prêtre libre : sa pension de guerre et un modeste casuel étaient ses seules ressources, cependant, les restrictions n'avaient pu avoir raison de sa fidélité à notre *Oaled*, comme il avait été fidèle à *Ar Bobl*, à *Ar Vro*, depuis leur tout début. Job Le Bayon n'était pas un lâcheur : là où il avait des amitiés, et on lui reprochait d'en avoir dans tous les milieux, il leur est resté fidèle *usque ad mortem*.

Le jeune Barde lettré

Il me sera permis de présenter ici l'attachante figure de Joseph Le Bayon. Des choses que l'on n'eût pas dites de lui, vivant, peuvent être dites de lui, mort; au surplus, toutes ne seront qu'à son honneur, à l'avantage de son vaillant caractère et de son âme de croisé.

Joseph Le Bayon naquit à Pluvigner, d'une famille de laboureurs, le 11 avril 1876. Il étudia d'abord au Petit Séminaire de Sainte-Anne, puis entra au Grand Séminaire de Vannes, avec son diplôme de bachelier. Ordonné prêtre en 1900, il visa d'abord le professorat, et vint à Rennes suivre les cours de la Faculté des Lettres. Il emporta sa licence.

Mais la vie des champs convenait mieux à ses goûts et à son prosélytisme. Grand amateur de chansons et de musique, élève et protégé des deux frères Buléon, Jérôme et Mathurin, tous deux recteurs, il n'eut qu'à mettre ses pas dans ceux de ces deux excellents prêtres qui ont tant gagné de cœurs à la Bretagne.

Dès septembre 1901, son nom perce parmi les vedettes poétiques du siècle naissant : il entre en lice avec *Amzer er Heneu* (*Le Temps des Noisettes*), délicieuse sône où *Lui* et *Elle* se disputent sur le thème de « Venez au bois ma mie », « Non, je n'irai point, mon ami », pour cent bonnes raisons que sa méfiance lui dicte. On s'aperçut tout de suite, à l'U. R. B. qu'on avait affaire à un vrai chansonnier, et *Amzer er Heneu* devint populaire...

Le folklore musical de la Vénétie est de toute beauté, on l'a su plus tard par les mélodies recueillies par Duhamel et Herrieu. Mais dès 1900, l'abbé Mathurin Buléon avait ouvert devant l'abbé Le Bayon son trésor de vieux airs populaires soigneusement notés : le poète n'avait plus qu'à trouver des couplets au goût du jour, c'est par là qu'il débuta avec les deux fascicules de *Sonneneu hur Bro-ni* (chez Lafolye, Vannes).

Le Dramaturge

Sa vocation, cependant, ne devait pas être là. Lorsque Loeiz Herrieu eut fait parler de lui, Job Le Bayon lui céda le pas dans le couplet. Ne pouvant, comme prêtre, aller lui-même chanter ses œuvres, il abandonna la chanson au laboureur caudanaï et se tourna vers le théâtre, où sa culture classique lui donnait un avantage.

En Eutra Keriulet, drame en 3 actes, fut représenté en grande pompe au Congrès Régionaliste et Bardique d'Auray le 25 septembre 1902, par une troupe que Job, — on ne l'appelait qu'ainsi, — avait créée et formée lui-même à Pluvigner, où il venait d'être nommé vicaire. Cette pièce, histoire d'un sacripant converti, rappelant un peu *Le Mystère* de Louis Eunius, obtint un succès énorme. Immédiatement traduite en léonais, elle fit son tour de Bretagne.

Le Bayon s'était révélé un dramaturge puissant, connaissant son métier. Il s'en tint désormais à ce domaine, et sa juste récompense a été une célébrité sans rivale. Grâce à lui, la littérature vénète a été dotée d'un théâtre classique, accessible au peuple, d'esprit religieux c'est entendu, mais faisant aux sentiments humains la part qui leur revient dans la vie de chaque jour. Joseph Le Bayon n'écrivit pas son théâtre avec l'arrière-pensée d'infliger des directives à ses auditeurs; c'est un historien qui dit ce qui s'est passé, avec la plus grande liberté d'allure. Il doit à son caractère sacerdotal de rester dans la note chrétienne, mais, n'a-t-il pas laissé, en manuscrits,

des pièces de théâtre inédites qui montrent qu'il eût pu, tout aussi bien, briller dans le profane?

Ce qui montre son indépendance foncière, c'est l'introduction qu'il réalise de la femme à la scène. « Scandale! » s'exclamèrent certains puritains attachés à ce dicton idiot que « la femme est la joie des yeux, l'enfer de l'âme ». Job, serein, les laissa regretter les anciens mystères, où le rôle d'Eve était tenu par un adolescent déguisé. A Pluvigner, il réunit sous sa houlette bienveillante mais ferme, les filles et les gars, et sa troupe mixte ne put bientôt plus satisfaire aux demandes.

Pour alimenter la scène bretonne, Job, qui s'était surnommé Er Gléan, traduisant ainsi Le Bayon, d'après lui masculin de bayonnette (?) se mit à produire de nouvelles pièces. Bientôt, le répertoire fut à la hauteur des circonstances. Parurent tour à tour à l'intention des troupes de Pluvigner, de Bignan, de Saint-Jean-Brévelay, etc., *Jazon et Lagouter*, 2 actes en vers, peintures des travers des ivrognes; *Boch er goed*, parabole adaptée de l'enfant prodige, 6 actes en vers, aussitôt traduite en léonais par l'abbé Jean-Marie Perrot; *Ar hent Bethléem*, autre pièce biblique; *Ar hent en Hadour*, ou *Les Miracles du Christ*; *Bah Sant Guennolé*; *En (n)Ozeganned*, 1 acte en vers, sur les superstitions korriganesques; *Soudarded Sant Kornéliy*, 1 acte en vers, paraphrase de la légende des menhirs de Carnac; *Gañ Korentin Lamour*; enfin, son chef-d'œuvre, *Nikolazig*, en 5 actes et en vers, histoire de la découverte miraculeuse de la statue de sainte Anne en 1623.

Entre temps, la réputation de Le Bayon s'était si répandue, que Monseigneur de Vannes avait dû, sous la pression du clergé et de Popinion catholique, créer un poste spécial pour le dramaturge : il le nomma directeur du théâtre de Sainte-Anne-d'Auray. Sous l'impulsion de l'abbé Le Bayon, ce théâtre, doté de tous les accessoires les plus modernes, devint l'Oberamergau breton. Sur sa vaste scène, rehaussée de décors somptueux, devant une salle immense, les pèlerins de Sainte-Anne étaient conviés à venir s'instruire et s'édifier ensemble aux accents de la vieille langue remise à la place d'honneur, par des troupes sélectionnées par Le Bayon lui-même, toujours formées d'hommes et de femmes d'indiscutable talent, d'un patriotisme éprouvé, subissant l'ascendant qu'exerçait le prêtre bon garçon, jamais à court de bonne humeur, de familiarité, de tolérance. Un cœur d'homme battait sous sa soutane, et entraînait dans son sillage une cour d'actrices, qui seraient allées au bout du monde à sa suite, sous leurs riches atours de Baud, et avec ses chansons bretonnes aux lèvres.

Le prêtre-soldat

La guerre éclate le 2 août 1914, et l'abbé Le Bayon, quoique territorial, est mobilisé comme brancardier au 137^e régiment d'infanterie, avec lequel il part au front jusqu'en 1916. Il est fait prisonnier devant Verdun, mais au bout de quelques mois dans les camps allemands, il est rapatrié en vertu des accords de la Croix-Rouge, et promesse de ne pas porter les armes.

Il est alors affecté comme aumônier à l'arrière jusqu'à l'armistice. A ce moment, on demande des volontaires pour l'armée d'occupation en Rhénanie, et l'abbé Le Bayon se présente. Il a pris goût au métier militaire, et envisage la possibilité d'y demeurer. Après la Rhénanie, c'est la Pologne, où il accompagne l'armée du général Haller.

C'est la bonne et large vie de cantonnement, dans un pays ami et allié, avec une solde élevée, qui ne permet pas à Job de regretter le casuel du vicariat de Bignan. Aussi, quand en 1923, l'armée de Pologne fut rapatriée, l'aumônier Le Bayon se retrouva en France avec le grade de capitaine. Le soldat de deuxième classe de 1914



L'aumônier LE BAYON

avait fait son chemin. Il se démena donc, et c'est très naturel, pour conserver sa « situation », et comme la campagne du Rif battait son plein, Job postula pour servir à l'armée du Maroc. Mais trois fois hélas, il ne s'est pas aperçu qu'il a vieilli et qu'il est atteint par la limite d'âge d'une part, et d'autre part par la révision des grades à titre temporaire. Il n'y a plus rien à faire dans l'armée, et c'est la mort dans l'âme, il faut bien l'avouer, qu'il remit le cap sur le Morbihan.

Le retour au bercail

La première chose fut de se présenter à son évêque, qui tout d'abord se demanda que faire de ce prêtre ex-officier, qui lui revenait couvert de gloire, et chamarré de décorations françaises et étrangères. Provisoirement, il l'invita à rallier son ancien poste de vicaire à Bignan, où le bon recteur Mathurin Buléon exerçait toujours son ministère. L'abbé Le Bayon obtempéra, mais comme sa nomination de recteur tardait, et comme il avançait en âge, Job commença à se fâcher. Ou bien, en haut lieu, on le voulait brimer, ou bien l'on désirait qu'il se fit oublier.

« C'est alors, me conta-t-il lui-même, que je me décidai à une ultime démarche auprès de Mgr Gouraud. Monseigneur me reçut froidement, trouvant sans doute que j'étais importun. « N'êtes-vous pas bien à Bignan? » « Très bien, Monseigneur, mais j'ai un demi-siècle; je ne voudrais pas être le vicaire perpétuel. » « Enfin, je ne dispose actuellement de rien qui vous convienne. Je prends bonne note, je verrai ça. Dites-moi le poste que vous désireriez. » « Eh bien, le vôtre, Monseigneur. »

Et sans donner au prêlat le temps de se remettre, Job fit une génuflexion, baisa la main, et sortit drapé dans sa dignité.

Il va sans dire que cette entrevue, ne contribua pas à lui procurer cette « situation » après laquelle il rêvait, et que les années passèrent sans lui apporter aucune mutation avantageuse.

Le Bayon se remet à écrire

Sur les conseils paternels de son recteur, l'abbé Le Bayon résolut de se remettre au théâtre breton, délaissé depuis dix ans. Il releva donc en 1924, la troupe populaire de Bignan, et créa *Gouil En Est (La Fête de la Moisson)*. Sa popularité renaissante lui donna du nerf, et il se remit à composer des pièces de théâtre, d'abord de petites comédies, comme *Braoa plac'h ar barrez, Fosfatin ar Vatez fin*, traduites aussitôt en dialectes léonais et trégorrois, puis des drames comme *Stag er Vuhé*, en prose; *Sataun Er Fol*, en vers; *Nolüen*, 4 actes en vers, histoire de la vierge légendaire de Noyal-Pontivy; *Kado roue er mor*, 3 actes en vers; *Sant Izidor, labourer*, vie du patron des laboureurs, avec musique et chœurs de Théodore Decker, compositeur à Vannes; enfin, en 1926, *Pasion Gonéri, soldard breton*, en 6 tableaux. Cette pièce, qui se passe partie au front, et partie au village, raconte la misère des poilus dans les tranchées. Elle obtint un succès considérable au théâtre de Sainte-Anne-d'Auray, lorsqu'elle y fut jouée aux Bleun Brug, en septembre 1926 par les acteurs de Bignan.

Je me rappelle la joie de Job Er Gléan, lorsque, le soir de son triomphe, il présida au banquet populaire servi à sa « troupe » à l'hôtel où j'étais moi-même descendu. Sa gaieté s'était communiquée à tous et la nuit était très avancée quand les braves Bignanais et Bignanaises prirent leur autocar, en chantant leurs mélodies vannetaises, si lentes et si nostalgiques, que Job scandait de sa basse profonde, en battant la mesure avec son pen-baz, sur le plancher de sa salle. La famille Jégo, de Groix, était là avec nous, et doit se souvenir de cette veillée pleine d'entrain.

Le vicaire perpétuel

Ce fut son dernier triomphe public, à ma connaissance. A partir de 1927, l'abbé Le Bayon commença à se faire oublier : peu à peu, le rideau tombait sur la scène de sa propre vie. Ici, il convient d'observer une certaine discrétion, et de jeter un voile sur les fantaisies qui accrurent la réputation d'originalité de mon ami.

A l'été de 1928, il vint me rendre visite à Carhaix, les poches bourrées de manuscrits... dont il me donna lecture en partie.

« Je vais faire du théâtre français maintenant, Fanch. Le théâtre breton ne m'a rapporté que des déboires. J'y ai consacré ma vie, et mes chefs me laissent à la porte des honneurs qu'ils me devraient. On m'a pillé partout; les Léonards m'ont volé mes œuvres et les représentent sans me donner la moindre indemnité, sans même citer mon nom. Le théâtre de Sainte-Anne-d'Auray, qui aurait dû m'être attribué, a fermé ses portes. J'aurai peut-être plus de succès auprès des Français, quand je me ferai éditer à Paris. »

Je le mis en garde contre ses illusions de trouver un éditeur à Paris. Je lui remontai le moral, qu'il avait alors fort bas, et de vrai, si tous les motifs de mécontentement qu'il exposait étaient fondés, certaines autorités n'avaient pas rempli vis-à-vis de ce prêtre, sen-

sible au moindre égard, mais blessé au moindre dédain, leurs strictes obligations.

« Ecoute encore ceci », me dit-il.

Il sortit de sa poche une espèce de carnet, où il avait recopié des vers.

« Ecoute mon V. P. Sais-tu ce que c'est que le V. P. ?

— Ma foi non.

— Le V. P. c'est moi. Ça veut dire Vieux Poilu, et aussi Vicaire Perpétuel. »

J'entendis un poème héroï-comique dans le genre du *Lutrin* de Boileau, où le poète combattait avec finesse et mordant les travers de ses confrères.

Les dernières années

Ensuite, je le revis au Gorsedd de Pontivy en 1932. Il avait bien voulu accepter de prêcher, à la messe pour nos Morts. Il avait abandonné pour raison de santé le ministère paroissial, et comme je l'ai dit au début, il s'était retiré à Colpo. Il fut très gai pendant toutes les fêtes. A la représentation du théâtre populaire, le dimanche, sous les allées d'Alsace-Lorraine, il tint à monter en scène avec moi.

« Restons ici, tous les deux, Fanch, toi d'un côté, moi de l'autre. Il faut qu'on voit que je suis avec toi. Il y a des prêtres et aussi des laïques, dans mon Vannetais, qui te tirent dans le dos. Je les connais. Ils ne sont pas intéressants. Ils m'ont fait pareil. Ils ont réussi à étouffer ma voix, mais ils n'étoufferont pas la tienne, puisque tu es libre. Embrassons-nous, Fanch, devant tout le monde... »

Trois mille spectateurs virent alors Job me donner l'accolade, puis il prit une chaise et resta assis sur le devant durant les trois heures de la représentation, applaudissant ostensiblement. Il avait arboré toutes ses croix et médailles, qui faisaient bel effet sur sa vieille soutane rapée, qu'il n'avait plus de quoi remplacer.

« Viens à Colpo, insista-t-il, viens me voir. J'ai beaucoup de choses que je voudrais te raconter. »

Hélas, je ne pus donner satisfaction à l'invitation du camarade Job Er Gléan. Que m'aurait-il raconté, d'ailleurs, que je ne susse? Sa vie, je la connaissais. Il s'était ouvert à moi de ses ambitions, de ses déceptions. Il avait de solides vertus. Il dut à la trop longue vie militaire qu'il mena, les défauts inhérents à ce métier et ses années en furent abrégées. Le Bayon fut une victime de la guerre. Mais il suffit de porter témoignage de sa candeur, de sa sincérité, de sa charité, pour croire que sainte Anne, qu'il chanta, a fait le nécessaire pour lui ouvrir les portes célestes. Il a été inhumé à Pluvigner, son pays natal, sans grand concours de peuple, mais accompagné de nombreux prêtres du diocèse, qui l'estimaient à sa valeur, MM. Buléon, Maréchal, Brient, Mentec, Le Gouge, etc...

Les Bardes y furent représentés par Loeiz Herriou, et l'ancienne troupe du Théâtre Breton par son meilleur acteur, le boulanger Louis Le Bihan.



BIBLIOGRAPHIE

PAR LE DIRECTEUR

TREC'H AR GARANTEZ

romant gant BROGAROUR.

Un volume de 160 pages. Prix : 10 fr. Aux Editions d'Arvor, Guingamp.

Je devrais écrire ce compte rendu en breton puisqu'il s'agit d'un livre uniquement breton, mais j'ai deux raisons de m'exprimer en français : 1) nous sommes en présence d'une innovation dans notre littérature, car on nous présente un roman qui a la prétention d'être une synthèse de mœurs modernes; 2) en faire la critique devant les nombreux abonnés d'*An Oaled* qui ne savent pas le breton, c'est les inciter à apprendre une langue qui fait des efforts pour s'adapter.

Prénotons d'abord le thème. Dans une commune de Cornouaille, proche Kemper, vit un Kloareg bachelier, qui s'emploie aux Papiers de l'Odéon. C'est un jeune homme très à la page, sportif, démocrate et catholique. Sorti adjudant du régiment, il a refusé Saint-Maixent, il préfère tenter le professorat. Or, voici qu'un jour, notre jeune homme, Gwennolé Naour, est sollicité par l'abbé Herry, recteur de Kerdorozen, de prendre la direction d'une école libre de garçons qu'il veut créer dans sa commune, où il n'y a qu'une école laïque. Par dévouement, Gwennolé accepte cette humble situation, au surplus pleine de difficultés. Mais il aime la lutte et il entrevoit la possibilité de réaliser son idéal secret, instituer un enseignement national breton, dans un milieu adéquat à la recevoir. L'école libre s'installe dans une grange, avec trois élèves seulement, encore sont-ils les rebuts de l'école laïque. Cependant Naour les décroche, grâce à une méthode nouvelle à lui : l'enseignement bilingue. La deuxième année, les élèves sont une douzaine; la troisième année, ils sont cinquante; il faut créer un pensionnat. L'abbé Herry trouve des fonds, et bâtit une belle école moderne.

Tout cela ne s'est pas fait sans guerre. Le directeur de l'école laïque, M. Stéphan Flaouter, et ses deux adjoints, MM. Poulpri et Bourdellec, ont mené une campagne acharnée contre le nouveau venu. Celui-ci leur a répondu en intensifiant sa propagande du côté de la jeunesse, en créant une chorale et une troupe d'acteurs bretons. Il a intéressé les filles en leur faisant adopter les danses bretonnes et les jolis costumes de Pont-Aven. Des succès de scène sont venus confirmer l'excellence de ce programme, ainsi que des réussites au certificat d'études, qui attirent l'attention de l'Inspecteur d'Académie sur Gwennolé. Les instituteurs laïques Poulpri et Bourdellec, inféodés au communisme, n'hésitent pas alors à stipendier des apaches pour attenter à la vie de leur heureux concurren-

rent : un coup de feu blesse dans la nuit Gwennolé Naour, qui doit être hospitalisé à Quimper. C'est ici que le miracle se produit, et que l'on commence à apercevoir *Trec'h ar Garantez*, la *Victoire de l'Amour*.

M. Flaouter a une fille, Mona, qui n'est pas restée insensible à la sportivité intellectuelle et physique du héros Gwennolé Naour. A la fureur paternelle, elle s'en révèle amoureuse. N'ont-ils pas, en secret, joué de la musique, elle du violon, lui de l'harmonium ? Et voici que Mona, apprenant la tentative d'assassinat dont a été victime l'instituteur libre, le veut visiter à l'hôpital.

Pour passer incognito, elle emprunte le costume breton de son amie Melle Toullec et jugez de la surprise de Gwennolé à cette visite... Cette prévenance hâte la guérison, et le voici de nouveau à la tête de son école. Maintenant, c'est lui qui a deux adjoints. La laïque se vide, Poulpri et Bourdellec deviennent inutiles. Le pauvre Flaouter ne sait plus à quel « saint » se vouer. Un dernier coup le frappe : Mona s'est mise, convaincue par Gwennolé, à l'étude de la langue bretonne. Il faut que cesse ce scandale intolérable, et le mieux est de donner son consentement au mariage. Grande fête à Kerdorozen : Monseigneur X... lui-même a tenu à venir bénir l'union. L'abbé Herry est rayonnant, lui qui a été l'ouvrier de ce triomphe où s'associent le Christ et la Bretagne. Et voici la transfuge de l'école laïque gouvernant l'école libre ! Le vieux père Flaouter a pris sa retraite, il ne veut plus voir sa fille, jusqu'au jour où le berceau garni d'un enfant a raison de son sectarisme, et jette tous les personnages de cette histoire dans les bras l'un de l'autre. Partout l'Amour a triomphé. La Paix Evangélique règne sur Kerdorozen, après la défaite de l'Esprit du Mal.

On ne sera pas sans remarquer tout d'abord le côté faible du roman de Brogarour; à vrai dire, il s'agit d'une thèse qui n'a pris la forme romancée que pour avoir l'occasion de développer des opinions religieuses et sociales, de présenter sous des dehors aimables une polémique contre la République et l'Ecole Laïque, sa pierre d'angle. Si l'auteur s'était contenté de préconiser une méthode culturelle contre une autre méthode culturelle, d'opposer l'une à l'autre deux politiques, cléricale et anticléricale, les lecteurs se fussent intéressés à l'audition des deux plaidoyers, et se seraient rangés du côté du meilleur.

Mais Brogarour peint de couleurs déplaisantes le personnel enseignant laïque. En mettant à sa charge une tentative d'assassinat contre un rival, il enlève toute impartialité et toute vraisemblance à son canevas. Nous n'assistons nulle part à une joute verbale entre les tenants de l'un et de l'autre camp; les opinions ne s'affrontent pas; le monologue de l'auteur ne nous permet que d'entendre Gwennolé, qui nous est naturellement sympathique parce que Breton cent pour cent; mais il nous laisse une trop défavorable conception des adversaires, où brille seule Mona; encore n'est-elle *persona grata* que parce qu'elle sacrifie ses parents, son milieu, son éducation à l'amour qui la pousse vers un inconnu, par cette sorte de curiosité qui perdit Eve, en lui faisant désirer ce qui lui était défendu. Brogarour connaît bien les femmes, car c'est le personnage de Mona qui est le plus sincère, le plus véridique de *Trec'h ar Garantez*. Gwennolé, lui, a trop de vertus assemblées, c'est un type idéal qui ne court pas la Bretagne, même dans l'Enseignement libre.

Ces réserves dues à la saine Critique émises, nous n'en sommes que plus à l'aise pour reconnaître à ce roman d'un genre encore

inédit dans notre littérature, bien que commun en français, des qualités descriptives remarquables : nous citerons comme modèle de récit coloré le chapitre 1^{er}, la partie de foot-ball, *Paotred dis-pont* contre *Cadets de Bretagne*.

La langue employée est pure sans être puriste, il y a même des emprunts français abusifs, comme *Serra an dorn* (serrer la main) pour *Starda an dorn*, et *Ar Guzun* (la cuisine) pour *Ar Gêpin*.

Ce sont des vétilles, en face du travail utile accompli pour la langue par Brogarour, dont, sans vouloir trahir l'anonymat, nous savons qu'il est l'un de ces ardents Missionnaires, auquel la chaire à prêcher a souvent donné l'occasion de montrer son talent de parole bretonnante, comme son livre prouve sa vocation d'écrivain.

Nous associerons à la bonne présentation du livre le modeste dessinateur A. Rouault, qui a tracé quelques tableaux à la plume des plus vivants; nous ne pouvons faire le même éloge de l'imprimeur, qui en négligeant de mettre le titre au dos du volume, a commis une faute professionnelle.

Trec'h ar Garantez sera cependant lu, approuvé ou discuté. Il ne suscitera pas l'indifférence, et c'est ce qui importe au succès.

YALC'H WILH, pe al loer c'hloan hag an diou skritur, gant Emil *Ernauld* (Barz ar Goued). — 1 brochure de 62 p. Editions E. Figuière, Paris, et chez l'auteur, 14, place Saint-Michel, Saint-Brieuc : 6 francs. (Couverture illustrée par A. Laigneau.)

Le vénéré président de l'Académie Bretonne, auquel nous devons la simplification et l'unification du breton moderne, plaisante, dans cet apologue en vers, *Yalc'h Wilh*, l'étrangeté et l'inconséquence de l'orthographe du français. Il morigène l'Académie Française et lui annonce pour bientôt une critique en 300 pages où sera

*Pep skritur sot dispaket rust
Ennan, ha distaotet ken just.*

On ne saurait trop admirer la verve primesautière avec laquelle notre viride octogénaire traite en breton populaire un sujet rébarbatif à première vue, et où il réussit à mettre les rieurs du côté du Brezoneg.

LES HOMMES EN CAGE

par H. ROULLIER.

Un vol. in-8° cour., 224 pages, 15 francs. — En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (14^e).

Les hommes en cage sont les prisonniers de guerre. M. Roullier en fut un. Mais au grand scandale des patriotes qui ne peuvent supposer la moindre qualité à un ennemi, l'auteur conte d'une façon vivante sa captivité, qui ne lui pas trop dure du fait que les Allemands du camp où il attendait la délivrance étaient relativement pitoyables.

Mais l'intérêt du récit ne réside pas, à vrai dire, dans des conclusions plus ou moins humanitaires, dont l'auteur ne se préoccupe pas outre mesure. Ce qu'on goûte dans les confessions d'Allemagne du soldat de 2^e classe H. Roullier, c'est leur sincérité. Ce soldat

n'hésite pas à reconnaître qu'il a tout fait pour « tirer au flanc », pour se « porter malade », pour rechercher, avec une inlassable patience, le « filon » qui lui permettra de se tirer d'affaire. La guerre est une chose qui dépasse son entendement; on l'y a embarqué de force, à 0 fr. 05 par jour; aussi ne songe-t-il qu'à ruser avec le monstre; et l'on doit reconnaître qu'il a gagné une partie difficile, dans des circonstances où il a apporté la plus grande part d'ingéniosité et de dissimulation.

DEIZIADUR BREZONEK 1936

1. Calendrier Hermine Breiz;
2. Calendrier Yann Landevennek;
3. Calendrier Millénaire Landevennek;
4. Calendrier Nikolazik;
5. Calendrier Yann Sohier.

Impression sur carton genre « Calendrier des Postes », gravure centrale entourée des mois avec noms de Saints bretons. L'exemplaire : 1 fr. 75 franco. La douzaine : 20 fr. franco. — Editions Mad. Ronan Caouissin, Pleyber-Christ. Ch. post. : Madame Caouissin, 22.092, Rennes.

UNE INNOVATION. — MM. Henry LEMOINE et C^{ie}, éditeurs de musique, 17, rue Pigalle, PARIS (9^e), 37, Jardin Botanique, BRUXELLES, vont faire paraître une plaquette de TALDIR :

Vingt chansons pour les écoles de Bretagne Ugent a ganaouennou evit skoliou Breiz

comportant les textes bretons et pour la première fois, les textes français en vers, courant tous deux sous les portées.

Ceci a été fait pour répondre aux demandes des habitants de la Haute-Bretagne, qui désiraient chanter en français les chants les plus connus du Barde.

On sait qu'une circulaire ministérielle vient d'autoriser les maîtres d'école à apprendre aux enfants des chansons et des airs des provinces.

L'exemplaire avec chant noté. 4 fr.

Remise par quantités aux écoles, cercles, sociétés.

Voici les titres des 20 chansons choisies :

1. *Bro goz ma zadou* — Vieux pays de mes pères.
2. *Sao Breiz Izel!* — Lève-toi, Bretagne!
3. *Dalc'h sonj!* — Souviens-toi!
4. *Me ho salud, tud agalon* — Je vous salue, gens de cœur.
5. *Maro ar barz Koz* — La mort du vieux barde.
6. *An Herminik du* — L'Herminie noire.
7. *An tri angelus* — Les trois sonneurs.
8. *Daou soner Landevant* — Les deux sonneurs de Landevant.
9. *Ma mestrez kollet* — Ma mie perdue.
10. *Ma bro a zo duze er pellter* — Ma patrie est là-bas lointaine.
11. *Lar d'in, martolod* — Dis-moi, matelot.
12. *Ar mevel braz* — Le grand valet.

13. *Bloavez mad* — Bonne année.
14. *Ar boulaouer-kout* — Le sabotier.
15. *Epad nozvezion hir ar gouan* — Durant les longues nuits d'hiver.
16. *En tu all d'ar mor don* — Au delà de la mer.
17. *Me a gar eur goulmik* — J'aime une colombe.
18. *Merched Kerne* — Les filles de Cornouaille.
19. *Al labourerien-douar* — Les laboureurs.
20. *Klemgan re varo ar brezel* — Cantate des morts de la guerre.

Les airs appartiennent au folklore breton, kynrique ou gaulique.

LA CATHEDRALE, par Hugh WALPOLE. (Traduit de l'anglais par Charlotte et Marie-Louise PRESSOIR). Un volume in-16 : 12 fr. Librairie Académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (6^e).

La Cathédrale est un des plus beaux romans de Hugh Walpole et une des plus belles études de la vie cléricale en Angleterre. Comment un très haut dignitaire de l'Eglise anglicane, administrateur d'une partie de son diocèse, Adam Brandon, esprit autoritaire et plein de lui-même, convaincu qu'il tient le Chapitre dans sa main, arrivé à l'apogée de son importance, commence à sentir chanceler son prestige et verra s'effondrer, moralement et matériellement, une situation dont il s'enorgueillissait : tel est le sujet de ce livre qu'illustre une fois de plus la vérité proclamée par les tragédies grecques : qu'il faut attendre sa mort pour dire qu'un homme a été heureux.

Tout se déclare contre lui : les accidents les plus ridicules ; les amours de son fils ; le besoin d'affection de sa femme qu'il ne s'est jamais préoccupé de satisfaire ; l'indépendance d'un nouveau chanoine dont l'intelligence et la finesse gagnent le Chapitre de Polchester et lui enlèvent son ascendant. C'est un travail de quelques mois. Son caractère obstiné, son orgueil précipitent une chute qui a été précédée d'humiliations et d'avaries. Parmi tous les autres personnages il n'y en a pas un à qui l'auteur n'ait donné une forte et curieuse personnalité, pas un qui ne lui ait fourni l'occasion d'analyses psychologiques pénétrantes. Et, au centre du Jivre, l'antique cathédrale prête son ombre à tous ces petits complots de la vanité humaine ou à toutes les souffrances de ces passions.

L'ESPRIT DU III^e REICH, par O. SCHEID, 1 vol. de 250 p. : 12 fr. — Librairie Académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris (6^e).

Synthèse de toutes les aspirations religieuses, philosophiques et artistiques de l'Allemagne Nazi, qui prétend inaugurer une Ère nouvelle en revenant à la pure tradition des Anciens Germains.

LE GENERAL DE LESCURE, par Etienne AUBRÉE, 1 vol. de 254 p. Prix : 10 fr. — Librairie Académique Perrin.

Histoire d'un des héros de l'Épopée Vendéenne, surnommé le

« Saint du Poitou ». Ouvrage couronné par l'Académie Française, dont nous parlerons au prochain numéro.

LUDIBRIA VENTI, par Espé de METZ, 1 plaquette de 100 pages, aux Editions Debresse, Paris : 10 fr.

Le docteur Saint-Paul (Espé de Metz) s'amuse parfois à tourner le vers, et comme il possède à fond le vocabulaire et la prosodie, c'est un régal de lire ses *Jouets du Vent* où volent tant de pensées subtiles.

LES CONTES DU MAS, par Frédéric MISTRAL, neveu, 1 vol. de 172 p. Aux Editions du Feu, Avignon. Prix : 12 fr.

Le neveu du grand Mistral, actuellement avocat à Avignon, nous raconte sa belle enfance à Maillane, dans le mas ancestral ; il y ajoute quelques récits vécus de la vie provençale, le livre est bilingue, et aide à mieux comparer les deux langues latines.

CARTES POSTALES D'ART, par Géo FOURRIER, aux Etablissements Artistiques Parisiens, 3, rue Montyon, Paris (9^e). — Prix : 15 fr. la pochette de 10 cartes, aquarellisées.

Ont paru : *Ar Mor*; *Breiz Gwechall*, *Breiz a Bardon*.

JOURNAUX ET REVUES

Y. BRYTHON, *newyddiadur cenedlaethol Cymru*, hebdomadaire nationaliste de Galles, paraissant à Liverpool, 356, Stanley Gardens. — Abonnement annuel : 35 francs.

Cet intéressant journal a été fondé il y a trente ans par notre vieil ami Hugh Evans, imprimeur, dont nous avons signalé, il y a trois ans, les *Mémoires*, parus sous le titre de *Cwm Eithin* (Le Val des Ajoncs), nom de son village natal. *Y Brython* comporte 8 pages, tout en gallois, et se consacre partie à l'information locale galloise, partie à la culture intellectuelle.

En politique, *Y Brython* semble se tenir dans une ligne socialo-nationaliste.

Les fils de M. Hugh Evans continuent à diriger l'industrie paternelle. M. Gwilym Jones est plus particulièrement chargé de la rédaction.

NEW SCOTLAND (ALBA NUADH), 90, Wellington Lane, Glasgow (Ecosse). 6 mois 3/3; 1 an, 6/6.

Nouvel hebdomadaire du parti *Free Scot*. But : obtenir l'autonomie, qui seule peut promouvoir le progrès matériel et la civilisation en Ecosse.

Le journal ne ménage pas la politique de Londres. Dans le

conflit italo-abyssin, il la qualifie de perfide. Il ne fait aucune différence entre les deux partis qui se partagent l'opinion; conservateurs et travaillistes sont, d'après *New Scotland*, un Janus à double face.

Le ton général du journal est tranchant : il est vraisemblable qu'il n'est l'écho que de doctrinaires. Toutefois, il témoigne par son existence même qu'il y a des Ecossais non seulement séparatistes, mais violemment anti-anglais. Il écrit des choses qu'à l'étranger même on n'oserait pas dire de l'Angleterre. Cela prouve aussi autre chose : c'est que la liberté de la presse existe là-bas.

LES LECTURES POUR TOUS, et *Tour du Monde réunis*, le numéro: 5 francs. Abonnement : 55 francs les 12 numéros. Paris, 79, boulevard Saint-Germain, chèque postal 2683, Paris.

Dans ses numéros d'août et septembre 1935, cet intéressant magazine a fait une large part à la Bretagne, due à la collaboration habituelle de l'écrivain célèbre *Georges Toudouze*, de Camaret.

Dans le numéro d'août, une étude sur *Anne de Bretagne et sa Cour*; dans le numéro de septembre, un roman complet, *Le Revenant de Kerpenhir*, et une étude sur les jolies terres cuites miniatures de l'artisan Jim Sévellec, éditées par la Faïencerie Henriot, de Quimper.

LE COMBATTANT, journal trimestriel des A. C. du Finistère Membres de l'Union Fédérale, Porte Foy, Brest. Dir. Perrot. — Abonnement : 3 fr. par an.

Dans son numéro de décembre, *Le Combattant* a publié la belle allocution en breton prononcée à Motreff à la Fête de l'Armistice par M. Guillaume Perrien, agriculteur, président de la Section.

VOYAGES, Bulletin d'informations des Grands Réseaux des Chemins de Fer.

Cette nouvelle Revue illustrée, attrayante, comporte le calendrier des manifestations touristiques, expositions, foires, tarifs, séjours, etc...

Félicitons-nous de voir les Réseaux conjuguer leurs efforts pour faire connaître les agréments et les beautés des régions françaises.



Carnet de nos Abonnés

DISTINCTIONS (ENORADENNOU)

M. Jean FOUÉRE, receveur des Finances au Havre, père de M. Yannick Fouéré, est nommé trésorier-payeur général de l'Indre.

A l'exposition du Travail Artisanal qui a eu lieu à Saint-Brieuc en octobre 1935, et qui a groupé cent quatre-vingts concurrents, M. J. POURDIEU-LE COZ, de Lannion, a obtenu une médaille de bronze pour ses *Reltures*.

M. GALLO, instituteur honoraire à Quimper, est nommé conservateur de la Bibliothèque Municipale en remplacement de M. Le Guennec.

Dom G. GODU, O. S. B., précédemment à Rome, est nommé gardien-desservant du Mont-Saint-Michel. Nos respectueuses félicitations.

M^{lle} Yvonne MARION, institutrice à Rohan, auteur de nombreux romans et nouvelles, a été nommée déléguée des *Jeux Floraux du Languedoc* pour la Bretagne, et membre de la section de presse de l'*Académie Féminine des Lettres*, dont le siège est à Paris, 6, rue Gustave-Lebon. Toutes nos félicitations.

M. G. LANCIEN, Ingénieur en Chef de 2^e classe de la Manufacture des Tabacs de Morlaix, vient d'être élevé sur place à la 1^{re} classe de son grade. Toutes nos félicitations.

M. Jean LE TROCQUER, de Paimpol, qui venait d'être élu Président des Bretons de Saint-Maur (Seine), a été élu Président du Cercle Celtique de Paris, en remplacement de M. Ropars Audic, démissionnaire, qui reçoit la présidence d'honneur. *Hon quella gourc hemennou*.

NAISSANCES (GANEDIGEZIOU)

Jean-Yves LIOT fait part de la naissance de sa petite sœur FRANÇOISE. A Ker-Odet, boulevard de Kerguelen, Quimper.

MARIAGES (EUREUJOU)

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de M^{lle} Lucie POIGNONEC, de Carhaix, avec M. Auguste LE BERRE, fabricant de dentelles bretonnes à Pont-l'Abbé. A ces excellents amis bretons, nos meilleurs vœux de bonheur.

On annonce le mariage de M. Jean TEXIER, fils du Barde Texier (Jean Suscinio), avec M^{lle} PRÉVOST-LAMY, de Paris. Nos compliments.

DECES (MORTUAJOU)

M. et Mme JÉGO-DASSE, anciens industriels en conserves à Port-Lay, Ile de Groix, viennent de perdre leur fille aînée, Mlle Laurence JÉGO, dans sa 36^e année. Nous leur adressons nos sincères condoléances.

✽

Le Barde Stanislas MILBÉO (Potr Karnoët) vient de perdre son frère aîné, M. Edouard MILBÉO, contrôleur des P. T. T. en retraite, décédé à Guipavas, à l'âge de 55 ans. Tous nos regrets.

✽

On annonce la mort à 22 ans de M^{lle} Marie-Thérèse RODALLEC, de Riec-sur-Bélon, nièce du barde honoraire, M. Joseph Gestain, auquel vont nos condoléances ainsi qu'aux familles Rodallec-Le Bec-Couture.

✽

M. Julien-Edouard LAURENT est décédé le 17 octobre 1935, à Dinan, 56, rue de Brest, dans sa 64^e année. A ses enfants, M. et Mme Pierre Galbrun-Laurent, nos plus vives condoléances.

✽

M. Gabriel THOUAULT, Préparateur en Pharmacie, est décédé à Rennes, le 21 novembre, à l'âge de 25 ans. Nos condoléances à ses parents et à son frère notre collaborateur Job Thouault.

Voyager en couchettes...



(du 6 Octobre au 30 Juin)
1^{re} cl. 25^{fr}
2^{me} cl. 20^{fr}
3^{me} cl. 20^{fr}

(du 1^{er} Juillet au 5 Octobre)
1^{re} cl. 30^{fr}
2^{me} cl. 30^{fr}
3^{me} cl. 25^{fr}

Prix spéciaux de PARIS à DIEPPE et vice-versa

RENSEIGNEMENTS DANS LES GARES DU RÉSEAU



Imp. de la Presse Régionale de l'Ouest, 38, rue du Pré-Botté, Rennes.
Le Directeur-Gérant : JAFFRENNOU.

LA BROSSE A DENTS TAKAMINE A MANCHE BAMBOU

Soies indéracinables -- Scientifiquement correcte
Stérilisable à l'eau bouillante

Nous avons laissé bouillir des brosses TAKAMINE dans un récipient pendant 12 heures consécutives et des milliers de visiteurs ont constaté qu'elles n'étaient pas détériorées.

LE DENTIFRICE du D^r TAKAMINE
Inventeur de l'ADRÉNALINE, est exclusivement réservé aux Clients de la Brosse TAKAMINE

La BROSSE, le DENTIFRICE et la MÉTHODE sont les trois inséparables de l'hygiène de la Bouche.

Exigez la BOITE INVERSABLE accompagnée de la Méthode, en même temps que la Brosse.

Prix : la BROSSE, 3.50 - Le Dentifrice, 5 fr.

Revendeur et Médical : 30 fr. la douzaine de Brosses

DÉPOSITAIRES :

PARIS :

Parfumerie AGNEL, 16, avenue de l'Opéra.
Magasins du BON MARCHÉ, Grands Magasins du Louvre, Quartiers.
Pharmacie GALLIER, 38, boulevard Montparnasse.
Pharmacie des Grands Boulevards, 178, rue Montmartre.
Pharmacie CANONNE, rue Réaumur — Pharmacie Principale.
Pharmacie Maurice LETTRY, rue de Sèvres, 69.

BRETAGNE :

RENNES : BAGOT et Fils, parfum., 4, rue Le Bastard; MAGASINS MODERNES, 8, rue Le Bastard.
VANNES. — Mme LE MOINE, herboriste, 18, rue Em-Burgault; BESNAIS, pharmacien, rue de Mené; Pharmacie AUBRY.
GUINGAMP. — Grands Magasins « Aux Dames de France »
NANTES. — Pharmacie ORGEBIN, 2, place Delorme.
St-NAZAIRE. — Herboristerie Moderne, 47, r. Henri-Gautier.

On demande des Dépositaires Pharmaciens
S'adresser : 4, rue du Marché-Popincourt, PARIS-XI^e

Ch. P. 50987 Paris

Pour le Gros : OFFICE COMMERCIAL PHARMACEUTIQUE

THÉ CÉLÈBRE DE LA MAISON ROUGE

GOUT ANGLAIS (Importation directe)

Le paquet de 125 grammes 7 fr. 25
Le paquet de 62 grammes 3 fr. 75

Franco par poste aux Abonnés d' « AN OALED »

G. JAFFRENOU Fils, CARHAIX

Ch. Post. 106.95, Rennes

A CÉDER, BAS PRIX :

DEUX DEVANTS DE LITS-CLOS
G. JAFFRENOU Fils, CARHAIX

VIN ROUGE DE DESSERT :

Le MASCARA de 14° 7

Supérieur aux Bourgognes

60 francs la caisse de 12 bouteilles

G. JAFFRENOU Fils, Vins en Gros, CARHAIX

Vient de paraître :

1°

LA BROCHURE
**PETITS
COLIS**

2°

LE BAREME
DES PRIX
par département

REMISS GRACIEUSEMENT dans les gares
et bureaux de correspondant des
Grands Réseaux de Chemins de Fer.

Désormais

3 TARIFS

pour vos

PETITS COLIS

(0 à 50 kgs)

VITESSE UNIQUE
COLIS AGRICOLES
COLIS EXPRESS

Supplément à « An Oaled » du 1^{er} Janvier 1936

TABLE DES MATIÈRES de la Revue AN OALED

(Le Foyer Breton)

9^e Année. — Nos 51, 52, 53, 54

1935

AUTEURS	TITRES	PAGES
ALLIN COLLINS (Ralph.)	News from Cornwall.....	75
	Kaer Konroi.....	117
	Kefridi Breiz Veur.....	360
	A performance seen by a Cornishman.....	399
	Si de Rennes au Finistère.....	185
	Paréour chez Arthur.....	299
	Unvaniez a ra nerz.....	358
BINET (Raphaël).		
BOUX (P.).		
BÉRANGER (Louis)		
(Talhouarn).		
BOTHOREL (Yann).	Pa ve lac'het ar goulou.....	180
BERRE (Léon Le)	Opinion d'un Breton moyen sur le Bar-	
(Ab Alor).	zaz-Breiz.....	239
	Istór hon bro.....	354
	L'Eminence grise de La Villemarqué :	
	l'abbé Henry.....	378
	Skuer da vugale Breiz.....	114
	Eurus ar ouenn dud a anzav Doue evit	
	Mestr.....	349
BOTREL (Jannik).	Un chouan : Sol de Grisolles.....	39-138
CARIO (Abad)		
(Ab Tudal).		
COLLIN (Sullian).	La Villemarqué et le mouvement pancel-	
DEGOUL (André).	tique.....	381
	Cinquante ans de travaux (1839-1889)...	363
ERNAULT (Emile).	La Villemarqué apôtre et précurseur.....	367
ESTOURBEILLON (Mar-		
quis de l').		
FLOC'H (Loeiz ar).	Ma beaj Sant Woazeg ha Kemperle....	3
(Stourmer).		
GALL (Yann ar)	Ar e'hi konjuret.....	121
(Ab Sulio).		
GARREC (Hollsent ar).	Frouéz an aluzen.....	214
	Bennoziou.....	361
GOURLET (Loeiz)	Reuzidigez — Me a garfe.....	230-231
(Bodspenn).		
GUENNEC (Louis de).	L'aventure de la Jeune-Marguerite.....	135
	Le Barzaz Breiz devant la Critique.....	386
	Bléad mad.....	120
	Petra è Breiz ?.....	356
	La colonisation bretonne au Périgord...	181
	El er huider.....	17
INIZAN (V.).	Deulagad er merhed.....	231
JACOB (J.-F.)		
(Eflam Koët Skaù).	Amiodaj.....	232

AUTEURS	TITRES	PAGES
JAFFRENNOU (F.) (<i>Taldir</i>).	Kuden hon adsao-ni (corresp.).....	53
	Le journal d'un marchand de vins du xvii ^e siècle.....	62
	De Quimperlé à Quimperlé.....	110
	L'origine du Bro goz ma Zadou.....	163
	Breuziezh Kenta Studierien Raozon.....	222
	Théophile Hersart de La Villemarqué..	234
	Informations sur les Basques.....	248
	Les Self-Gouvernements.....	232
	A propos de Gourvil.....	319
	Kefridi ar Gorsedd.....	351
	Les airs du Barzaz Breiz.....	398
	Bibliographie.....	78-188-311-410
	Journaux et Revues.....	90-198-318-407
KALEDVOULC'H.	Epitaphe pour Monsieur Poincaré.....	77
	Enor da Germarker.....	360
KALONDAN.	News from Scotland.....	177
LAMONT (Augusta).	Les Vedettes de chez nous.....	173
LAGADEC.	Histoire de la Langue bretonne.....	28-166-273
LEVOT-BÉCOT (Y).	Pour et contre le Barzaz Breiz.....	393
LEMERCIER D'ERM. LAURENT (Ch.-Marie).	Les Keratry.....	252
	La Bretagne Républicaine.....	259
	Ad majorem La Villemarqué gloriam....	353
LEBESGUE (Philéas) (<i>Ab Gwenc'hlan</i>).	Le Barzaz Breiz devant la Poésie univer- selle.....	370
MELL (Fanch).	Eur Breizad oc'h adkavout Breiz.....	213
PÉRENNÉS (Renan).	Klaskomp sivi.....	232
PICQUENARD (Ch.-A.) (<i>Ab Ronan</i>).	Le Scoutisme et la Bretagne.....	268
RADIGUET (Lionel).	Mond d'ar yaouankiz.....	357
RÉGNIER (Eugène) (<i>Bleiz gouez</i>).	Avant-projet de Constitution bretonne..	47
STÉPHAN (Eugène).	Diskadurezh ar yez.....	359
TILLENON (Iwan) (<i>Louzaouer</i>).	Hag ankouaet a peus?.....	16
DIVERS.	Mous Pagan Leon.....	230
	Le Gorsedd de Quimperlé.....	1-208-331
	Voyages en Grande-Bretagne.....	2
	Investitures à Roscoff.....	2
	L'enseignement du breton.....	52-151-277
	Chanson d'Armor, film parlant breton..	67-115
	Campagne contre la Bretagne.....	74
	Les œuvres posthumes de Fanch Abgrall.	95
	Recherches, questions, réponses.....	96-203-318
	Carnet de nos Abonnés.....	98-205-308-417
	Les Editions Armorica.....	105
	Messages reçus en 1935.....	106
	Les Cercles Celtiques.....	176-405
	Les Bleun Brug.....	178-284-401
	Bretoned, Kreskit ho levriou!.....	186
	Les manifestations de la vie bretonne..	281-400
	Quatre bons Bretons disparus : Coton- nec, Sohier, Kermarrec, Pierre Martin.	289 à 307
	Danses paysannes à Londres.....	398
	L'Union Régionaliste Bretonne.....	286-404
	Manuscrits en réserve.....	419

AUTEURS	ILLUSTRATIONS ET PORTRAITS	PAGES
R. BINET.	Jean des Cognets.....	68
	Couverture.....	n° 51
	Héloïse Russell-Fergusson.....	69-70
	Yvon Le Marc'hadour.....	70
	Marie Fournis et Solange Monchâtre...	72
	Le Sénateur Tanguy.....	73
	Le Sénateur Lancien.....	98
	Jannik Botrel.....	114
	Couverture.....	n° 52
	Maro eur Breizad Koz.....	134
	Vue de Vannes.....	139
	Vue de Saint-Brieuc.....	150
	Gaît Corvaisier.....	173
La famille Kernilis.....	175	
Sainte Bernadette Soubirous.....	176	
Calvaire breton à Lille.....	183	
La Marine marchande.....	184	
Médaille de Botrel.....	184	
Abgrall hag e vamm-goz.....	187	
Décoration de Louis Beaufrère.....	205	
Couverture.....	n° 53	
Philéas Lebesgue (<i>Ab Gwenc'hlan</i>).....	211	
F. Jaffrennou (<i>Taldir</i>).....	211	
J. Kergrist (<i>Barz an Arvor</i>).....	211	
L'église d'Arzano.....	212	
Couverture.....	n° 54	
Th. de La Villemarqué.....	234-362	
Le général de Keratry.....	253	
Le manoir de Keratry en Ploaré.....	254	
Médaille de Lemercier d'Erm.....	258	
La lutte grecque (<i>bas-relief</i>).....	279	
La chapelle de Coatquéo.....	286	
Yann Fouéré.....	287	
La Bretagne en Algérie.....	288	
Le Docteur Cotonnec.....	289	
Yann Sohier.....	301	
Jeanne Le Manac'h.....	308	
Le Mobil breton de 70.....	315	
La parade des Sociétés bretonnes.....	322	
Devant les monuments de Le Louédec et de Botrel.....	323	
Les cérémonies du Gorsedd de Quim- perlé.....	324-325-326	
Le Théâtre breton à Kerizole.....	327	
Groupes bretons à Quimperlé.....	328	
Monument Brizeux à Arzano.....	329	
Le médaillon du Docteur Cotonnec.....	329	
J.-M.-F. Jacob et Madame Jaffrennou...	329	
Hollsent Ar Garrec (<i>Ar Barner</i>).....	330	
Erwan Fournis (<i>Ar Breutaer</i>).....	330	
Marc'harit ar Wenanen, duchesse 1935.	345	
Bigoudènes au pardon.....	348	
Le château de Keransker.....	363	
Groupe breton à Londres.....	398	
Le monument Le Goffic à Lannion.....	404	
Ronan Caouissin.....	410	
J.-C. LE BOZEC. GEIGER. ARMEI BEAUFILS. LENOIR.		
Ch. CORCUFF.		
Th. JEUSSET.		
Ch.-E. POIRIER.		
J. BOUILLÉ.		
Théo. JEUSSET.		
J.-C. LE BOZEC.		
R. BINET.		
Jean BOUCHER.		

ANNONCEURS DE 1935

Autos CITROËN, Carhaix. — R. CAOUS-
SIN (Editions Mad), Pleyber-Christ.
— Cidrerie JAFFRENOU, Carhaix.
— Pépinières MAROTTE-NÉDELLEC,
Quimper. — Reliure POURDIEU-LE
Coz, Lannion. — Loterie des Muti-
lés de Guerre. — Lampes ARMOR,

Paris. — Conserves RIO-LE GALL,
Hennebont. — Chemins de fer de
l'Etat, Paris. — SOUTHERN RAIL-
WAY, Saint-Malo. — Librairie Cel-
tique LE DAULT, Quimper. — Impri-
merie Commerciale de l'OUEST-
ECLAIR, Rennes.

RESEAU BRETON

(Chemins de Fer Économiques)

HORAIRES DU 5 JANVIER AU 15 MAI 1936

PAIMPOL A GUINGAMP

Paimpol	5.29	7.21	14.39	19.31
Pontrieux	6.05	8.26	15.16	20.12
Guingamp	6.54	9.38	16.09	21.05

GUINGAMP A PAIMPOL

Guingamp	7.40	11.05	14.15	17.05
Pontrieux	8.30	11.55	15.32	17.55
Paimpol	9.01	12.26	16.15	18.29

GUINGAMP A CARHAIX

Guingamp	7.25	11.10	14.20	17.
Callac	8.40	12.34	16.30	18.22
Carhaix	9.14	13.15	17.25	18.59

CARHAIX A GUINGAMP

Carhaix	6.35	9.35	14.15	19.11
Callac	7.20	10.57	14.55	19.54
Guingamp	8.46	12.40	16.14	21.11

ROSPORDEN A CARHAIX

Rosporden	7.30	12.35	(1)	19.
Gourin	8.26	14.40	16.33	20.04
Carhaix	9.12	15.35	17.40	20.45

CARHAIX A ROSPORDEN

Carhaix	4.50	7.44	15.36	16.10
Gourin	5.35	9.	16.19	16.55
Rosporden	6.39	11.	(1)	18.

MORLAIX A CARHAIX

Morlaix	8.53	15.17	18.15	
Huelgoat	9.10	16.47	19.23	
Carhaix	10.33	17.34	19.56	

CARHAIX A MORLAIX

Carhaix	6.37	9.17	9.27	16.05
Huelgoat	7.09	10.07	9.59	16.38
Morlaix	8.12	11.35	11.05	17.39

Le train de 9 h. 27 a lieu le samedi.
Le train de 9 h. 17 n'a pas lieu le samedi.
(1) Jours de foire à Gourin, deuxième
lundi de chaque mois.

LA BROHINIÈRE A LOUDEAC

La Brohinière	5.07	9.16	12.24	18.53
Merdrignac	6.08	10.27	13.38	19.48
Loudeac	7.22	11.50	15.41	21.02

LOUDEAC A LA BROHINIÈRE

Loudeac	5.23	8.53	12.45	17.03
Merdrignac	6.30	10.33	14.34	18.26
La Brohinière	7.42	11.38	15.46	19.26

LOUDEAC A CARHAIX

Loudeac	8.50	13.25	17.45	
Rostrenen	10.50	14.25	16.40	19.45
Carhaix	11.34	15.04	17.45	20.24

CARHAIX A LOUDEAC

Carhaix	4.47	6.45	10.	14.19
Rostrenen	5.35	8.13	10.42	15.05
Loudeac	7.27	11.35		17.

CHATEAULIN A CARHAIX

Châteaulin	8.16	12.	18.45	
Pleyben	9.16	12.39	19.28	
Châteauneuf	10.31	13.08	19.56	
Carhaix	11.45	14.05	20.53	

CARHAIX A CHATEAULIN

Carhaix	5.42	9.10	16.04	
Châteauneuf	6.39	10.47	16.59	
Pleyben	7.10	11.31	17.30	
Châteaulin	7.50	12.22	18.09	

CHATEAULIN A CAMARET

Châteaulin	8.15	13.05	17.05	
Crozon	10.01	15.09	18.45	
Camaret	10.25	15.31	19.07	

CAMARET A CHATEAULIN

Camaret	5.13	10.	14.30	
Crozon	5.47	10.25	15.	
Châteaulin	7.43	11.47	16.28	

ATELIER DE RELIURE

Jean Pourdieu - Le Coz

Avenue de la Gare

LANNION (C.-du-N.)

EVIT LAKAAT KLORIA HO LEORIOU

«GOLOIOU KARTONZ, LIAN, LER»

ROET HO PRATIK DA IANN POURDIEU-AR-C'HOZ

Brexoneger iaouank 'n em laket war e gont en LANNUON,
hag a warant ober kouz labour

ha kouz marc'had evel n'eus fors en pe sort micherdi.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES. - 38, Rue du Pré-Botté. - RENNES

SE CHARGE DE TOUS TRAVAUX EN
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE

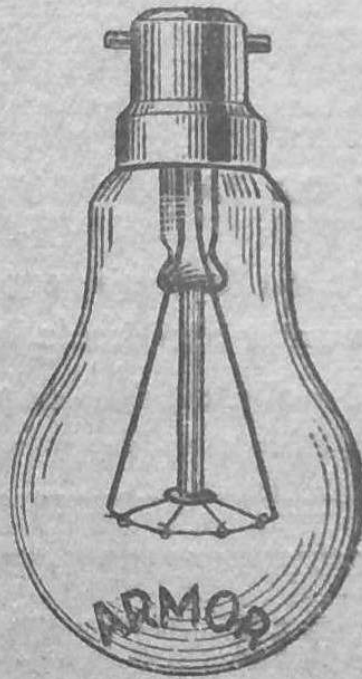
et spécialement de Revues, Journaux,
Catalogues, Brochures, Registres, etc.

- - - Exécution de tous clichés - - -

Consultez-nous et nous vous soumettrons
nos meilleures conditions

Essayez...

LA LAMPE "ARMOR"



▲
GARANTIE
ABSOLUE
▼

▲
ÉCONOMIE
DURÉE
▼

**qui vous évitera tous ennuis
parce que PARFAITE**

Bureaux et Usine : 124^{bis}, Avenue Victor-Hugo
Téléphone MOLITOR 21-13 **BOULOGNE** (Seine)

DEMANDEZ CATALOGUE ET PRIX

40 % de remise aux lecteurs de AN OALÉD